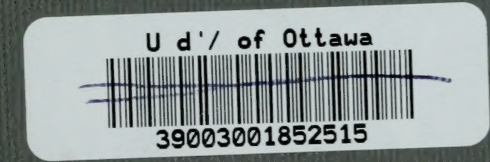
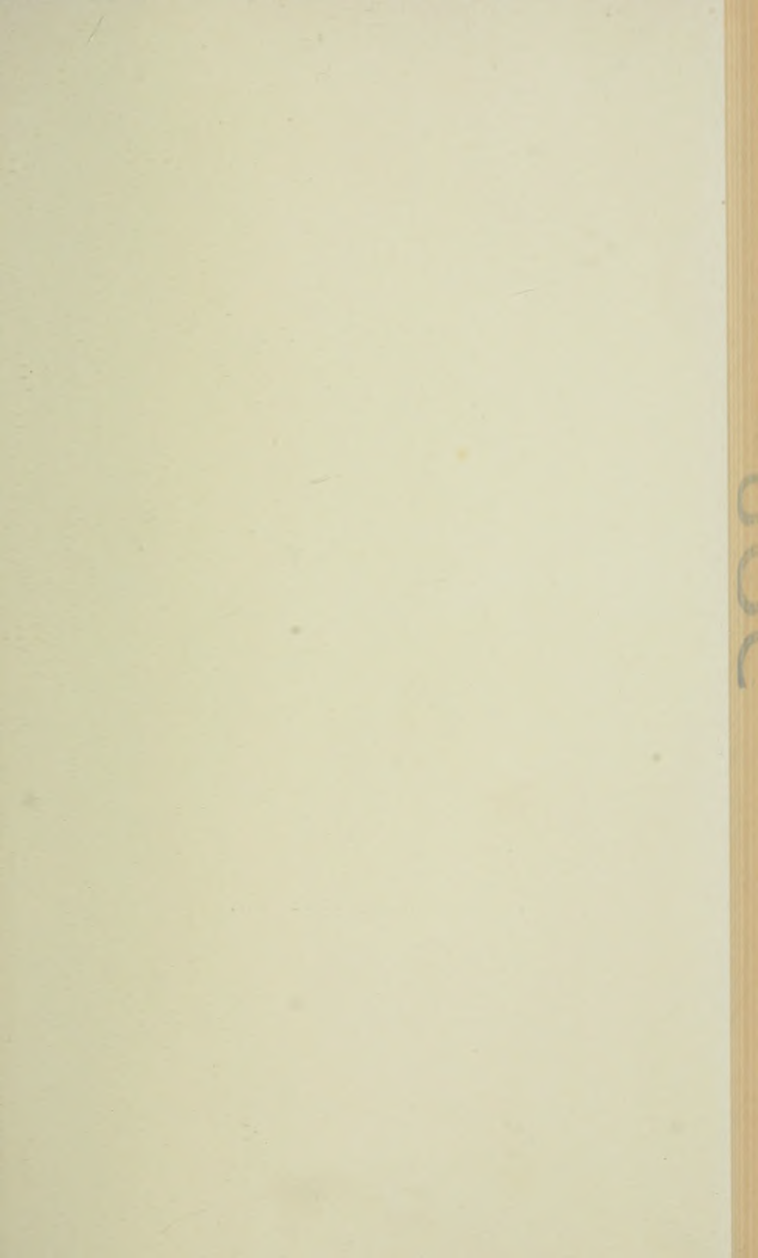

U d'/ of Ottawa
39003001852515

LA MARQUISE DE SADE

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

15 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS SUR PAPIER DU JAPON





La Marquise de Sade.

PAUL GINISTY

LA
MARQUISE DE SADE

LA MARQUISE DE SADE
UN AMOUR PLATONIQUE DU MARQUIS DE SADE
LA MARQUISE DE FRÈNE. — JACQUES JOLY
LES DAUPHINS. — LA MORT DE MARIE-LOUISE
UNE PETITE-FILLE DE NAPOLÉON

PARIS
BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
EUGÈNE FASQUELLE, ÉDITEUR
11, RUE DE GRENELLE, 11

1901



[illegible] 30 avril 1780 [illegible]

je tenvoye mon tendre ami
6 livre de bougie
1 l 1/2 de bougie de nuit
un flacon du necessaire plain deaux de cologne
2 carafon de cristal avec leur bouchon.
7 volume des histoire de malthe
alcidonnis ou le journé lacedemonienne.
la colonie.
les 3 jumeaux
linconnu
le jugement de midas
il me semble que voila tous ce que tu m'avai demandé
pour cet foici
ton gillet et ta culotte pour [illegible]
la piece destomac chaude que tu me demande [illegible]
ossi. jai consulté un medecin qui dit que cest sorte
de piece ne sont pas bonne parce quelle [illegible] de
la potrine trop delicate et que lon est tres
susceptible de [illegible] apres les prend [illegible]

Autographe de la marquise de Sade, avec annotations du marquis de Sade.

Bibliothèque de l'Arsenal.

LA MARQUISE DE SADE

La marquise de Sade incarne la foi aveugle, la tendresse que rien ne rebute, la parfaite illusion dans l'amour. Il n'est pas de physionomie plus touchante. Pour tout le monde, son mari fut un monstre, mais non pour elle. Flétri, condamné, convaincu de vices et de crimes immondes, il demeura, à ses yeux qui ne se voulaient point désiller, l'époux à qui elle devait son affection sans bornes. Elle n'eut point à faire effort pour oublier des turpitudes qui avaient causé le plus retentissant scandale : son cœur, qui ne se pouvait reprendre, une fois donné, ne permit pas à sa raison d'écouter la rumeur publique, de croire aux jugements, aux arrêts multipliés, aux constatations les plus précises. Elle resta intangible dans sa constance. Elle fut naïvement héroïque

par cette obstination à se refuser à douter de l'homme le plus décrié qui fût. « Aime les yeux fermés », dit le proverbe espagnol. Ce fut de cette façon qu'elle aima, malgré la plus abominable ingratitude.

Le dévouement jeta cette créature de bonté, magnifiquement aveugle, dans le romanesque, pour lequel elle n'était certes point faite. Elle trouva dans son immuable affection la force et la ruse, que, sans doute, elle n'avait point soupçonnées en elle. Elle affronta, toute passive qu'elle se put croire elle-même, les aventures exigeant le plus d'audace ; et ce fut tout naturellement, sans qu'elle s'imaginât accomplir autre chose que son devoir. Elle fut capable, quand le salut de son mari l'exigea, de résolutions téméraires.

Un grand nombre de ses lettres existent, dans le riche dossier des archives de la Bastille, et c'est à l'Arsenal que je les ai trouvées. Dans cette correspondance, sa foi irréductible apparaîtrait ingénue, si elle n'était si près du sublime. Elle demeura occupée de son unique sentiment, dans

une admirable indifférence aux modifications des événements.

Le nom du marquis de Sade est odieux, bien que la légende lui ait trop prêté, comme il arrive toujours, finissant par le confondre avec les personnages de ses affreux romans.

Si le détestable éclat de ce nom pourait être racheté, il le serait par la douceur, la tendresse, l'espèce de génie de sacrifice de celle qui eut à le subir.

LA MARQUISE DE SADE

I

« Monsieur le comte et Madame la comtesse de Sade sont venus pour avoir l'honneur de vous voir, et vous faire part du mariage de Monsieur le marquis de Sade, leur fils, avec Mademoiselle de Montreuil. »

Tel est le billet que déposait, en mai 1763, selon l'usage, le cérémonieux « porte-claquette », vêtu de noir, l'épée au côté, chez les amis des deux familles[1]. Le mariage avait été célébré à l'église Saint-Roch, le 17 de ce mois.

Le marquis de Sade avait vingt-deux ans : sa

1. Je dois ici remercier particulièrement M. G. Schéfer, le distingué bibliothécaire de l'Arsenal, et M. Bégis, l'érudit collectionneur, à la bonne grâce desquels j'ai dû les plus précieuses indications. Pour la partie iconographique de ce volume, j'exprime aussi ma gratitude à M. Bouchot, l'excellent conservateur du département des Estampes, à la Bibliothèque nationale, et à M. H. Blancard, qui s'est chargé, avec le soin le plus artistique, de curieuses reproductions photographiques.

femme, Renée-Pélagie, en avait vingt-trois. Elle n'avait point précisément de beauté; le visage, éclairé par des yeux vifs, avait de la douceur, de l'expression, une certaine grâce timide, sous laquelle perçait un fonds passionné, indice d'une âme chaude et vibrante, s'ignorant encore elle-même. Sa jeune existence s'était, en effet, déroulée dans un milieu sévère, sous la tutelle d'une mère autoritaire, et avait été, jusqu'à ce jour, profondément calme. Elle était de celles qu'un examen superficiel peut déclarer « indifférentes », et en qui une observation attentive eût reconnu, au contraire, des traits intéressants, un mélange de gaucherie et de décision, un regard d'une extrême franchise, une flamme concentrée.

Elle était fille de M. Cordier de Montreuil, seigneur de Launay, président de chambre de la Cour des Comptes, magistrat sérieux, érudit, qui semble avoir été, volontiers, dominé par sa femme, Marie-Madeleine Masson de Plissay, le vrai chef de la famille.

C'était la Présidente de Montreuil qui avait

voulu ce mariage, tel qu'il s'était contracté, imposant, là comme en tout, sa volonté.

C'est que, en effet, lorsque le jeune marquis, qui revenait des campagnes d'Allemagne où il s'était galamment conduit (l'histoire l'a assez flétri pour lui laisser au moins sa belle attitude militaire, en un temps où il n'avait encore commis que de pardonnables folies), fut introduit chez M. de Montreuil, il avait regardé d'abord avec quelque tendresse la cadette des filles de la maison, Louise, qui avait de charmants seize ans, la physionomie la plus piquante et la plus avenante. Il n'avait pas laissé de déclarer son goût très vif pour elle. Mais la Présidente était vite intervenue. Renée était l'aînée ; c'est elle qu'on devait tout d'abord établir, ainsi que l'exigeaient des traditions auxquelles elle entendait ne pouvoir déroger. Le marquis se résigna. Au demeurant, ce mariage lui devait apporter des avantages de fortune assez considérables.

Renée-Pélagie n'avait pas ignoré les senti-

ments instinctifs de celui à qui on la fiançait, et que, elle, elle avait aimé tout de suite. Ce fut la première atteinte de ce cœur sensible et infiniment délicat, où perça, sans doute, une pensée de sacrifice, car elle était de celles en qui fleurit, tout naturellement, la fleur rare de l'abnégation. Mais ce sacrifice ne lui eût point été permis ; alors, dans la touchante conviction que cette joie qui s'offrait à elle, elle la devait payer, elle se jura, en un de ces serments intimes qui lient à jamais des âmes comme la sienne, de se dévouer jusqu'aux limites du suprême dévouement, à cet époux à qui, tout en l'adorant, elle était imposée. Mariage de raison pour lui, mariage d'amour pour elle, téméraires illusions d'un bonheur qu'elle entendait conquérir en forçant le marquis à la reconnaissance et à l'affection !

Il faut noter, comme une essentielle indication, comme la première explication de son immuable règle de conduite, cette résolution prise en un moment où avec une sorte d'humilité, née des scrupules les plus raffinés, elle

s'estimait avoir à racheter ce qui était l'accomplissement inespéré de ses vœux. Hélas! quel rachat, en effet!

La douloureuse union commençait par l'amertume d'une rivalité avec sa sœur, chérie par elle, pourtant, par une sorte de remords de triompher d'elle, dans la sévère appréciation qu'elle faisait de sa propre personne, par la crainte de demeurer maladroite à faire comprendre à ce mari désiré tout ce qu'il y avait en elle de passion, d'être inférieure à la destinée qu'elle avait souhaitée.

C'est ainsi qu'on peut se la représenter, à l'heure où elle devenait marquise de Sade, créature à la fois fière et inquiète, douce et ardente, timorée et amoureuse. Amoureuse, naïvement, entièrement, profondément, en un mariage qui lui donnait le droit de l'être. Amoureuse comme le sont les âmes pures et très droites, sans complications, et qui ne savent point se livrer à demi, assurées qu'elles ne se livreront point deux fois.

D'ineffables souvenirs, des souvenirs sacrés devaient, malgré les pires épreuves, malgré les plus amères désillusions, vibrer en elle au point de diriger sa vie. Aux heures les plus cruelles, elle n'oublia jamais qu'elle avait aimé.

Un mois ne s'était pas écoulé depuis le mariage du marquis qu'un abominable scandale se produisait. La « petite maison » qu'il avait gardée n'était point une retraite si discrète, un abri si mystérieux à des parties galantes qui s'entachaient d'étranges fantaisies, que celles-ci n'eussent point d'écho. Des filles, entraînées là, s'étaient plaintes de raffinements de débauche qui avaient ressemblé à d'ignobles brutalités. Une information fut prescrite, que des démarches tentées pour l'arrêter n'empêchèrent point, malgré la qualité de gentilhomme du prince de Condé dont se pouvait prévaloir M. de Sade : ce qui prouve, malgré l'opinion communément reçue, que l'autorité supérieure, à défaut de la justice organisée, n'était pas de parti pris indulgente aux écarts de la noblesse

la mieux apparentée. En octobre, le marquis, sur l'ordre du lieutenant de police, était conduit au château de Vincennes. La peine qu'il devait y subir n'était point fort sévère. Il s'inquiéta surtout de l'effet déplorable que devait produire sur sa nouvelle famille, au point de vue de ses intérêts, cette aventure. Point de forfanterie, alors, chez lui ; mais une feinte humilité, une hypocrite contrition, l'expression de regrets simulés avec une sorte d'ostentation et des plaintes, un peu trop lyriques pour être sincères, sur le chagrin qu'il éprouvait d'être séparé de sa femme, « la personne la plus chère qu'il eût au monde ». L'attitude était adroite puisqu'à la fin de l'année il était autorisé à rejoindre son régiment.

Il le quittait peu de temps après et passait plusieurs mois à Echauffour, dans les terres de son beau-père, où se trouvait réunie la famille de Montreuil. Cette période de calme apparent, presque édifiante de la part d'un homme chez qui grondaient maintenant de terribles pas-

sions et qui, dès lors, semblerait singulière, s'explique par ce fait, que c'est probablement alors que commença sa liaison, d'abord dissimulée, avec Louise de Montreuil, cette jeune belle-sœur, rieuse, coquette, très éveillée, pour laquelle il s'était senti un vif penchant avant son mariage.

La marquise, au moment de l'arrestation de son mari, n'avait pas douté de lui un instant. Elle avait accepté toutes ses explications ; elle eût rougi d'en demander, dans son absolue confiance. Elle avait admis sans hésiter l'hypothèse d'une erreur, d'une dénonciation calomnieuse. Elle était encore dans tout l'enivrement de son amour, et il faut bien que ce soit là le mot propre, tant elle vivait dès lors par l'imagination, se refusant à la vérité, qui cependant apparaissait déjà trop.

Revenu à Paris, M. de Sade, fort capable de mener de front plusieurs intrigues, s'était lié avec une danseuse, M[lle] Beauvoisin, en qui il avait trouvé mieux qu'une maîtresse, une camarade

de plaisir, une complice de ses curiosités dépravées. Elle lui était bientôt devenue indispensable.

C'est de la Beauvoisin des *Mémoires secrets* qu'il s'agit. Le marquis avait bien choisi cette compagne de débauche. Bachaumont parle d'elle comme d'une courtisane d'une jolie figure, « mais sans taille, courte et ramassée ». Un livret facétieux, qui dissimulait ses mordantes satires sous le titre courant de *Annonces, Affiches et Avis divers*, devait, un peu plus tard, emprunter la forme d'un catalogue imaginaire pour lui décocher ce trait cruel : « Modèle d'antique, d'après Mlle B... Cette figure a pu représenter autrefois une assez jolie nymphe, mais les outrages du temps et les plâtres l'ont presque défigurée. »

Elle avait été successivement la maîtresse de Collet, de Dubarry, du prince Galitzin, de bien d'autres. Puis la fantaisie lui était venue de prendre des leçons du danseur Lany, qui l'avait mise en état de paraître à l'Opéra comme

danseuse surnuméraire. C'est comme telle qu'elle figure dans le *Calendrier des spectacles*. Puis elle avait quitté l'Opéra pour tenir une maison de jeu, qui n'était peut-être pas qu'une maison de jeu. C'était une vieille connaissance des inspecteurs de M. de Sartines, dont, pour des raisons diverses, mais qui se rapportaient toujours aux scandales causés par elle, elle était habituée à recevoir les visites dans ses logis de la rue Saint-Honoré et de la rue des Deux-Écus. Son logis était au reste quelquefois Sainte-Pélagie, où elle fit plus d'un séjour, abrégé généralement par les démarches de quelque amant ancien ou nouveau, dont elle invoquait le crédit.

Quand elle mourut, en 1784, sa vente fut un événement du Paris galant et mondain d'alors. Son dernier protecteur, M. Boudard de Saint-James, trésorier des dépenses du département de la Marine, avait été le plus généreux de tous. Outre la pension de vingt mille écus qu'il lui faisait, il lui avait donné pour

plus de dix-huit cent mille francs de bijoux. L'inventaire relevait deux cents bagues, des diamants, non montés, quatre-vingts robes magnifiques, telles, disait-on, que la reine n'en avait pas.

Elle était moins fastueuse au moment où elle fit la connaissance du marquis de Sade. Celui-ci l'emmenait dans ses voyages en Provence. Il l'installa un moment dans son château de La Coste, où il organisa avec elle des spectacles fort suivis, fort goûtés d'une société qui n'avait point souvent le régal de semblables distractions, et qui souffrait volontiers de frayer avec la danseuse, présentée par un gentilhomme aussi aimable. Car le marquis l'était alors : il avait des lettres, de l'esprit, de la gaîté, des manières séduisantes. Il n'apparut à beaucoup de ceux qui ne le connaissaient que superficiellement que comme un agréable libertin.

La marquise n'avait encore à souffrir que de son délaissement, mais M. de Sade, à présent lieutenant-général de Bresse, avait de faciles prétextes à invoquer pour ses absences.

Au demeurant, elle était devenue, le 27 août 1767, mère d'un fils, Louis-Marie, qu'avaient tenu sur les fonts baptismaux le prince de Condé et la princesse de Conti.

L'année suivante, c'est l'affaire d'Arcueil, par où le marquis entre dans l'infamie. Il semble établi qu'il ne « déchiqueta » pas, selon l'expression de Mme du Deffand, cette femme, Rose Keller, qu'il avait rencontrée sur la place des Victoires et qu'il avait conduite — de son plein gré — à sa petite maison. Mais les traitements qu'il lui fit subir, dans un accès de folle dépravation, expliquent assez le scandale et l'intervention de la justice. Cette fois, il se devait tirer moins aisément d'affaire que cinq ans auparavant.

La grand'chambre du Châtelet ne rendait, il est vrai, le 11 juin 1768, qu'une sentence le condamnant à une amende de 200 livres pour le pain des pauvres prisonniers (Rose Keller avait reçu, auparavant, une indemnité de 2.000 livres), mais il était maintenu en état d'arrestation et conduit au château de Pierre-Encise, à Lyon.

Il n'y resta que six semaines, les démarches de la marquise ayant abrégé sa captivité. Mme de Sade fermait résolument l'oreille à tout ce qui accusait son mari, et elle avait encore assez d'influence sur les siens pour se faire aider par eux, quoique la Présidente, tout en cédant aux prières de sa fille, manifestât déjà contre son gendre cette hostilité qui devait, dans la suite, lui être redoutable.

Redevenu libre, le marquis retrouvait sa jeune belle-sœur, la conviait à venir au château de La Coste, et, laissant sa femme enceinte de son second enfant, Donatien-Claude-Armand, emmenait Louise de Montreuil en Italie, en une fugue romanesque, à peine dissimulée, où elle s'abandonna éperdument à une sorte de folie de plaisirs. L'aventure, divulguée, finit pour elle par le couvent.

Par un entêtement généreux d'abnégation, la marquise, le cœur déchiré, pardonna, ayant même le courage de feindre d'ignorer ce que savait tout le monde, et entra dès lors en lutte

avec sa mère. La fortune du marquis était déjà fort obérée, il devait avoir recours à une foule d'expédients ; il n'était pas embarrassé pour simuler le repentir et pour promettre, après ses écarts, une conduite exemplaire. Promesses auxquelles la marquise était seule à croire, rapprochements dont elle aurait eu quelque naïveté à se montrer reconnaissante, si l'explication de sa conduite n'était dans sa volonté ferme de sacrifice à ce qu'elle estimait son devoir.

En 1771, le 17 avril, la marquise accouchait d'un troisième enfant, Madeleine-Laure, dont la destinée devait être obscure et mélancolique et qui mourut à Echauffour, dernière descendante directe du marquis, en 1844.

L'heure approchait où elle allait avoir, seule, faible, combattue par sa famille, à montrer ces trésors de dévouement et cette énergie de caractère qui font d'elle une figure curieuse et touchante.

En 1772, en effet, c'est l'affaire de Marseille,

extrêmement singulière par ses conséquences et dans sa procédure, où l'équité, quand on se trouve en face non de la légende, mais de la réalité, oblige à reconnaître des haines savamment déchaînées contre le marquis de Sade, si peu disposé soit-on à l'amnistier. La légende, c'est l'histoire fameuse des pastilles cantharidées.

Le marquis de Sade, accompagné d'un domestique, se rend chez des filles, à Marseille, et, après avoir rétribué leurs faveurs, leur offre des bonbons, dont elles mangènt avec quelque excès. Je ne retiens, pour des raisons faciles à comprendre, que ces faits essentiels. Ceci se passait dans la nuit du 27 juin.

Le 5 juillet, le marquis de Sade, qui était retourné au château de La Coste, était décrété d'accusation. On lui reprochait une tentative d'empoisonnement. Un autre chef d'accusation, celui de débauches contre nature, était joint au premier. L'instruction était menée avec une étrange célérité, sans qu'il fût d'abord averti, et il n'apprit les griefs formulés contre lui

qu'au moment où il se trouva sous le coup des poursuites. Jamais la justice n'avait été si vite en besogne. Le 3 septembre, il était condamné à la peine de mort, ce qui était beaucoup, étant donné qu'aucune de ses prétendues victimes n'avait succombé. Huit jours après — huit jours seulement — les magistrats d'Aix confirmaient la sentence. Il est donc impossible de ne pas trouver là la trace d'inimitiés puissantes.

La vérité, pourtant, c'est que les pastilles ne contenaient rien de suspect. On en retrouva deux, parfaitement inoffensives; la vérité, c'est encore que celles qui avaient accusé le marquis s'étaient, en août, désisté de leur plainte. Ces deux éléments, capitaux cependant, ne comptèrent pour rien dans le procès : dans le premier arrêt, du moins.

Le marquis de Sade était parfaitement capable de toutes les monstruosités : toutefois il n'avait empoisonné personne, et ses fantaisies érotiques s'étaient passées de cette curiosité criminelle.

Se doutant, vraisemblablement, de la volonté qu'on avait de le perdre (et la raison s'en retrouverait peut-être dans l'injure faite à la famille de quelque magistrat), il avait pris aussitôt la fuite.

Le scandale avait été énorme. La marquise était rentrée à Paris et s'était retirée au monastère des Carmélites, rue d'Enfer, refusant l'hospitalité que lui offrait sa mère, la Présidente, en son hôtel de la rue de la Madeleine. Mais, à Paris, elle défendait énergiquement son mari : elle protestait de son innocence avec véhémence, elle multipliait ses démarches, elle écrivait au comte de Vergennes contre l'injustice de la sentence, elle traitait les accusations relevées contre le marquis d'affreuses calomnies ; elle jurait qu'il avait toujours rempli « tous les devoirs qu'inspirent les lois divines et humaines », ce qui était aller un peu loin. Mais, elle-même, elle devait faire mieux que de se contenter de protestations, si pressantes qu'elles fussent.

Le marquis s'était réfugié en Piémont. Il y

fut arrêté par le soin des autorités sardes, mais, au vrai, sur le désir intime de la Présidente de Montreuil, dès lors acharnée contre son gendre, poursuivant un plan fermement arrêté dans son esprit, qui explique son attitude double, en apparence; car, elle aussi, elle s'était élevée contre la sentence d'Aix, car, elle aussi, elle avait demandé audience au comte de Vergennes pour qu'il lui permît d'intercéder en faveur du marquis, au nom de sa fille et de ses petits-enfants : « Qui plus qu'une mère est touchée de leur malheur?... Leur âge, leur innocence, leurs alliances augustes avec les princes du sang, tout parle pour eux, autant que l'injustice du jugement qui a été porté contre leur père. »

En réalité, elle ne pouvait admettre la flétrissure du nom que portait sa fille, mais elle entendait bien faire tenir le marquis sous bonne garde, peut-être surtout afin qu'il n'achevât pas de dissiper le patrimoine des siens, cette préoccupation semblant tout dominer chez elle, en raison de ses habitudes d'ordre et d'économie.

La marquise de Sade, dès qu'elle apprend la résidence forcée du marquis, accable le gouverneur du château de Miolans de plaintes, de reproches, de récriminations, voire de menaces. Elle s'occupe des moindres détails de la captivité de son mari et essaye tout pour l'alléger. Mais l'alléger, ce n'est pas assez. Malgré toutes les difficultés, malgré tous les obstacles, l'idée naît en elle de le délivrer.

Oui, avec l'énergie qu'ont soudain les âmes timides quand elles se décident à l'action, elle travaille à ce but audacieux. Elle, si simple, si résignée, si passive, elle trouve en elle le ressort pour conduire dans le mystère une conspiration. Tout lui paraît possible, à elle qui s'effrayait de tout, dès qu'il s'agit de sauver le marquis. Elle devient romanesque, puisqu'il le faut. Elle envoie des émissaires en Piémont, qui nouent des intelligences avec le prisonnier, qui l'informent de ce qui se prépare pour son salut. Elle feint un voyage dans ses terres de Provence, s'arrête à Grenoble, y recrute quinze hommes

résolus, les équipe et les arme. C'est elle seule qui tient les fils du complot. Avec mille précautions, elle les suit dans leur marche vers Miolans ; elle les tient en haleine et les dirige, activant leur zèle, se privant de tout pour subvenir à leurs croissantes exigences.

Elle est, autour de Miolans, superbe de vaillance, de décision, d'adresse. Elle est fertile en ruses et prête à tout.

Elle a gagné quelques soldats invalides de la garnison. Par eux le marquis est averti, et, dans la nuit du 1 au 2 mai 1773, il s'évade, attendu au pied des remparts par la petite troupe, déterminée à le défendre énergiquement en cas de poursuites.

Dans la lettre qu'il laissa sur la table de sa chambre, à l'adresse de M. de Launay, le marquis, en s'excusant ironiquement de brûler la politesse au gouverneur, se vantait de cette aide efficace qu'il avait reçue de sa femme. Elle le rejoignit en Italie, ce qui n'empêcha pas, d'ailleurs, M. de Sade de reprendre aussitôt une correspondance abjecte avec une maîtresse.



LE CHATEAU DE VINCENNES
en 1775.

Il rentre en France, s'installe quelque temps en Provence, où il parvient à demeurer caché. Mais il abandonne peu à peu les précautions qu'il avait prises ; sa présence est signalée par quelqu'un de ces ennemis qui avaient fait naguère expédier si rapidement son procès, et il est arrêté. On le conduit à Paris, d'où il est interné au donjon de Vincennes.

C'est à partir de ce moment que s'ouvre une correspondance curieuse, où se révèle l'âme obstinément généreuse de la marquise de Sade, en face d'un homme abominable, que sa détention aigrit parfois jusqu'à la fureur ; et cette correspondance, on ne peut la dépouiller qu'avec un sentiment profond de pitié.

II

La marquise, avec la même ardeur qu'auparavant, rêve encore aux moyens de rendre la liberté à son mari. Elle sait maintenant agir

comme une héroïne, mais, en attendant qu'elle ait réussi, elle écrit avec la candeur d'une sollicitude inquiète, qui entre dans les plus menus détails. Et le contraste est singulier entre l'audace de ses résolutions et cette vigilance quasi-maternelle.

Telle, cette lettre de 1777, qui commence par une prévoyante énumération d'objets envoyés par la marquise au prisonnier :

Voilà, mon bon ami, le reste de tout ce que tu m'as demandé : douze livres de bougie ; un gilet de filoselle : un gilet de peluche de soie ; neuf paires de chaussons qui complètent la douzaine en couleur ; trois autres paires que tu as dû recevoir avec l'eau de Cologne...

Mais, après ces préoccupations matérielles, la marquise laisse brusquement son cœur s'épancher : elle donne des nouvelles de ses enfants. La fillette est « violente en ses désirs » ; l'aîné des garçons est « d'une vivacité singulière que l'on ne peut tempérer qu'en l'occupant ». Le cadet, le chevalier, est « doux et poli ».

Je l'embrasse, dit-elle, doublement à cause de la ressemblance qu'il a avec toi. Ma tendresse pour eux me ramène naturellement à toi, que j'aime de toute mon âme... Mon Dieu! remonte-toi bien; tâche de dissiper tes chagrins et tes ennuis le plus qu'il est possible. Je les sens comme toi; j'en suis aussi vivement pénétrée. S'il était en mon pouvoir de les adoucir, Dieu! que ne ferais-je pas! ces longueurs me tuent autant que toi.

Ces lettres de la marquise de Sade, ce sont les lettres d'une sainte, d'une sainte de l'amour conjugal. Elle entremêle, d'une façon touchante, les menues nouvelles qu'elle a à donner, les recommandations positives et les effusions.

Parmi les pièces que j'ai eues entre les mains, je transcris, datant de l'époque de la captivité du marquis à Vincennes, ces quelques billets :

Tu dois avoir reçu, mon tendre ami, toutes les commissions. Si les cartons ne te conviennent pas, renvoie-les-moi, de même, généralement, que ce que tu ne trouves pas bien. Sois bien convaincu que je ne tarderai pas pour t'instruire de ce qu'il y a de nouveau sur ta situation dès que je le pourrai. J'ai trop à cœur de te prouver tout mon attachement et

toute ma tendresse pour rien négliger d'aucune manière ce qui te regarde. La longueur du temps déjà écoulé me tue et me désespère autant que toi parce que je partage ta position avec toute la sensibilité d'un cœur qui ne peut exister que par ton bonheur...

A ces protestations charmantes d'une affection que rien ne lasse, le marquis répond souvent brutalement. Nous le verrons, plus tard, aller jusqu'aux pires insultes. La pauvre marquise a à cœur de se justifier, elle qui n'a pas une pensée qui ne soit pour cet indigne auquel elle garde toute sa foi :

Ce qui me désespère encore plus, c'est que tu m'accuses de négligence et de me laisser gagner, et ces soupçons accroissent le trouble de mon âme et font mon chagrin, t'aimant véritablement plus que moi-même.

Ce 17 mai, jour particulièrement consacré à t'aimer.

Je ne reproduis pas l'orthographe de ces lettres : elle est tout à fait singulière et rend même certains mots difficiles à lire. Mais, au

XVIIIe siècle, le dédain de l'orthographe est à peu près de règle générale pour qui ne fait pas profession d'écrire.

Pas un instant on ne trouve en défaut la sollicitude de la marquise, ni sa confiance en son mari : la possibilité des infamies pour lesquelles il est détenu n'a jamais pu même effleurer son esprit :

Je ne t'ai point accusé, mon tendre ami, la réception de ta lettre pour le docteur parce que je ne l'ai reçue que le 25 de ce mois, mais je l'ai fait partir tout de suite. C'est tout ce que je craignais ; sachant combien tu demandes des soins, je vais crier que l'on te donne quelqu'un. Mon Dieu ! que je serais heureuse si je pouvais te donner les miens ! Cela soulagerait bien mes inquiétudes à ton égard ! Les ressouvenirs du passé me tuent. L'avenir sera plus heureux, sois-en bien sûr, mon tendre ami ; sois encore bien sûr que rien ne sera négligé pour l'accélérer. Je trouve le temps aussi long et aussi dur que tu le peux trouver. Prends courage, mon bon petit, ne te laisse point aller au découragement. Crois que la fin de tout ceci sera heureuse.

Le marquis, qui accablait sa femme de do-

léances, se montrait d'ailleurs peu curieux de son existence à elle. C'est presque timidement que Mme de Sade se hasarde à lui donner quelques nouvelles la concernant, et ces quelques lignes en disent long sur le monstrueux égoïsme du prisonnier, ayant pourtant ses jours de jalousie et de défiance, ce qui ne l'empêchait pas, lui, de correspondre, à l'encre sympathique, avec la maîtresse qu'il avait revue après son évasion de Miolans :

J'attendais que tu me fasses des questions sur mon petit ménage pour t'en rendre compte. Il n'y a nul mystère là-dedans. De plus, *tu te souviens de m'avoir marqué que tu voulais que je ne te parle que de ta sortie.*

De la jalousie à l'égard de cette créature d'abnégation, alors qu'elle ne songe qu'à la délivrance du marquis !... Elle vit de nouveau aux Carmélites de la rue d'Enfer, avec deux domestiques, dont sa femme de chambre, Agathe, qu'elle possède depuis longtemps... mais elle se reproche d'avoir parlé d'elle, même un instant,

et elle revient au seul sujet qui intéresse le détenu de Vincennes. Le but de ses démarches est d'obtenir du roi le droit, pour le marquis, de comparaître devant de nouveaux juges.

Tu trouves mes lettres stériles sur tes affaires. C'est précisément que je ne puis te dire autre chose, sinon que l'on travaille à te faire sortir et qu'on ne cesse de s'occuper de toi. Tu dois d'autant plus être convaincu de cette vérité, que lors même la haine que tu dis serait réelle, l'on a trop d'intérêt à en finir (allusions aux sévérités de la Présidente de Montreuil qui, elle, voyait juste). Tu as trop d'esprit pour n'être pas convaincu de ces raisons. Aussi, ne te mets pas, comme on dit, martel en tête. Sûrement, les longueurs que nous éprouvons à cet effet sont incroyables, et sans les tourments que cela te cause, si nous n'étions pas sûrs de la bonne volonté de ceux dans les mains de qui cela est, ce serait désespérant. Mais il nous est défendu de douter plus que de notre existence... (30 octobre 1777.)

Ces réponses disent assez l'humeur du marquis, et l'angélique patience de celle qui s'efforçait de le rassurer, ne cessant d'agir, d'intercéder pour lui, de soutenir une cause si difficile.

Il arrive au marquis de refuser les visites de sa femme, et elle se désole :

Je te demande en grâce de me voir le plus souvent possible : tu peux compter sur mon exactitude. Ne point recevoir de tes nouvelles est une chose à laquelle je ne puis m'accoutumer. Quand tu ne m'écrirais qu'un seul mot, à la lettre, cela me satisferait encore autant que je puis l'être, étant séparée de toi...

Et toujours la même vigilance attendrissante, les mêmes soucis du bien-être de ce misérable époux :

Tu ne m'as point accusé la réception de la caisse où était une partie de ce que tu m'as demandé. Si ces commissions n'ont pas été bien remplies, la faute en est au billet qui ne sera pas parvenu à temps. Je réponds à tout ce qui est possible : par exemple, dans l'envoi ci-joint, je mets un bonnet de velours noir plus propre et non moins chaud que l'autre. Pour les bas, il y a une paire de vigogne qui est beaucoup plus chaude que la soie. Il y a six serviettes. une culotte et une paire de gants de vigogne, au cas qu'il vienne de grands froids. Conserve-toi bien, je ne cesse de te le répéter. parce que tu m'es plus cher, sans contredit, que ma propre vie.

Cependant, les instances de la marquise ne sont pas vaines. Elle a remué ciel et terre : elle a réussi à ce qu'il fût permis au marquis de Sade de faire reviser son jugement. Il est envoyé à Aix. Elle l'y suit, collabore à la défense de son mari avec l'avocat Siméon, qui professe le droit à Aix. Elle est, à ce moment, tout activité, tout enthousiasme même. Elle déploie une ardeur que rien ne rebute. Mais les choses tournent assez singulièrement. Le jugement qui concerne l'accusation d'empoisonnement des filles de Marseille est bien cassé, mais il n'absout pas le marquis sur d'autres chefs, bien qu'il ne le condamne qu'à des peines légères : une admonestation, une amende infime. Cependant, ce condamné ainsi acquitté de la prison n'est pas rendu à la liberté, ce qui paraîtrait aujourd'hui juridiquement absurde. On retrouve là l'influence de la Présidente de Montreuil, femme de sens droit, et que la saine appréciation de la conduite et du caractère de son gendre rend inflexible.

En août 1778, il est décidé que le marquis sera reconduit à Vincennes. Mme de Sade, un instant accablée par l'issue de ce procès sur lequel elle a fondé tant d'espoir, retrouve vite l'énergie et la décision qu'elle a montrées à Miolans. Elle forme un plan d'évasion, qui a toutes les chances d'aboutir. Le marquis est instruit de ce qu'elle a préparé : dès la première étape, qu'il échappe un instant à la surveillance des hommes de police préposés à sa garde : elle sera là, des secours seront prêts et elle lui assurera un asile. Cette fois, la chose est relativement aisée. Le marquis a été confié à quatre hommes commandés, il est vrai, par un inspecteur de police assez déterminé, Louis Marais, mais le voyage se fait dans des conditions confortables ; on se doit arrêter dans des hôtelleries, et il suffit qu'un des sous-ordres de Marais ne soit point incorruptible. Enfin, on est en Provence, où le marquis a des terres, où il a encore des amis ou, sinon des amis, des complaisants, travaillés en sa faveur.

Le 5 juillet 1778, la petit troupe couche à Lambesc, à cinq lieues d'Aix. Voici, tel que je l'ai copié en son style bizarre dans le monceau de documents réunis à l'Arsenal sous le titre général d'Archives de la Bastille, le procès-verbal de l'évasion. Il atteste clairement que, s'il fallut quelque adresse de la part du marquis, sa brusque disparition ne fut possible qu'avec l'aide de sa femme. Il n'eut pas, autrement, échappé à d'immédiates recherches.

A comparu le dix-septième de juillet mil sept cent soixante-dix-huit, à trois heures, M. Louis Marais, conseiller du Roy, inspecteur de police de la ville de Paris, qui nous a exposé, avec serment, qu'étant chargé, par ordre du Roy, du cinq du présent mois de juillet, qu'il dût retirer des prisons de la conciergerie d'Aix le sieur marquis de Sade et de le conduire au château de Vincennes aux frais de sa famille, ayant reçu ledit ordre en laditte ville d'Aix, il se saisit de la personne du marquis de Sade et partit de laditte ville d'Aix à trois heures du matin dans une berline à quatre places dans laquelle était le marquis de Sade, le sieur Antoine-Thomas Marais, son frère, ayant à leur suite deux hommes de confiance, qui ont fait la route d'Aix à Tarascon, pour ne passer

près des terres du marquis de Sade, et arriva au présent logis environ vers neuf heures et demie du soir. La voiture étant entrée dans la cour dudit logis, l'exposant et son frère ont conduit le marquis de Sade dans sa chambre. On n'a point cessé de le garder à vue. Entré dans laditte chambre, il s'est mis à la fenêtre prenant jour sur la grande route, où il est resté jusqu'au moment où le souper allait être servi. Environ une demi-heure après son entrée dans laditte chambre, l'exposant s'étant approché dudit marquis de Sade lui a proposé de se mettre à table. A quoi il a répondu qu'il était sans appétit et qu'il ne mangerait point pour ce soir. Ces messieurs se mirent à table. Pendant ce temps, le marquis de Sade a promené dans laditte chambre, et, s'étant adressé au frère de l'exposant, lui ayant dit qu'il avait quelque besoin pressant, son dit homme de confiance le conduisit aux commodités, au lieu commun dont il s'était assuré en entrant dans ledit logis, ayant vu par lui-même que, pour se rendre aux commodités, il faut passer dans un corridor d'une assez grande longueur sans aucune issue, en circulant dans le couloir même de la chambre de l'exposant, que ledit marquis de Sade, ayant passé par le corridor, portant lui-même une lumière et escorté par les sieurs Antoine-Thomas et Marais, ont été aux commodités, ce dernier ayant à l'entrée dudit couloir la seule issue par laquelle le marquis de Sade pût passer. Le marquis de Sade, après avoir resté

cinq à six minutes au lieu commun, est venu à l'endroit même où étaient ces messieurs ; le marquis ayant affecté de faire un faux pas et feignant de tomber, Thomas et Marais s'étant empressés de le soutenir et étant presque tombés avec lui, lorsque le marquis de Sade, s'étant relevé avec la plus grande légèreté, a passé souple dans les mains de Thomas et Marais et a gagné l'escalier en pierre qui se trouve tout près d'un corridor, le seul qui conduisît au pressant appartement, l'escalier ayant au premier dix marches, huit au second et donnant sur la cour du présent logis, puis la porte cochère en entrant. Laquelle porte cochère s'étant trouvée ouverte, il est à présumer que ledit marquis de Sade a passé la sortie et l'a pressée par icelle...

Quelle étrange narration, avec ses « ledit » et « ladite », morceau piquant au demeurant comme échantillon des rapports des hommes de police du temps. Mais voici qui prouve que « le dit marquis », en opérant cette fugue, comptait sur une aide du dehors, car les poursuites furent si rapides qu'il eût été rejoint, si quelqu'un ne se fût pas trouvé là à point pour le cacher.

L'exposant et les deux hommes de confiance ont

fait une course folle et ont gagné le même escalier ; observe Marais que, lorsque le marquis de Sade a quitté les commodités, il y a laissé la lumière qu'il avait portée, et il est venu à pas de loup jusqu'à l'endroit indiqué où était Thomas et l'exposant, qui, pour eux, le croyant encore aux commodités, qu'ils ne l'ont vu que jusqu'au moment qu'il feignit de tomber, par où l'on comprend que le marquis de Sade avait médité son évasion ; que lui, l'exposant, ne se doutant de rien, qu'il n'avait pu passer que par la porte cochère. Il est sorti avec ses deux hommes de confiance et ont fait des perquisitions dans toute la maison, jardin, écurie, etc., et tous les faux-fuyants qui donnent dans la campagne, où ils n'ont pu l'apercevoir.

Le procès-verbal détaille les recherches. On fouille tous les coins et recoins, on court à la recherche du fugitif, on explore tous les environs du logis ; c'est quelque chose comme une battue, si vite entreprise que, s'il n'avait pertinemment su d'avance où se réfugier, le fugitif eût été découvert.

L'exposant ayant demandé où était le commandant de la maréchaussée, et le maître du logis lui ayant répondu qu'il était impossible d'entrer dans

la ville, la porte étant fermée à l'heure qu'il était, ce qui l'a déterminé à faire partir sur-le-champ et en poste Thomas Marais avec un de ses hommes de confiance pour prendre la route de Montélimar, et l'autre homme de confiance celle de Valence. Rentrés dans le présent logis, ont rapporté qu'ils ont été jusqu'à Montélimar, où ils ont fait toutes les perquisitions possibles, sans oublier de prendre sur la route tous les renseignements nécessaires pour découvrir le marquis de Sade, mais qu'ils n'ont pu y parvenir.

Dès l'aube, le lendemain matin, le commandant de la maréchaussée emploie tous les moyens dont il dispose.

D'après le signalement, il a fait partir des hommes et des cavaliers inconnus du marquis et les a envoyés sur le passage du Rhône. Indépendamment de ces précautions, ajoute l'exposant qu'il avait mis en campagne douze autres personnes de confiance pour visiter tous les refuges, maisons et chaumières aux environs de cette ville, avec ordre donné de se répandre dans la ville et dans les pays à la ronde pour tâcher de découvrir la retraite ou piste du marquis, l'arrêtant s'ils pouvaient, ou bien devant donner vent de sa retraite à l'effet de le faire capturer.

Suit la description minutieuse des bagages

du marquis, bagages assez modestes : un sac de nuit, un autre sac en toile de couleur verte, une malle contenant un habit aurore avec boutons d'acier, une robe de chambre indienne doublée de molleton, un chapeau noir avec une ganse à l'anglaise, un étui, qualifié d'assez mauvais, renfermant un verre, un couvert d'argent à filet, un petit pot de faïence contenant une pommade, etc.

Les mesures de la marquise avaient donc été bien prises. Une fois encore, elle avait réussi à *enlever* son mari, malgré une foule d'obstacles, malgré la surveillance exercée sur elle par sa famille, exaspérée d'un attachement à ce point constant, contre toute vraisemblance. Mais après cette victoire, après l'exaltation de l'effort accompli, elle se relâche de sa prudence. On a vu, d'ailleurs, que, quelque dévouement qu'elle eût pour le marquis, elle n'avait aucun empire sur lui. Hypocrite avec tout le monde, il était pour elle cyniquement brutal : quand on est l'homme qu'il était, on ne se gêne point avec la bonté

je ne sais point reprendre ce que j'ai donné on aura beau vouloir m'enseigner l'art des bassesses a la bastille on ne reussira pas a m'y former. si les loix imaginaires de cette maison ci, tendent a detruire toutes les vertus et a inculquer tous les vices il est affreux que le gouvernement le souffre, mais il le serait encor bien plus pour une âme honête de ne pas, dans un tel cas, tendre a la plus parfaite indépendance.

on payera ce qu'on voudra a lossinote mais je lui dois soixante deux livres, et je ne sçais pas signer un mensonge

Ce 3 janvier 1786.

Autographe du marquis de Sade.

toujours prête, la pitié sans une révolte, la complète abnégation. Par le fait même, d'ailleurs, qu'il était en Provence, il avait pu plus facilement trouver un asile immédiat, mais sa présence était difficile à cacher longtemps. Elle l'était d'autant plus qu'il était malaisément capable de retenue et qu'il devait tôt donner carrière à son effrénée corruption. Bref, dès la fin du mois d'avril, il était découvert à La Coste. L'inspecteur Marais, blâmé pour sa négligence, avait fait une affaire de coquetterie professionnelle de retrouver le prisonnier qui lui était échappé. Le marquis fut conduit sous bonne garde à Vincennes, sans incident de voyage, et il réintégra le domicile forcé qui lui était assigné dans le donjon, provisoirement du moins.

III

Cette séparation fut un déchirement pour la marquise toujours confiante, toujours pleine

d'illusions. On a la trace de ses angoisses par ce billet désordonné du 3 février 1778, alors qu'elle obtient enfin des nouvelles de son mari, après les avoir longtemps sollicitées en vain. Et on imagine ce que dut être pour elle le supplice de l'attente, avec son âme ardente et inquiète :

Enfin, mon tendre ami, à force de démarches, j'ai découvert hier que c'était à la Bastille que tu étais. M. Le Noir, tout rempli d'honnêteté et de bonté ! a toujours persisté à ne pas me le dire ni à m'accorder de te voir, ni que tu aies ton domestique. On me dit que M. Amelot ne tardera pas à te l'accorder. J'ai donc demandé à M. Amelot un rendez-vous ; il m'a fait dire qu'il allait, dans la journée, me répondre de Versailles. Point de réponse. Mais je vais lui écrire encore pour tâcher de le voir.

Le garde des sceaux est prévenu par ma mère que je dois lui demander un rendez-vous... M. Le Noir me dit que l'on devrait se prêter à terminer, que ce qui se passe n'est pas fait pour me fâcher, et, d'un autre côté, on m'a fait dire, sous main, que je sois tranquille et que je serais plus contente que je ne le puis croire...

En marge de ce passage de la lettre, le marquis de Sade écrit cette annotation :

Qu'est-ce qui t'avait fait dire ça? Cette phrase est bien embrouillée.

« Embrouillée », soit, mais on y sent assez le trouble de la sollicitude la plus touchante pour qu'on s'étonne de cette réflexion.

La marquise s'emploie sans cesse à tâcher d'apaiser sa mère. C'est là l'objet des plus délicates négociations, des plus laborieuses, cent fois remises sur le tapis. C'est que la Présidente de Montreuil tient, en réalité, entre ses mains, de par les hautes influences dont elle dispose, le sort du prisonnier. Avec quelle joie la marquise annonce à son mari qu'elle a fait un pas en avant dans la voie de la réconciliation! C'est triomphalement, tant elle augure bien de l'événement, qu'elle lui envoie ce billet :

Ma mère m'a promis de se raccommoder! Voilà! c'est presque mot à mot : « Aurait-il été aux Indes que jamais je n'aurais voulu en entendre parler, sans les circonstances. »

Ces « circonstances », favorables aux désirs

de la marquise, se modifient. La Présidente de Montreuil, un moment attendrie (elle a écrit, elle aussi, à M. Amelot), se reprend, redevient inflexible. Et ce sont de nouvelles doléances de la marquise, jointes à ses exhortations coutumières, des doléances plus amères, car il semble qu'on a rendu la séparation plus rigoureuse :

Je témoigne mon inquiétude bien réelle de ne point recevoir de tes nouvelles. A cela on répond que je ne dois pas en avoir, que tu te portes bien. Mais tu me connais assez pour savoir que cela ne me contente pas, et, quelque chose qu'on me dise, je suis sûre que tu m'écris, et que tes lettres sont interceptées... Mon tendre ami, je te demande en grâce de ne point te chagriner, de ne point te livrer à des idées noires, de te bien soigner, de croire que je ne te cache rien, que je t'aime par-dessus tout, que je fais tout au monde pour ta liberté... Adieu donc, mon bon petit, je t'embrasse passionnément.

Jamais homme ne mérita moins, certes, ce merveilleux attachement, ce dévouement de toutes les minutes. Les annotations du marquis sur chacune de ces lettres d'une si exquise tendresse, d'une tendresse qui semble se faire plus

humble à mesure qu'elle s'exerce d'une façon plus attentive, prouvent le cas qu'il en fait. Il en souligne les expressions incorrectes, — et elles le sont fréquemment : — il se moque de ces témoignages d'affection ; il relève certaines phrases, comme pour chercher dans cette correspondance, pourtant si claire et si pure, des dessous mystérieux. En ses réponses, il rudoie la malheureuse femme, tout en se montrant de plus en plus exigeant, usant et abusant de son abnégation, n'admettant point qu'elle puisse avoir, si innocemment que ce soit, une pensée qui ne soit pas pour lui, même quand il s'agit de ses enfants. Nous le verrons bientôt soupçonneux, jaloux ou feignant de l'être, interprétant à mal les mots les plus ingénus, brutal, violent, cynique. Et la marquise souffre tout, accepte tout, s'excuse, elle, cette sainte ! n'est point détournée une minute des devoirs qu'elle s'est donnés.

Elle écrit, le 4 janvier 1778 :

Je t'assure, mon tendre ami, que j'ai vu finir l'an

passé sans nul regret : il nous a été trop fatal. Il faut espérer que celui qui commence ne sera pas de même. Tous mes souhaits et mon but, c'est notre réunion ; sans cela, le reste sur la terre ne m'est rien...

Seule, elle pense au marquis ; elle lui envoie mille objets dont elle suppose qu'il a besoin. Il la remercie par des reproches et des railleries. Elle lui a fait parvenir de la pâte de guimauve et du savon de violette. Le prisonnier n'a point été satisfait, et la pauvre créature, toujours rabrouée, se donne tort, ne songe pas, dans son angélique patience, à protester contre ces duretés :

Oui, sans doute, si tu n'étais pas dans un pays perdu, on te donnerait de toutes ces choses, meilleures que celles que je t'envoie... Aussi dorénavant, pour ne rien faire de déplacé et qui puisse choquer, je ne t'enverrai que ce que tu demanderas... Je partage bien véritablement tes sentiments et toutes les peines que tu éprouves. Ne te mets pas dans la tête que l'on te bafoue. La patience te prouvera le contraire. Je trouve comme toi que c'est bien long, car je te voudrais près de moi...

Il semble que plus l'humeur du marquis se

fait quinteuse, plus la marquise met de charme et de bonté dans ses lettres, plus d'ingénieuse sollicitude :

Tu auras, mon petit, tout ce que tu m'as demandé lundi au plus tard. Marque-moi si tu n'as pas besoin ou envie d'autre chose. Si tu savais combien les petits mots de toi me font plaisir, tu ne me les rendrais pas si rares. Ecris-moi, je t'en conjure, le plus souvent possible, car, je te le répète, je n'ai que cette seule consolation dans le monde. Crois bien que je t'adore toujours autant, avec la même violence. Ne pouvant te voir, je m'imagine tous les tourments, toutes les inquiétudes que tu dois te forger ; je les partage, je ne désespère pas, je ne me rebute pas, cependant. Je médite un projet de vie pour toi et moi, après que tu seras sorti, qui nous mette à l'abri de la calomnie. Tu l'approuveras sûrement, et cela forcera bien du monde à revenir sur ton compte...

Pour elle, elle ne doute toujours point. Mais elle conçoit la nécessité de la lutte contre l'opinion, et son naturel héroïsme trouve là un nouvel aliment. Ce n'est pas assez que de chercher à rendre libre le marquis ; il faut arriver à confondre les accusations portées contre

lui. « Calomnies », dit-elle. Elle se promet de suffire à cette tâche. En attendant, elle a pris soin d'expliquer à ses enfants l'absence de leur père par la fable d'un long voyage, et, pour la soutenir, cette fable, elle s'impose mille stratagèmes vis-à-vis d'eux.

Les lettres du marquis, toutefois, ne correspondent guère à ces sentiments. Malgré tant de preuves données de dévouement et de constance, il garde de la défiance contre sa femme, il la croit de connivence avec la Présidente de Montreuil, sa mère, qui, on l'a vu, contribua plus que quiconque à la continuation de sa détention. Il est comme en défense contre les attentions les plus délicates, contre les témoignages les plus manifestes d'attachement, contre les assurances les plus certaines de fidélité de la marquise. Et celle-ci en est réduite à se défendre :

4 mars 1778.

Mon bon ami, doutes-tu toujours de mon affection? Doutes-tu que, s'il était en mon pouvoir,

j'abandonnerais ma situation? Doutes-tu enfin que je travaille à notre réunion pour l'accélérer le plus tôt possible? réponds-moi : c'est double peine pour moi d'être privée de tes lettres. Es-tu content de ce que je t'ai envoyé? Veux-tu autre chose? Si tu savais la joie que j'éprouve lorsque je prépare ta petite corbeille, tu me mettrais plus souvent à même de m'en acquitter! Je suis toujours et serai, tant qu'il me restera un souffle de vie, tout âme et tout cœur pour toi.

Quand le marquis, cependant, a particulièrement besoin des offices de sa femme, quand il désire la satisfaction d'un caprice, l'envoi de quelque objet coûteux, il quitte, par hasard, cette attitude agressive, hargneuse; il feint quelque douceur, dans ses lettres; il sait trop bien que la marquise se contente de peu. A-t-il contre son habitude, témoigné quelque intérêt pour elle, la voici, habituée comme elle est à l'ingratitude, à cette ingratitude qui ne parvient pas à avoir raison de son dévouement, la voici, dis-je, pénétrée d'émotion :

15 avril 1778.

Je me porte bien. Ton chagrin à mon sujet m'a

terriblement touchée, parce que la plus petite marque de ton amitié est d'un prix, pour moi, au-delà de tout. Cela est et sera toujours tant que je vivrai ; cela sera toujours le but de toutes les facultés de mon âme. Mon bonheur ne peut exister sans toi ni sans le tien, et, le jour où l'on nous rendra l'un à l'autre, je crois que je mourrai de joie. Puisse-t-il arriver bientôt !

Tous les vœux d'un cœur tout à toi !

Mais cette apparence de reconnaissance, mais ces égards, de la part du marquis de Sade, pour la créature admirable qui lui a bien, en réalité, comme elle le dit, consacré sa vie, sont rares, et il redevient tôt atrabilaire, injuste, méchant, prompt à se plaindre, à travestir les meilleures intentions, à tourner en dérision les plus admirables élans du cœur. Il est d'une incroyable exigence. Il ne tient pas compte des possibilités matérielles, il se soucie peu des sacrifices que coûtent à sa femme ses caprices. Il se plaint de tout. L'envoi d'un flacon d'eau de Cologne dont la qualité lui paraît inférieure au précédent déchaîne une tempête. Il écrit un billet laconique, où à ce sujet il expose ses griefs :

Tu as raison d'agir comme tu le fais, dit-il ironiquement. Après tout, je ne vaux pas la peine que tu prennes tant de précautions !

Et voici la marquise désolée, s'excusant, allant jusqu'à demander un pardon quand elle devait attendre d'humbles remerciements :

Je suis sensible, mon ami, à ce reproche. Il m'affecte terriblement. Comment une pareille idée te peut-elle venir ? Si tu penses ainsi sérieusement, mon cœur ne t'est pas connu. Si tes commissions sont mal faites, il faut me les faire refaire. Mais je t'en prie en grâce : n'aie plus de pareilles idées sur mon compte : elles me mettent au désespoir !

Et toujours les mêmes attestations de dévouement, multipliées sous toutes les formes :

Ne doute pas de l'attachement que j'ai pour toi, car il est le plus vif et le plus sincère sentiment, qui me conduira jusqu'au tombeau...

Ce sont des protestations si touchantes, qu'on ne peut les retrouver aujourd'hui sans en être ému. La persistance de cette fidélité envers un tel homme a quelque chose d'admirable. Cependant, le marquis ne trouve rien de mieux que

de s'en moquer, et, en marge de ces lettres qu'il eût dû baigner de larmes, il écrit avec une détestable ironie : « Toujours la même chose, trois fois l'heure ! »

La marquise de Sade, dont la tendresse est traitée d'aveuglement par sa mère, a une confidente, une personne de sentiments distingués, indulgente, sans préjugés, qui est bien de son temps, Mlle de Rousset. Par philosophie, elle admet l'infrangible amour de son amie. Toutefois, elle s'indigne des rebuffades dont il est l'objet. De temps en temps, elle écrit elle aussi, et de bonne encre, au marquis, avec le franc parler par lequel on évoque cette physionomie bienveillante et raisonnable :

Vous impatienteriez, Monsieur, un capucin de bois par vos boutades et votre mauvaise humeur. Que les femmes sont folles de s'attacher à un bouvier tel que vous ! Nous volons au premier signal de tout ce qui peut vous satisfaire, nous faisons tout pour vous plaire : monsieur n'est jamais content !... Vraiment c'est grand dommage. Madame me dit : ne le grondez pas ; il est malheureux, dites-lui quelque

chose pour le faire rire, des gaudriolles, des favelottes, ce que vous voudrez... Je n'ai point l'âme assez gaie pour prendre ce ton-là aujourd'hui. Votre fichue lettre m'a communiqué trop de tristesse. Si je voulais broyer du noir, je vous surpasserais peut-être. Ma sensibilité et mon cœur sont mis à des épreuves trop fortes. Adieu ; je vous laisse pour vous reprendre dans un autre moment.

Cependant, la leçon n'ayant point profité, elle revient à la charge : sur un ton un peu plus doux, elle essaye de faire sentir au marquis quelle est son indignité envers sa « parfaite femme ». Mlle de Rousset, elle, a des lettres. Elle écrit même joliment :

Il y aurait de la cruauté à vous faire partager ma mauvaise humeur, quoique vous nous abreuviez à longs traits de la vôtre. Mais notre sexe est plus humain et plus généreux : il faut vous aimer et vous plaindre quoi qu'on en ait. Mais, si je vous aime, je ne puis me dispenser de vous dire les petites vérités que d'autres vous cacheraient : vous savez que je ne suis pas franche à demi, je ne cherche pas des tournures de politesse pour dire à ceux que j'aime : vous avez tort !

Et, avec beaucoup de pitié pour son amie,

elle dit tout net au marquis, tout en gardant un enjouement qu'elle sent nécessaire, qu'il est trop heureux, lui qui a lassé tout le monde, d'avoir une femme qui a continué à l'adorer, sans qu'il mérite de l'être, et qu'il serait prudent de sa part de ne pas risquer de décourager une affection qui, si tenace qu'elle soit, reçoit de si rudes atteintes.

Le marquis, selon son habitude, ne manquera pas de jouer un double jeu. Il s'excusera auprès de Mlle de Rousset, il accueillera ses conseils avec une feinte déférence, il protestera de sa docilité, il la remerciera de son intervention, et violemment, brutalement, avec une méchanceté insigne, il fera expier à sa femme, en arrivant à lui défendre de revoir Mlle de Rousset, la colère où l'ont jeté ces lettres sages, dont la sagesse même a exaspéré son irritable orgueil. Nous allons le voir ne plus s'en tenir aux injures envers la créature, véritablement angélique, qui veille sur lui sans une minute de lassitude.

IV

La pauvre marquise, si patiente, si douce, si résignée, en arrive à avoir à se défendre d'accusations d'indélicatesse dans la gestion des biens de Provence du prisonnier! Notez que, à ce moment (1779), elle est, au contraire, dans de grands embarras d'argent, pour avoir suivi à la lettre les instructions, fort peu avisées, de son mari, qui prétend ne jamais se tromper. Certaines lettres de Mme de Sade indiquent, bien qu'elle ne se plaigne jamais, la situation difficile où elle se trouve, réduite à faire des économies de serviteurs, et même de table, feignant de suivre un régime, pour moins dépenser. En vérité, plus on fait connaissance avec cette figure de la marquise, d'après cette correspondance intime, plus elle apparaît touchante, désarmée contre le mal, obstinée dans cette charité supérieure qu'on ne cesse de découvrir chez elle.

D'ailleurs, c'est une des manies de ce dément odieux qu'est le marquis de Sade, que d'accuser tous ceux dont il n'a pas peur. Il suffit que la marquise ait quelque confiance en son intendant Gaufridy pour que celui-ci soit aussitôt suspect à l'insupportable personnage, que soutient, malgré tout, une affection presque miraculeuse. Gaufridy est un fripon, un fourbe, par le seul fait que Mme de Sade l'emploie à défendre les intérêts du détenu.

Et la marquise de répondre, avec son habitude de l'acquiescement aux volontés les plus singulières de son mari :

Tu dois connaître le monde bien mieux que moi. Décide ce que tu veux. Je ne veux être dans tout cela que la gaine par laquelle passeront tes ordres. Tu sais que tu peux compter sur moi comme ta meilleure amie et la plus tendre de toutes.

En marge de cette lettre si humble, si triste, cette réflexion du marquis :

Peut-on mentir aussi impudemment?

Voilà la récompense de tant de dévouement !

Mais cette patience de la marquise est vraiment inouïe. Par un de ces caprices tyranniques qui lui sont coutumiers, le marquis s'avise tout à coup que le papier dont se sert sa femme, pour lui écrire, lui déplaît. Il n'y a qu'une créature au monde qui s'intéresse entièrement, complètement à lui, et c'est ainsi qu'il lui exprime sa gratitude.

M[me] de Sade de céder immédiatement, comme toujours, de s'excuser même :

Mon bon ami, je ne veux pas que tu me renvoies mes lettres. Je vais me servir d'autre papier, je n'avais pas remarqué ce timbre et ne pouvais deviner que cela te déplût. S'il y a quelque chose dont tu sois choqué, je m'en corrigerai sur-le-champ : je veux te plaire absolument dans tous tes désirs, et, dans la plus petite bagatelle, y manquer serait un crime pour moi.

Ces détails infimes prouvent-ils assez une soumission totale? ne sont-ils pas d'une signification bien caractéristique?

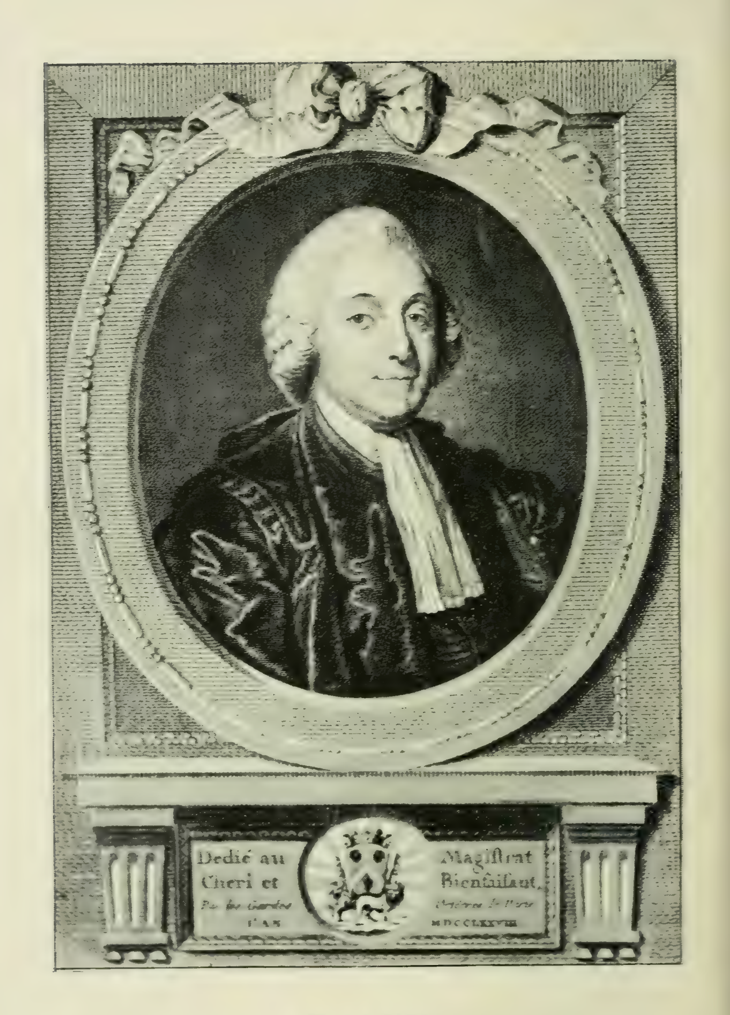
Et les protestations, d'une attendrissante sincérité, se continuent :

Par mes lettres, je voudrais te calmer, te consoler, te convaincre que tu as le plus grand tort de douter de moi ; que je voudrais, au prix de mon sang, adoucir ta situation. Les phrases où tu parais douter de moi me sont autant de coups de poignard dans le cœur.

Entre ces lignes, ce commentaire indigne et féroce du marquis :

Cette pitié ne me suffit pas.

Il n'est pas une phrase de la marquise où sa sollicitude ne s'atteste. Le marquis, qui montre une jalousie farouche à l'égard de sa femme, lui défend à nouveau de voir sa mère, la Présidente de Montreuil. Il faut reconnaître que, à l'égard de celle-ci, ses griefs étaient sinon légitimes, du moins fondés. C'est, comme je l'ai dit, la Présidente qui avait obtenu la prolongation de l'internement de son gendre et qui contrecarrait les démarches de sa fille en faveur de la liberté du prisonnier. Mais Mme de Sade, impuissante à agir efficacement toute seule, ménageait



M. Le Noir.

sa mère, stupéfaite, en son solide bon sens, d'un attachement que rien ne rebutait.

Tu t'imagines que je suis bien avec elle, et que je ne me conduis que par ses conseils. Tu as tort, encore un coup, et tu en verras des preuves non suspectes à ta sortie. Si je n'ai pas rompu totalement avec elle, c'est par rapport à toi, et toujours dans le but de te raccommoder avec elle et lui faire voir sans réplique combien elle a donné à gauche dans tout. Il y a longtemps que je sais qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre.

J'ai vu M. Le Noir, et ne cesserai de le voir jusqu'à ce que tu me marques que ce que tu désires te soit accordé. A l'égard de la promenade, l'on m'a dit qu'il n'était pas possible pour le moment présent de te la donner à plus de quatre par semaine, à cause du nombre des prisonniers. Pour la chambre, l'ancienne que tu demandes, on ne peut te l'accorder, parce qu'elle est habitée. Sois bien tranquille, mon cher ami, sur mon séjour à Paris. Je ne le quitterai certainement pas pour aller nulle part, pas même à Valéry, puisque cela te déplaît. J'avais promis à tes enfants, mais je les reculerai toujours, jusqu'au moment où nous pourrons y aller ensemble avec toi (11 novembre 1779).

Ce n'est que bien rarement que quelques très discrètes plaintes de tant d'injustice et de

méconnaissance de son dévouement échappent à la marquise :

Que tu es injuste, mon tendre ami, dans l'idée que tu me prêtes sur l'envoi des paniers ! Pourquoi faut-il, par une fatalité, faite apparemment pour moi, que tout ce que je t'écris et je t'envoie tu t'en fâches et me prêtes des idées et des significations que je n'ai jamais eues en pensée? Il est aussi impossible à mon cœur de former ces pensées inouïes que tu veux à toute force lui prêter, que de vider l'eau de la mer avec un crible. Je te pardonnerais tout au monde, excepté de me supposer des idées aussi horribles que celles que tu me marques. Je t'embrasse, mon tendre ami, non pas avec les sentiments que mérite ta réponse, mais avec une tendresse qui ne finira qu'avec ma vie.

Les réflexions du marquis sur les marges de ces lettres délicieuses deviennent fréquentes. Elles sont monstrueuses, elles en viennent à tomber dans l'ordure. J'éprouve quelque répugnance à les copier, mais il le faut, pour montrer jusqu'où peut aller, d'une part, le démon de l'ingratitude et, de l'autre, la sublime folie de la tendresse :

Est-ce que tu as été mécontent de ce que je t'ai envoyé? Est-ce que tu ne veux rien pour ta quinzaine? Ton silence me tue. Il n'est sorte de chose que je me fourre dans la tête...

Et l'abject prisonnier ose écrire, à côté, cette plaisanterie cynique, continuant la phrase de son incomparable correspondante :

Et moi, dans le c... (9 septembre 1779).

Et ailleurs, à propos d'une autre de ces humbles et touchantes prières de ne pas rester longtemps sans répondre :

Voilà un fier mensonge. Il faut être un monstre avéré et une gueuse sans honneur et sans pudeur pour aller chercher des tournures de mensonge aussi noires et aussi impudentes que celles-là.

Un monstre, la marquise! Passons. M. de Sade boude, décidément; il sait que c'est par là qu'il causera le plus de peine à celle qu'il s'exerce à affliger d'autant plus qu'elle lui montre une bonté grandissante; alors, la marquise se fait caressante, càline, pour obtenir

quelqu'un de ces billets qui ne contiennent pourtant que reproches et qu'injures :

Je crains que tu me confondes avec ceux qui ont des torts envers toi : cette pensée fait mon supplice. Je garde précieusement tes lettres, afin de te les représenter quand tu sortiras et de te prouver combien tes interprétations sur ce que nous essayons sont fausses, et combien ton esprit est bizarre. Je te vois d'ici faire une pirouette sur les talons, mais, allons, je te retiendrai, je t'enfermerai dans ma chambre et tu ne sortiras pas que tu n'aies tout lu, tout confronté, et que tu ne m'aies dit : « Ma petite femme, je te rends justice. » Et alors tu ne pourras pas dire que j'ai tort !... Adieu, mon tendre ami, écris-moi, je t'en conjure, à moins que ton but soit de me désespérer.

Un mot est arrivé du marquis, sec, brutal, selon sa coutume. Mme de Sade s'en contente, en montre de la joie, répond aussitôt avec enjouement :

Tu auras exactement, mon tendre ami, tout ce que tu demandes, sans que j'ajoute rien de ma tête.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le marquis, avec

tout le respect que je dois à mon seigneur et maître, votre très humble et très obéissante servante, et la femme la plus tendre de toutes, quoi que vous en disiez.

MONTREUIL DE SADE.

Ce 8 juillet 1779.

Elle croit pouvoir continuer sur ce ton de badinage :

Je suis bien aise de t'apprendre que j'engraisse de façon à ce que je me meurs de peur de devenir une grosse coche. Quand tu me verras, tu en seras surpris.

C'est aussitôt une interprétation insultante de la part du marquis. « A force de te retourner avec mon teinturier, écrit-il. Grosse! pour ce mot-là, que veut-il dire? » Il ne peut venir à l'esprit du marquis que des idées abominables, qu'il manifeste. Pour cette fois, devant ce soupçon affreux, la marquise a une défaillance. Cela est tellement horrible qu'elle reste sans force pour se défendre. Elle a besoin de se remettre de l'épouvante que lui cause une telle accusation. Mais la fin de l'année approche :

elle ne veut pas que le marquis demeure sans nouvelles, et elle fait écrire par son fils aîné cette lettre, qui atteste dans quels sentiments elle élève ses enfants à l'égard de leur père, leur ayant d'ailleurs caché la cause de son absence, à bout d'arguments, parfois, pour expliquer sa prolongation :

Mon cher papa, je profite du jour de l'an pour vous offrir les vœux que je fais tous les jours à Dieu pour (la) conservation de votre santé qui nous est si chère, et pour vous prier de pancer à vos chers enfants. Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire je me suis bien appliqué à l'écriture affin que vous me trouviez bien avancé. Je fais tout mon possible pour mériter toutes vos bontez, celles de ma chère maman et de monsieur le prieur. Nous voudrions bien vous voir à Valery, nous serions bien content. J'ai recommencé pour la troisième fois mon rudiment, mais je ne suis guère habile. Monsieur le prieur m'a promis que je commencerais la métode ce mois de janvier ; j'ai bientôt fini l'histoire de Louis quatorze. Je prie Dieu tous les jours pour vous, mon cher papa, et je luy demande de me rendre digne de votre tendresse. Si vous aviez la bonté de m'envoyer un petit thème à faire, je feray mon possible pour vous plaire et pour que vous soyez content de moi. Je baise votre

main et j'ai l'honneur d'être avec un profond respect, mon cher papa, votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

CHEVALIER DE SADE[1].

Dès ce moment, la jalousie ou la comédie atroce de la jalousie remplissent les lettres du marquis. Après un moment de véritable effarement, la pauvre marquise, reprenant son rôle de victime volontaire, cherche à dissiper ces alarmes que lui exprime durement son mari. De la jalousie véritable ! Elle n'était pas possible. M. de Sade cédait à ce besoin de torturer les faibles, qui était en lui, de les torturer moralement quand il ne pouvait pas le faire physiquement.

Je suis inquiète, mon tendre ami, si tu as reçu ma lettre, si elle t'a tranquillisé, s'il te reste encore

---

1. Louis-Marie de Sade, qui avait eu pour parrain et marraine le prince de Condé et la princesse de Conti. Sous-lieutenant au régiment de Soubise en 1783, donne sa démission en 1791 et sert dans l'armée de Condé, rentre en France, se distingue comme graveur, puis reprend du service en 1806. Lieutenant du régiment de Wissembourg, il est assassiné à Corfou, le 9 juin 1809, en rejoignant son régiment. Malgré les obligeantes recherches d'un de nos consuls en Grèce, M. Gaston Lemay, je n'ai pu avoir de détails sur cet assassinat.

6*

quelques doutes. Il ne me suffit pas que ma conscience ne me reproche rien : j'ai besoin de ton bonheur et de ta satisfaction. J'aime mieux que tu m'aies dit tes soupçons, tes inquiétudes que de les garder, parce qu'il m'est très facile de me justifier...

Se justifier, elle !...

Cependant (juillet 1781) on la voit s'ingénier à dissiper les fureurs, feintes par un raffinement de méchanceté, de cette jalousie qui inspire maintenant les lettres du marquis. Celui-ci a exigé qu'elle rompît ses relations. Mlle de Rousset, trop franche, lui est devenue suspecte ; il se défie de cette femme raisonnable et spirituelle, qui s'afflige parfois de l'aveuglement de son amie. Mme de Villette-Choisy, prenant en pitié la solitude de la marquise, fâchée décidément avec sa mère, l'a conviée à habiter chez elle. M. de Sade pousse les hauts cris : il ne veut pour sa femme ni des consolations, ni une aide matérielle dont elle aurait besoin. Il entend pouvoir la tourmenter à loisir, et son monstrueux égoïsme n'accepte pas la pensée de quelque bienfaisante compagnie pour elle.

Et la marquise de s'incliner encore une fois, de renoncer aux amitiés qui lui sont chères et qui la soutenaient :

Je ne verrai plus qui te déplaît. Veux-tu que je me mette dans un couvent? Mon choix serait bientôt fait si l'on me permettait de m'enfermer avec toi.

Et, dès le lendemain, elle se préoccupe d'achever de tranquilliser ce tyran qui, des murailles de sa prison, est plus obéi que s'il était présent.

Je n'irai point demeurer avec Mme de Villette. C'est de chez moi que je t'écris, rue de la Marche. Je te donne ma parole d'honneur que je n'irai point loger chez Mme de Villette. Je vais chercher un couvent afin de t'ôter les facultés de te tourmenter comme tu fais. L'amitié, l'intérêt qu'elle prend à ma situation m'ont attaché à Mme de Villette ; mais cette amitié ne tient plus, du moment qu'elle te déplaît. Je romprai avec elle.

Il n'est pas de sacrifice auquel elle ne se résigne, et celui-là lui coûte, certes! Mme de Villette lui a témoigné mille bontés, de discrètes prévenances, a prouvé la sûreté de son com-

merce. Il est dur de se montrer presque grossière avec elle. N'importe, sans une réserve, cette âme limpide se soumet. Plus on avance, plus cette folie de dévouement paraît prodigieuse.

Le marquis a répondu par des plaisanteries narquoises : il est facile, dit-il en substance, d'écrire qu'on obéit. Rien ne prouve qu'on ne l'abuse point ! Il est facile de le tromper; qui l'assure que sa femme ne trouve point d'agréables compensations à son état d'isolement ?

La pauvre marquise, à qui l'outrage a été si cruel, pour qui il a été la grande épreuve, proteste énergiquement de l'innocence de sa vie dépourvue de tout plaisir, de toute distraction :

Mais c'est pour ne rien faire qui ne te soit agréable que je te consulte sur ce qu'on me propose. Tu dis que je mens quand je te marque que je vois très peu de monde. Je n'ai d'autre chose à te répondre à cela que je te marque toujours la vérité et que tu le reconnaîtras à ta sortie, en vérifiant tout ce que je t'ai écrit. Je pense toujours à me mettre dans un couvent. Je voudrais en trouver un qui ne fût pas

sur le grand ton et où il y ait peu de femmes. J'en ai trois dans la tête : je verrai celui où il y aura un appartement de libre pour le plus tôt.

A ces déclarations si simples, si loyales, témoignant un si grand désir de calmer d'injustifiables inquiétudes, le marquis répond par de nouvelles injures, plus graves, plus odieuses. Son esprit dépravé ne cesse de forger de folles accusations et il imagine un monstrueux roman dont sa femme serait l'héroïne. Les termes de ses lettres sont maintenant orduriers. La marquise est épouvantée de ces ignominies, qui n'étonnent plus qu'elle :

Ta façon de penser à mon égard m'atterre, m'anéantit, m'humilie, moi qui ne vis et n'existe que pour toi!... Me voir soupçonnée et avilie! Je me tais, mais *vous* faites une plaie à mon cœur (combien il faut qu'elle soit blessée pour employer ce « vous » pour la première fois!). Pourtant, il ne se refermera jamais. Je n'ai pas à me justifier, ma conduite est au su et au vu de tout le monde. Non, il n'est pas possible que, me connaissant comme tu dois me connaître, tu penses ce que tu écris.

Toutefois, elle ajoute à tout ce qu'elle a fait

cette preuve suprême d'abnégation de s'aller enfermer dans un couvent, un couvent dont la règle est sévère, — elle l'a choisi tel intentionnellement, — et elle donne sur son existence des détails qui seraient faits pour désarmer qui que ce fût, — sauf ce dément de l'outrage :

Je me trouve très bien à Saint-Aure : le couvent est très régulier, exige beaucoup d'assiduité au cœur. Toute sorte de femme n'y entrerait pas et n'y serait pas contente, mais moi, qui ne crains pas sa régularité ni qu'on sache ce que je fais, je ne m'en inquiète nullement.

Le marquis ne se borne plus aux injures. Dans les visites que lui fait sa femme, il la brutalise, il en vient à la frapper. Plusieurs fois, il s'est jeté sur elle en furieux, toujours en lui reprochant une trahison imaginaire. Elle ne fait qu'une timide allusion à ces violences, un jour de lassitude immense, de découragement, de désespoir, sans que, cependant, ses sentiments de tendresse aient changé :

Si tu es capable de me poignarder, ce serait dans

ces circonstances un grand bonheur pour moi de ne plus exister.

Réflexion du marquis, au-dessous de cette lettre si navrante qu'on ne peut la lire sans être attendri :

Quelle platitude! grand Dieu! quelle platitude!

De la platitude! Voyez pourtant s'il y en a dans ce billet-ci! Mme de Sade s'est avisée, dans sa douleur, d'une explication aux accusations de son mari. Elle ne veut pas, elle ne peut pas croire que ces accusations viennent de lui. Ainsi, ce cœur admirable cherche-t-il, même contre la vraisemblance, des excuses aux cruautés du marquis. Elle a imaginé qu'un calomniateur l'aurait desservie; elle se rattache à cette idée, et, alors, sentez bondir la lionne qui se rencontre parfois en elle, quand elle est menacée dans l'irrémissible amour qu'elle a voué à celui qui lui en sait si peu de gré :

Je ne sais pas quel est l'homme mal instruit qui peut te faire dans ses lettres un tas de comédies!

Ah! qu'il ne s'avise pas de mettre la division entre nous, car je te jure que je le découvrirai et qu'il aura affaire à moi, car je ne suis pas tendre sur cet article !

V

Mais la conduite du marquis à l'égard de sa femme ne se modifie point. Chacune des visites qu'il reçoit d'elle est marquée par un scandale. On doit intervenir pour que la marquise ne soit point blessée; il faut la défendre contre ses colères déchaînées. Cette créature de douceur et d'héroïsme dans la bonté court maintenant de véritables dangers. Il n'est plus possible de la laisser s'y exposer. La responsabilité des autorités se trouve engagée là. Le 25 septembre 1782, le lieutenant de police, M. Le Noir, interdit ses visites. Il fait venir M[me] de Sade et l'informe, paternellement, de la décision qu'il a prise. Peut-être aussi, en ne se bornant pas à lui écrire, ce sceptique par état a-t-il quelq

curiosité de causer avec cette obstinée de l'amour conjugal. Elle prie, elle supplie vainement le magistrat, étonné de cette prodigieuse constance. Le lieutenant de police ne parvient pas à lui faire entendre raison et est forcé de lui promettre évasivement d'en référer au ministre. C'est cette conversation que résume ce billet du jour même. En le traçant fébrilement sur le papier (l'orthographe en est encore plus étrange que dans les autres!), Mme de Sade, — la pauvre âme! — a oublié aussitôt les mauvais traitements dont, d'ailleurs, elle ne s'est jamais plainte. Ils n'ont été connus que par des témoins.

Mon tendre ami, je fus tout à l'heure chez M. le Noir. Quelle fut ma surprise, quand il me signifia que, si je persistais à vouloir te voir, il fallait qu'il prît auparavant les ordres du ministre et lui rendît compte de ta conduite. Cela m'a atterrée...

Seule, sans appui, car elle a rompu avec toutes ses relations, et ceux qui s'intéressent encore à elle tentent inutilement de la guérir de sa folie de dévouement à l'égard d'un monstre,

elle cherche désespérément à fléchir M. Le Noir. Elle ne se soumet pas à une décision que toute autre qu'elle eût considérée comme une délivrance. Et, si elle ne peut venir, elle écrit du moins : elle jure que, mise dans l'impossibilité de porter ses consolations au prisonnier, elle ne pense qu'à lui :

Mon cœur n'a pas changé : il t'adore et t'adorera toujours. La seule vengeance que je te garde est, à ta sortie, de te faire convenir, après toutes vérifications et informations, que tout ce qui t'a passé par la tête pendant ta détention sont des extravagances des plus pommées.

Rien ne l'arrête pour essayer d'adoucir la captivité du marquis (captivité qui n'était point sévère à l'origine, qui cessera bientôt de l'être et qui ne l'est, passagèrement, que par sa faute). Elle s'ingénie à obtenir la translation de M. de Sade au fort de Montélimar. Mme de Soran, dame de madame Elisabeth, a fini, ayant l'imagination romanesque, par prêter quelque assistance à la marquise, et celle-ci supplie son

mari d'écrire aussitôt une de ces lettres qu'il tourne si bien (car elle en est toujours à l'admiration pour tout ce qui vient de lui), à cette protectrice.

Il n'est pas d'épreuves qui ne soient réservées à la malheureuse et tendre femme. Par quelque lubie de souvenir, le marquis s'avise d'exiger des nouvelles de la sœur de la marquise. Sujet douloureux entre tous pour elle, car, avec le temps, elle n'a pu ignorer, si grand que fût son aveuglement, quelles relations ont eues sa cadette et son mari. Elle se contraint à répondre, mais il est au-dessus de ses forces de le faire autrement que discrètement et sobrement.

Le silence que je mettais, mon ami, à ne point te parler de ma sœur était bien raisonnable. Puisque de l'avoir rompu par envie de te satisfaire ne sert qu'à te faire tirer de fausses conséquences, c'est pour la dernière fois que je te parle d'elle. Tu exiges que je réponde à tes questions, me jurant de ne plus m'en ouvrir la bouche et de te calmer! C'est donc pour te calmer que j'écris.

Quelle est la raison qui l'a fait sortir de chez ma mère? — Rien qui te regarde et qui la déshonore.

Est-elle mon ennemie? — Non.

Quel est le genre de son logement? — Je ne peux désigner ni rue ni quartier. Quel qu'il soit, cela ne peut te nuire. Cette réponse est inutile à faire.

On sent, dans ce billet, ce qu'il y a de pudeur souffrante, en abordant un pareil sujet. Il y a certains pardons qui sont impossibles à cette âme généreuse. Le seul fait d'avoir consenti à répondre, si laconiquement que ce soit, est un sacrifice qui lui a demandé un immense effort. Elle s'y est résolue, pourtant, pour obéir, et n'y aurait-il pas là l'occasion de réflexions psychologiques curieuses? Placée entre cette alternative de réveiller une souffrance personnelle ou d'irriter son mari, elle n'a pas hésité : elle s'est contrainte à effleurer (et elle l'a fait avec la plus délicate chasteté) un passé qui est pour elle si pénible. Mais à quelles résignations ne s'est-elle pas habituée?

Elle se console de ces tristesses en parlant de ses enfants. Elle fait faire leur portrait pour l'envoyer au marquis. Forcée de ménager ses

ressources (je n'ai parlé qu'en passant de ses sacrifices d'argent, mais cette correspondance dit assez qu'ils ne lui avaient point coûté), elle raconte qu'elle a trouvé « une demoiselle qui fait le pastel », peu exigeante et habile. Elle parle sans cesse de leur père à ses enfants :

Sois sûr qu'ils t'aiment. Je les ai portés dans mon sein, et ils ne peuvent y avoir puisé que la plus vive tendresse pour toi. Comme moi, ils feront toujours ta volonté avec satisfaction.

On ne ferait que se répéter en analysant les lettres de la marquise qui continuent durant des années. Mêmes sentiments, même ton, mêmes regrets d'une séparation à laquelle elle ne s'habitue point, mêmes générosités, mêmes protestations indignées contre des accusations que multiplie l'imagination tourmentée du marquis.

A force de démarches, elle a obtenu de revoir son mari, qui, par hypocrisie, a feint le retour à plus de justice envers sa femme, soit que ses soins lui manquent, soit qu'il éprouve quelque

féroce volupté à la faire souffrir davantage en des conversations où il met tout ce qu'il y a d'odieux en lui. Car il ne l'aura retrouvée que pour renouveler, pour accentuer les reproches de ses délires de maniaque.

Voici, datée du 13 juillet 1786, la lettre par laquelle Mme de Sade est autorisée à visiter son mari, cette lettre que, dans son infrangible constance, elle a tant attendue. Le lieutenant de police, à qui elle est adressée, lui en a transmis la copie.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite au sujet du marquis de Sade. Je ne vois point d'inconvénient à ce que vous permettiez à Mme de Sade de voir son mari une fois par mois seulement, sauf, si le prisonnier n'en abuse pas, à autoriser Mme de Sade à la remise des visites plus fréquentes.

Le baron de Breteuil.

Le marquis, que l'on surveille pendant ces visites, s'ingénie, les premières fois, devant les témoins qui lui sont imposés, à capter leur confiance, pour qu'on arrive à le laisser seul avec

celle qu'on peut bien appeler sa victime. Il pousse la fourberie jusqu'à écrire à sa femme une lettre presque galante. Quelle joie, quel ravissement pour la pauvre marquise, qui croit à sa sincérité ! Et elle s'empresse de lui répondre en tout abandon, en toute confiance :

Ton billet est charmant, mon tendre ami, et encore plus l'élan du cœur qui l'a dicté. Sois sûr que je te le rends au centuple. Je ne cesse de le relire, ce cher billet ? Qu'il m'est cher, puisqu'il me peint si bien tes sentiments pour moi ! Je suis au comble du bonheur ; tu sais que tu es le but de toutes mes pensées et que l'idée de ton bonheur me sert de boussole.

Cependant, une lettre qui suit est de ton plus grave. La dévotion où, dans son isolement, s'est jetée la marquise, n'a pu altérer sa tendresse pour cet époux, si indigne soit-il, mais elle a mis dans ses pensées une empreinte d'une mélancolie un peu austère :

Mes sentiments seront toujours conformes aux tiens dans tout ce qui ne te sera pas préjudiciable dans ce monde et dans l'autre. Tu voudras donc

penser comme moi, mon tendre ami. Si tu es de bonne foi, Dieu ne te refusera pas la grâce. Demande-lui de croire en lui de tout ton cœur, et il te l'accordera. C'est un Dieu bon : il ne demande qu'à pardonner ; mais il connaît le fond du cœur. Il en a changé de plus durs et de plus coupables que toi.

Mon bonheur serait de te voir heureux en ce monde et d'espérer de te voir heureux en l'autre. Cette assurance me ferait mourir de joie.

Sentez-vous comme cette âme passionnée a dû se replier sur elle-même ? L'amour persiste encore, aussi ardent, mais mêlé d'une ombre de scrupule, ainsi que l'ont fait les méditations dans le couvent où la marquise fut une volontaire recluse. Il n'a pas diminué : il s'est ennobli.

Avec une sorte de génie dans la perversité, le marquis de Sade sent bien ce qui se passe en cette nature aimante et troublée. Il est jaloux du Ciel, à présent. Et il se plaît à ramener sur la terre cette âme qui s'est affinée dans la souffrance, qui s'est, en quelque sorte, éthérisée. Il rappelle, avec un art infernal, à cette femme qu'il n'a jamais aimée, et qui l'a adoré, des souvenirs qui la doivent bouleverser ; il s'attache à

la replacer en pleine vie ardente, à la remuer par un langage brûlant. Il n'admet pas qu'elle puisse trouver quelque repos, même dans la pratique de la prière. Il lui envoie bientôt le très profane manuscrit d'*Henriette et Saint-Clair*. Et il doit avoir une joie mauvaise à voir qu'il a tôt réussi.

J'ai lu *Henriette*, lui écrit la marquise (1787), et j'y ai reconnu l'auteur de *l'Égarement de l'infortune*. Je la trouve bonne foncièrement et faite pour faire le plus grand effet vis-à-vis ceux qui ont de l'âme. Elle ne révoltera que les âmes pusillanimes qui ne sentiront pas la position et la situation. Elle est assez différente du *Père de famille* pour n'être pas crue calquée dessus. En général, elle a de grandes beautés. Voilà mon avis sur une simple lecture. Je la relirai encore plus d'une fois, parce que j'aime à la folie tout ce qui vient de toi, étant trop partiale pour en juger sévèrement.

Mme de Sade est bien reconquise. Un instant, le Ciel a failli la disputer au marquis. Maintenant, il va de nouveau se plaire à la torturer implacablement. Jamais dessein ne fut si méchamment et si froidement exécuté.

Henriette et Saint-Clair est bien loin des romans infâmes du marquis. Au reste, sans paradoxe, n'y aurait-il pas une étude à écrire sur les *Œuvres morales* du marquis de Sade? L'hypocrisie de l'auteur de *Justine* se plut à ces contrastes. Rien d'innocent comme *Dorci, ou la Bizarrerie du sort*, où se trouve constamment l'éloge de la « sainte bienfaisance » et de l'humanité : « De toutes les vertus que la nature nous a permis d'exercer sur la terre, la bienfaisance est incontestablement la plus douce. Est-il un plaisir plus touchant, en effet, que celui de soulager ses semblables? Et n'est-ce pas à l'instant où notre âme s'y livre qu'elle approche le plus des qualités suprêmes de l'être qui nous a créés? » Et *Oxtiern*, empruntant la forme dramatique pour flétrir « les effets du libertinage »! Et les édifiantes recherches sur Jeanne Hachette!

Mais passons. Ceci n'est pas l'objet de cette étude, qui n'a pour but que de faire connaître une figure véritablement angélique associée à l'existence d'un homme dont le nom n'inspire

que répugnance. Le marquis « tient » donc bien de nouveau sa femme. Et alors il recommence à l'accuser d'ignominies. L'esprit tout plein des monstrueuses héroïnes de ses romans abominables, il formule contre elle d'horribles reproches ; il invente, avec des détails circonstanciés, les trahisons qu'il lui prête, et lui, dont la plume se trempe dans le sang et dans la boue, il joue l'indignation pour son inconduite ! La marquise retombe douloureusement du haut de son rêve d'une réconciliation entière. N'est-elle pas à bout d'arguments pour se défendre ? Sa longue, son immuable fidélité n'est-elle pas là pour témoigner pour elle ?

On sent son désespoir immense dans ce billet de décembre 1788 :

Réponse à votre lettre secrète donnée à ma dernière visite :

Elle m'a navré le cœur de la plus vive douleur. J'en ai été si saisie qu'elle m'a ôté la faculté de penser. Le lendemain mardi, Mme de Villedeuil m'avait donné rendez-vous : il m'a été impossible de proférer une parole. Toute la douleur de votre injustice à mon égard se trouve concentrée en moi.

Et cependant, elle pense, dans le même moment aux besoins du prisonnier et elle mêle aux plaintes d'une âme infiniment blessée ses recommandations coutumières pour les menus objets qu'elle envoie.

Mais que n'imagine pas M. de Sade ? Il accuse sa femme de montrer envers lui une dureté dont il se lamente. Plus il est coupable, plus il invente de griefs, si absurdes soient-ils. Il n'y aurait eu qu'à hausser les épaules. La marquise, toujours conduite par son cœur, croit devoir protester :

Moi! refuser de vous voir et de vous entendre! Pouvez-vous le croire? Non, certainement, vous ne pensez pas ce que vous dites, ou vous seriez le plus injuste de tous les hommes. Non, je ne refuse point de vous voir, de vous écouter, vous le savez bien...

Et ces mots qui reviennent sans cesse sous sa plume, dans son désarroi, qui résument sa vie d'abnégation, de tendresse entêtée, de vaillance dans la volonté de rester fermée à tous les avis, à tous les conseils qu'on lui donne, dès qu'ils sont contre ce misérable ingrat qu'elle ne se résout pas à moins chérir :

J'ai la tranquillité de la bonne conscience. A votre sortie, vous me rendrez plus de justice, j'en suis sûre.

Arrêtons ici les citations de cette correspondance que j'ai, je l'avoue, trouvée profondément touchante. C'est la persévérance la plus complète, la ténacité, l'opiniâtreté dans une affection que tout devrait décourager : l'indignité de celui qui en est l'objet, sa méchanceté perpétuelle qui devient une sorte de virtuosité chez lui[1], sa brutalité qui s'exerce même par des voies de fait. Par quel prodige, chez cette femme, née assurément pour vivre une existence familiale, élevée dans un milieu sévère, aimant la régularité et l'ordre, ennemie des sentiments compliqués, cet attachement persiste-t-il, sans que rien le puisse rebuter, se ravivant constamment, au contraire, dans les déboires les plus

1. Je dois à feu M. Charavay la communication d'une lettre du marquis adressée à l'administrateur de Charenton, M. Coulmier. Ce ne sont qu'injures se terminant ainsi : « Au reste, vous n'ignorez pas que votre conduite avec moi vient de vous ravaler au rang des plus vils laquais. » Sur la marge de cette lettre, M. Coulmier avait consigné cette réflexion mélancolique : « Correspondance avec M. de Sade, le père. On jugera combien il m'a fallu de patience avec lui ! »

amers ? Comment cet esprit sérieux qui est en elle, timoré quand il ne s'agit pas de ce qui la concerne, s'allie-t-il avec cette passion qui ne s'éteint point, même sous l'outrage ? J'ai peut-être indiqué au début de ces notes le secret de ce grand amour, le miracle de sa pérennité ; et en quelles impressions ressenties naguère avec une extraordinaire vivacité il trouvait un aliment ? Jamais prisonnier n'eut un tel soutien et, quel que soit le rococo de l'expression, un pareil « bon ange » veillant sur lui. On a vu le cas que faisait le marquis de ce dévouement qui touchait au sublime.

Quand il sortit de Charenton, où, de la Bastille, il avait été transféré, son premier soin fut de prendre ses dispositions pour faire prononcer la séparation « de corps et d'habitation ». Par une perfidie suprême, attirant sa femme dans les pièges d'une procédure compliquée, il amena la marquise, abusée par des prétextes de raisons d'intérêt, à en être l'instigatrice (sentence du Châtelet, rendue par défaut, le

9 juin 1790). Ce fut l'artifice le plus odieux. Il avait alors pour maîtresse la Présidente de Fleurieu.

On peut dire que, de ce jour-là, la marquise de Sade, reprenant son nom de Montreuil, cessa véritablement d'exister. Quelle détresse pour cette âme si tendre ! Ses fils avaient émigré. Le gentilhomme qu'elle avait tant aimé, alors qu'il revenait maître de camp de cavalerie, couvert de quelques lauriers militaires cueillis pendant la guerre de Sept Ans, était devenu le citoyen Sade, secrétaire de la section des Piques. Son nom ne lui arrivait dans sa retraite que pour lui apporter l'écho de quelque nouveau scandale. Elle était seule, triste, désabusée. Elle mourut à Echauffour, près d'Argentan, le 7 juillet 1810[1]. Elle avait largement payé son tribut à la misère humaine.

---

1. Un incendie détruisit les Archives d'Echauffour en 1813. Les tables décennales furent seules sauvées.

Le château d'Echauffour est habité aujourd'hui par M. de Gibert.

UN AMOUR PLATONIQUE

DU

MARQUIS DE SADE



Le Marquis de Sade.

D'après une lithographie de 1829.

UN AMOUR PLATONIQUE

DU

MARQUIS DE SADE

J'ai parlé, dans l'étude que j'ai consacrée à la marquise de Sade de Mlle de Rousset, son amie, que nous avons vue gronder le marquis, sur un ton d'enjouement, de son irritable humeur et de ses injustices à l'égard de sa femme.

Or, dans les *Archives de la Bastille*, cette mine inépuisable, il se trouve aussi toute une correspondance de cette Mlle de Rousset, une correspondance assez singulière, sérieuse et plaisante, amicale, et, un moment, un seul moment, versant brusquement dans le sentiment,

puis reprenant son ton aimable, dégagé, raisonnable. Et voici qu'un petit roman s'évoque, où le terrible marquis apparaît, contre son ordinaire (mais tout arrive et se rencontre dans la vie d'un même homme), un amoureux platonique. Il est vrai, ce qui explique d'une façon majeure ces déclarations et ces soupirs, chez un personnage aux appétits généralement plus violents, qu'il était alors prisonnier à Vincennes.

Mais ce qui ressort de ces lettres, c'est que le marquis de Sade, même après les scandales qui avaient motivé ses arrestations successives, n'était, pour ses contemporains, plus indulgents ou moins instruits que la postérité, qu'un grand mauvais sujet, qu'un libertin un peu plus libertin qu'un autre, avec lequel il n'était pas malséant d'entretenir des relations épistolaires, quand on ne le pouvait visiter.

M[lle] de Rousset était une Provençale, et c'est pendant son séjour en Provence, dans son château de La Coste, que le marquis l'avait connue. C'était une femme d'humeur indépendante,

d'esprit large, très « XVIIIe siècle », avec un brin de philosophie « sensible » ; au demeurant, une bonne personne, dévouée à ses amis. Il y avait eu vraisemblablement entre elle et le marquis, naguère, quelque léger commerce de galanterie, sans nulles conséquences, et elle avait dû se défendre spirituellement, sans avoir à courir de grands risques, le marquis ayant ailleurs de l'occupation. Une durable affection mutuelle avait fait place à ces escarmouches badines. Les mésaventures du marquis n'avaient trouvé en M[lle] de Rousset que compassion, sans qu'elle eût été jusqu'à l'apparence même d'un blâme. N'étant point de celles qui se scandalisent du récit d'histoires très libres, elle était évidemment informée de tout, cependant.

En 1778, elle vivait dans l'intimité de la marquise de Sade, qui, délaissée, triste, ne pensait uniquement qu'à ses démarches pour faire rendre la liberté au marquis, et elle était la confidente de ses chagrins, confidente parfois un peu brusque, représentant la plupart du temps

le bon sens, dont elle faisait entendre la voix rude, mais, à tout prendre, comprenant assez bien la passion qu'inspirait M. de Sade à son amie. Elle se fâchait qu'elle souffrît et qu'il la fît souffrir ; elle reprochait, avec ses façons garçonnières, son attitude un peu plaintive à la marquise ; elle s'encolérait des violences du marquis et ne se gênait pas pour les lui reprocher. Mais elle ne voyait là, avec optimisme, que les boutades d'un homme livré à l'ennui ; et, si elle l'accusait d'être « détestable », c'était dans un sens adouci qu'elle employait ce mot, parce que ses lettres faisaient couler des larmes et qu'elle n'aimait point les larmes, sans mettre en ce grief rien d'irrémédiable.

Amie, elle l'était jusqu'à la sollicitude pour de menus détails et des préoccupations matérielles. C'est elle qui aidait la marquise à garnir les paniers qu'elle envoyait au prisonnier, qui suggérait des idées de « gâteries » correspondant à ses goûts, qui accomplissait quelques-unes de ses commissions. Quand on pense à

l'homme qu'était le marquis de Sade, on peut trouver étrange cette collaboration de deux femmes de cœur pour arriver à satisfaire à ses moindres désirs. Ainsi ce sont des courses, de compagnie, dans les magasins de Paris pour trouver « des bottes fourrées, d'une largeur et longueur à pouvoir y danser une *allemande* dedans ».

La pauvre marquise, sans cesse rabrouée, quoi qu'elle fasse, perd parfois un peu la tête dans la crainte de déplaire encore, en dépit de ses intentions, à cet époux si exigeant. Alors Mlle de Rousset, avec plus de sang-froid, reprend point par point ses lettres et veille à ce qu'il ne puisse plus récriminer contre l'interprétation des instructions qu'il donne. C'est elle, par exemple, qui se charge volontiers de la correspondance avec Gaufridy, l'intendant des biens de Provence, dont le marquis est mécontent, comme il l'est de tous ceux qui s'occupent à le servir.

Dans les moments où il est le plus irritable,

où il a le plus rudoyé la bonne et tendre marquise, c'est elle qui intervient, à la prière de son amie, pour l'apaiser, et elle le sermonne avec son habituel enjouement, en cherchant à l'amuser, tout en plaidant chaudement la cause de la pauvre Mme de Sade, en amenant le quinteux reclus à demander de ses nouvelles, car elle sait que rien ne touchera et ne réjouira davantage l'infortunée. Elle lui adresse des recommandations que la vigilante et inlassable affection de la marquise lui inspire : il a tort de se coucher si tard, de passer la nuit à lire et à écrire : « Pourquoi veiller ainsi? Cela vous rendra malade, on ne connaît le prix de la santé que lorsqu'on l'a perdue. Ménagez-la, ou je boude... »

Ce sont aussi des conseils sur ses façons d'être, souvent imprudentes. Le marquis a eu, ainsi, le tort de fort mal recevoir un envoyé du lieutenant de police : elle lui démontre les inconvénients de ses marques trop visibles d'impatience :

« Encore de grandes fautes! Il faut laisser mûrir sa tête. *Il* dit des sottises; s'*il* avait la liberté, *il* en ferait! Vous avez malmené M. Boucher, premier commis de police. Madame m'en avait parlé. Il en a encore le cœur si gros que, dans une première visite que je lui ai faite, il en témoigna son mécontentement. Je le crois très honnête : ne le serait-il pas, il suffit que vous ayez besoin de lui pour le ménager. Raccommodez cela à la première occasion. N'oubliez pas qu'il est essentiel de peser ses écrits et ses expressions au sanctuaire de la plus saine et sage raison. Il faut de la modération en tout, je vous en supplie! Vous connaissez assez mon cœur, vous devez juger que le conseil que je vous donne, je le prendrais pour moi si je me trouvais dans votre position. Je n'ai point la fatuité de vouloir m'ériger en mentor, je crois que vous me rendez bien cette justice. Ne nous faites donc pas perdre le fruit de nos démarches. Elles se termineront bien! »

Elle sait que ce sont ces démarches, aux-

quelles elle s'est associée, qui tiennent le plus à cœur au marquis. Elle l'en entretient souvent, l'invitant à la patience, l'assurant qu'on ne manque pas de travailler pour lui.

« Je ne suis pas mécontente (20 nov. 1778), mais brusquer l'affaire, ce serait la manquer infailliblement. Les esprits sont encore trop prévenus; avec de la douceur et de bonnes raisons, je juge, à toute rigueur, que votre détention n'ira pas au-delà du printemps prochain. Ce serait un abus que de vouloir l'emporter d'autorité, comme Mme de Sade le pense; elle ne voit pas toutes les difficultés qui se rencontreraient : votre famille réclamerait son captif sur des raisons bonnes ou mauvaises, et vous seriez toujours tourmenté. Il vaut mieux finir une bonne fois pour toutes : un mois, deux mois, plus ou moins, ne sont rien lorsqu'il est question d'acheter une tranquillité permanente. C'est à quoi nous rêvons jour et nuit. Adieu, Monsieur, bonne santé et jamais plus de désespoir, si ce n'est quelquefois dans vos lettres

pour montrer le danger qu'il y a de vous laisser plus longtemps ; mais que le désespoir n'approche jamais de votre cœur. Entendez-vous ? jurez-le-moi sur tout ce qu'il y a de plus sacré. Si vous me le refusez, vous n'êtes plus mon ami, et je vous abandonne. Je veux bien croire que vous avez un moment de découragement et d'ennui : soyez sûr que nous avons les nôtres aussi. L'espoir de les oublier, vous dans les bras de l'hymen et moi dans le charme du sentiment et de l'amitié, me soutient et me donne du courage. Écrivez-moi aussi souvent que vous le pourrez, et que vos lettres soient marquées au coin du sentiment et de la confiance. Mon projet est de tirer parti de tout ; mes batteries sont toutes prêtes pour monter à l'assaut. Vos tantes vont mettre le branle, je leur donne leur pain taillé à tous. Gaufridy est chargé de M. le commandeur et de Cavaillon ; il agira, c'est moi qui vous en réponds, je lui ai mis les feux au derrière. »

Ainsi se montre-t-elle active, avisée, décidée,



ferme en son amitié, et voici le ton, assurément, d'une femme qui s'intéresse sérieusement au marquis. Elle fait plus : elle se défie de ses mouvements d'humeur, qui risquent de tout gâter, et elle lui dicte, au moyen d'un stratagème amusant, sa conduite. Dans un saucisson d'apparence honnête et sans malice, elle a, après l'avoir savamment ouvert, puis reficelé, introduit un billet : c'est le modèle d'une lettre à lui écrire, une lettre qu'elle montrera, qui témoignera de l'état d'esprit et du repentir du marquis, dont elle se servira, selon l'occasion. Et vraiment le mouvement de la lettre et ses termes sont bien de nature à édifier ceux qui se peuvent intéresser à M. de Sade sur sa parfaite contrition.

La voici, et elle est curieuse par cette substitution d'une main féminine à la plume ordinaire du marquis dans cette complicité pour son salut :

« Vous qui avez su lire jusqu'aux replis les plus secrets de mon cœur, que pensez-vous de

l'état de mon âme? Dois-je espérer ou m'abandonner tout à fait à la douleur? Nos entretiens passés m'ont soutenu jusqu'à présent; le dégoût d'être seul, de n'avoir personne qui vous aide à la patience me décourage. D'où vient que vous ne m'écrivez pas? Vous adouciriez mes maux, si vous ne pouvez abréger ma peine... »

M[lle] de Rousset estime qu'il faut présenter le marquis comme à peu près abandonné, et elle feint, elle qui lui écrit si souvent, pourtant, de l'oublier comme les autres. Premier artifice pour attirer sur lui la pitié. Le marquis est censé, maintenant, ne penser qu'à sa femme, et il ne s'agirait pas de laisser supposer qu'elle est, au vrai, sa victime. Et tout cela a l'air admirablement naturel :

« Que fait ma femme ? Ne me mentez pas ! A coup sûr vous l'avez trouvée changée. Je ne peux me mettre dans la tête que l'on désire la mort de tous les deux. Cependant, quelle conduite à mon égard! Quel est le but de ma captivité! Vous rendre sage, me répondrez-vous

lestement. La plaisanterie, Mademoiselle, est délicieuse quand on ne souffre pas, mais à un cœur flétri tel que le mien vous devez un aliment plus solide. Le temps passé n'est plus : si vous êtes de bonne foi, vous avez dû voir que mes malheurs ont totalement changé mon existence. La jeunesse a des écarts ; je suis trop directement puni. Vous savez que nous avons dit souvent que le mal n'était pas sans remède. J'ai encore bien présents tous les projets d'économie que vous me mettiez sous les yeux. Ce ne sera pas en me privant de ma liberté et peut-être de ma raison, qu'on apportera de grands remèdes. Qu'on me laisse faire, et mes enfants béniront leur père ; nous serons tous contents, je vous assure. »

Le plaidoyer n'est-il pas habile, ne fait-il pas valoir tous les arguments pour émouvoir la sensibilité ? Et ces protestations d'amour conjugal et paternel ne sonnent-elles pas le mieux du monde ? C'est la redoutable Présidente de Montreuil qui est visée, en fait, car c'est elle qui

tient la clef de la situation du marquis, c'est elle qui a déterminé toutes les rigueurs contre lui.

Mais Mlle de Rousset, pour que le marquis soit plus convaincant, lui suggère d'autres réflexions, et le brouillon de la lettre qu'elle lui demande de recopier se termine de cette façon pathétique :

« N'y aurait-il pas quelque raison de politique qui me retiendrait dans ces misérables lieux ? Oh ! mes amis, faites entendre que ce n'est là qu'une chimère ! toute satisfaction est actuellement remplie, s'il en fallait une ! L'intérêt de ma famille exige que j'aie l'œil à mes affaires, que j'ai laissées en souffrance, vous le savez plus que personne. Il est même de son honneur de demander ma liberté, puisque je n'en veux faire qu'un bon usage. Enseignez-lui, Mademoiselle, votre manière de raisonner, elle est plus simple, plus persuasive, et va droit au but... Si j'avais eu l'honneur de vous connaître plus tôt, si je vous avais même écrit dans ces der-

niers temps, je n'en serais pas où j'en suis... Je voulais être heureux, rendre tels tous ceux qui m'entouraient ; mon ouvrage à peine commencé, on s'est plu à le détruire ! »

Jusqu'à cette sorte de désordre de la péroraison, comme sous le poids d'une émotion trop forte, tout y est. M[lle] de Rousset a tout prévu.

Mais la Présidente de Montreuil sait à quoi s'en tenir sur les serments de son gendre, et elle ne désarmera pas pour une lettre même humble, même enveloppante, même en apparence irrésistible.

Alors, pour détourner M. de Sade de ses préoccupations, M[lle] de Rousset tente, en ses lettres, de l'amuser. Elle l'entretient de menues nouvelles, elle le renseigne sur ce qui se passe à La Coste, elle cause avec lui littérature, elle lui donne ses impressions sur *Clarisse Harlowe*, bien qu'elle avoue n'avoir fait qu'en commencer la lecture, et ses impressions ne manquent pas de vivacité.

« Dans *Clarisse*, j'ai parcouru quelques lettres,

dans le temps qu'une de mes connaissances les lisait à une campagne près Paris, où j'étais aussi. Cette femme, remplie d'esprit, mais absolument insensible au plaisir comme à la peine, au bien comme au mal, je vis que la lecture de *Clarisse* faisait sur elle une espèce de sensation qui m'intéressa. Comme je suivais son caractère depuis longtemps, je jugeai que le roman devait être écrit avec force... Je le feuilletai ; le caractère de *Lovelace* est un mélange de bon et d'odieux : j'aurais détesté les hommes si j'avais continué la lecture. Celui de la tendre et aimable Clarisse me plut davantage : c'est la première fois de ma vie où je me suis félicitée d'être femme. Nous avons l'avantage d'être plus douces, plus vraies, nous sommes souvent vos dupes ; je n'ai jamais reconnu l'avantage que vous retirez de vos trophées de duperies : si les femmes avaient le courage de payer d'un grand mépris ceux qui les trompent, vous seriez tous dupes à votre tour... »

Et ceci l'amène à parler de la pauvre mar-

quise, en ce moment particulièrement malheureuse (11 janvier 1779) des rebuffades du marquis, qu'elle console du mieux qu'elle peut, mais qui a surtout besoin d'un mot amical venant de ce mari pour lequel elle se dévoue vainement :

« Les femmes, en général, sont franches : qui de vous s'en plaint, Messieurs? Il n'y a que M. le marquis de Sade qui ne veut pas que la sienne lui dise : « Je suis un second toi-même. » Cela est pourtant bien joli et bien doux ; si j'avais un amant ou un mari, je voudrais qu'il me le dît cent fois par jour... »

Elle profite de l'occasion pour faire certaines remontrances glissées au milieu de réflexions plaisantes et de malicieuses historiettes. Le marquis, si dur pour Mme de Sade, s'avise cependant d'être jaloux, jaloux d'un maître de musique qui lui donne des leçons. Mlle de Rousset, moitié en riant, moitié d'une façon sérieuse, le gourmande de ce nouveau caprice qui le rend, dit-elle, insupportable :

« Vous ne devez avoir aucun sujet de jalousie contre le maître de guitare : c'est *un comme il faut*, pensant bien, rempli de vertus, brillant plus du côté du cœur que de celui de l'esprit, bonne âme, amusant : nous le voyons peu parce que ses affaires ne lui permettent pas de venir plus souvent. Je l'ai prié de donner quelques leçons pour nous aider à tuer le temps. Occupée à écrire ou à autre chose, j'ai du plaisir à entendre solfier madame... Je suis sûre, au moins, qu'elle ne s'ennuie pas en cet instant-là... »

Et elle ajoute, avec son habituel enjouement :

« Puisque vous êtes d'un tempérament jaloux, je m'observerai bien là-dessus, mais que le ciel vous préserve d'avoir jamais le plus petit caprice pour moi ! Je vous ferais donner à tous les diables ! Vous ne risquez rien, n'est-ce pas, et vous vous en applaudissez ? Eh bien, je vous avertis de vous tenir sur la défensive ; les laides sont plus adroites que les jolies. Vous m'avez toujours vue grondeuse, moralisant sans fin, ne riant que loin de vous. En tournant le

tableau, vous y verrez une physionomie plus douce, qui n'est pas dépourvue de grâce, et un certain maintien coquin qui assassine les hommes sans qu'ils s'en doutent ; vous tomberez dans mes filets ! »

Retenez ces dernières lignes. Elles vont faire impression sur le marquis. Et c'est là le commencement de ce petit roman, imprévu avec un tel personnage, chez qui va naître un amour de tête, un peu nouveau pour lui. Il sait d'ailleurs que M[lle] de Rousset n'est point laide, comme elle dit avec quelque coquetterie. Quelques passages de ses lettres apprennent qu'elle est mince et grande, avec une certaine élégance qu'elle s'accorde, et que son visage a du piquant. Elle plaît et ne l'ignore pas.

II

Le marquis de Sade, à Vincennes, semble n'avoir retenu que ce passage, et, dans son isolement, voici que M[lle] de Rousset, l'amie d'au-

trefois, se transforme à ses yeux. Il a devant lui une vision aimable qui, peu à peu, en vient à habiter, pour son esprit imaginatif, sa chambre de prisonnier. Ce violent se met à soupirer ; il évoque la gracieuse image, elle emplit sa pensée, elle l'attendrit. Elle a eu sur lui une influence singulière et nouvelle ; ce flétri se sent une espèce de fraîcheur au cœur. A sa propre surprise, j'imagine, après tant de brutales passions, il se découvre comme un coin d'ingénuité dans l'âme. Il rêve plus qu'il ne désire, contre son habitude ; il s'amollit, il est langoureux et lyrique.

La réponse qu'il fait à Mlle de Rousset, en s'inspirant de cette partie de sa lettre, qui n'était pourtant que badinage, est en vers, sur des rimes en *if*, et elle est douceâtre, pralinée, musquée, d'une galanterie qui paraît plaisamment vieillotte aujourd'hui.

Mlle de Rousset, gaiement et ne soupçonnant pas les intentions de ces jeux d'esprit, riposte sur le même ton, avec un brin d'ironie. Elle

ne peut guère deviner, en effet, que quelques menues folies, pour dérider le marquis, ont fait éclore en lui un amour troubadouresque. Mais M. de Sade se pique, pour n'avoir pas été pris, tout de suite, au sérieux, et sa susceptibilité se manifeste par quelques mots secs, trahissant son dépit.

La bonne M[lle] de Rousset s'étonne, mais s'étonne en souriant :

« Mes plaisanteries ne vous ont pas plu ! Faites-moi l'honneur de me dire, Monsieur le fagot d'épines, si l'arrêt est porté sur tout le corps de la lettre. Il est autre chose que des plaisanteries. C'est bien. Ah ! vous voulez du grave ! Vous me prenez par mon fort : attendez-vous à n'avoir que des pièces d'éloquence, belle écriture, points et virgules partout. Vous serez donc bien content. Il est bon de connaître votre goût. Que ne le disiez-vous plus tôt... *bien, bien gravement !* J'ai l'honneur d'être, *très gravement*, Monsieur, votre humble servante. »

Alors, le marquis s'explique, cesse d'employer

le langage poétique, trop énigmatique, se lance en de vraies déclarations. Par les réponses, nous pouvons deviner ses lettres. Elles sont ardentes, mais non sans une nuance de respect, car ce ne sont d'abord, de la part de Mlle de Rousset, que d'amicaux reproches, de gentilles gronderies :

« Trop parler nuit, vous savez le proverbe. Que vous êtes maladroit d'éventer ainsi votre poudre !... En voulant me mener par le bout du nez, vous risqueriez beaucoup d'y casser le vôtre... »

Le marquis insiste, supplie sa correspondante de cesser son persiflage. Avec sa belle humeur naturelle, Mlle de Rousset n'y peut parvenir tout à fait. Au demeurant elle ne voit là qu'un jeu et elle s'y amuse, et ce roman par lettres, — dans le goût du XVIIIe siècle, tout à fait, — débute par le scepticisme de l'héroïne :

« Je suis brave, le bruit ne m'a jamais fait peur. J'accepte le défi, malgré votre système, que je ne comprends pas et qui m'a paru de l'algèbre... Oui, nous avons toutes un côté faible,

mais vous l'avez bien aussi. Quel sera le plus adroit pour subjuguer l'autre? C'est ce que nous verrons. Ne vous flattez pas d'avoir une science parfaite sur cette matière. Les femmes que vous avez connues aimaient et chérissaient vos passions et votre argent : avec *sainte* Rousset, il n'y a rien à mordre. Par quel bout la prendrez-vous donc? Vous jouerez le sentiment délicat et quelques petits accessoires, oh! mais je connais cela! Croyez-moi, refusez d'entrer en lice : il est encore temps. Il me semble voir Tantale au bord du fleuve; vous ne boirez pas, je vous en réponds. Quelle confusion pour un homme qui voudrait frétillonner! »

Cependant, Mlle de Rousset répond toujours, prend goût à ce commerce épistolaire et, sans trop s'avouer encore pourquoi, ne communique plus à son amie la marquise, comme elle le faisait toujours, les lettres du marquis. On philosophe de part et d'autre sur l'amour, et, notamment, sur cette proposition du marquis, qui est l'objet de commentaires spéculatifs : « Un

sexe toujours plus faux, plus trompeur que le nôtre, nous force d'imiter ses vices pour toujours posséder ses charmes. » On s'occupe, de part et d'autre, de dialectique sentimentale ; les lettres sont accompagnées de menus présents. Un jour, le marquis, ne disposant pas de grand'-chose, envoie... des cure-dents, et Mlle de Rousset se montre touchée de la pensée. « Ce cadeau, écrit-elle, m'est plus sensible qu'un cadeau de cinquante louis. Vous remuez mon âme d'une façon bien singulière. Qui m'eût dit que des cure-dents produiraient cet effet? » Un autre billet finit d'une façon encore plus tendre : « J'accepte votre baiser, ou, pour mieux m'expliquer, je ne le garde que pour vous le rendre... »

Et c'est que ceci s'est passé, que Mlle de Rousset, en jouant avec le feu, s'y est brûlée. Ce prisonnier, qui ne peut faire qu'écrire, a su trouver le chemin d'un cœur qui se croyait plus fort. Cette philosophe s'est trouvée accessible à des émotions qui la surprennent encore ; et

cette conquête du marquis est, bien qu'elle ne lui suffise sans doute pas tout à fait, étant forcément bornée à un échange d'impressions, celle dont il peut être le plus fier, car il n'a eu d'autres armes que son malheur et sa « sensibilité ».

Oui, vraiment, Mlle de Rousset s'est tout bonnement éprise. Elle s'est troublée, elle s'est grisée de ce qu'elle écrivait en plaisantant, et, une fois de plus, la magie des mots a opéré, a donné une réalité à ce qui ne paraissait que bagatelle. Elle est un peu confuse de ce qui lui arrive, jeune encore sans doute, mais ayant passé l'âge des faciles égarements. Le marquis, auquel elle prête le prestige de l'infortune, ayant oublié les causes de sa détention, lui semble séduisant. Il a éveillé tout ce qui dormait de romanesque en elle, inconnu d'elle-même. Elle cède peu à peu à ce charme qui s'est emparé d'elle, non sans lutter encore, toutefois.

Mais voici quelque chose comme de vraies larmes, et on ne la reconnaîtrait plus, tant il y

a de différence entre le ton sérieux de ses billets d'à présent et son enjouement d'autrefois. Elle prend à la lettre les plaintes du marquis ; elle ne supporte point qu'il souffre à cause d'elle, et elle souffre elle-même. Pourquoi lui a-t-il parlé d'amour ? Elle se hâte même sans doute un peu trop d'attribuer un sens exact aux tendres reproches de M. de Sade.

Dès lors, par prudence, elle écrit en provençal : par prudence, puis par un raffinement d'intimité aussi[1] :

« Vous prenez toujours de mauvaise part des avis où la tendresse de mon cœur fait tout mon crime !... Ce sera donc toujours moi qui vous poignarderai !... Hélas ! il est bien malheureux que vous ne vouliez pas voir comme les autres hommes et que vous vous efforciez, avec plus de force, à être injuste à mon égard... Si cela me rend toujours plus criminelle à vos yeux, je vous promets bien solennellement de ne plus

1. Je dois la traduction des lettres écrites en provençal à l'obligeance de M. Aye-Duparc.

rien vous écrire que des chansons et des sornettes. Je vous appelle mon ami, et ce titre n'est-il propre qu'à me faire verser des larmes de la plus profonde mélancolie ?... Il est plus véritable que je sois une bête que d'être méchante et d'avoir le cœur vicié... »

Mlle de Rousset est « prise ». Il en a été ainsi insensiblement. De simples lettres ont accompli ce prodige de la métamorphoser, elle, en amoureuse.

Pourtant, elle a encore des scrupules : c'est que son cas est assez particulier. Son amitié pour la marquise n'a pas diminué, encore qu'elle la trahisse, au moins en pensée. Il y a combat entre sa droiture naturelle et son inclination : c'est l'inclination qui, durant quelque temps, au moins l'emportera..... Mais, de même qu'un conjoint qui trompe l'autre redouble volontiers d'attentions à son égard, on verra Mlle de Rousset entourer Mme de Sade de soins plus prévenants, d'une sollicitude plus active. Il y a là, évidemment, un gros remords pour elle.

Mais le marquis a su employer un langage bien convaincant, bien ardent, car Mlle de Rousset s'abandonne de plus en plus.

Elle se défend bien encore un peu... mais si peu !

« *Es pas lou tout de dire : voulès de ieou per vostre calignaire.* Ce n'est pas tout de dire : voulez-vous de moi pour amoureux... Un amoureux qui est loin ! Voyez-vous, moi, si j'avais un amoureux, je le voudrais toujours avec moi, il faudrait qu'il occupât toutes les puissances de mon âme, que je le contemplasse, que je l'admirasse, que je lui fisse mille et mille baisers par jour... et toutes ces bagatelles ne suffiraient pas encore pour ma tendresse, je croirais encore n'avoir rien fait ! Ce n'est qu'un échantillon de ce qui se passe en moi, et je ne veux pas tout dire... Or, vous êtes loin et je ne puis que vous plaindre bien fort... »

Mais elle a senti ce qu'il y avait d'un peu cruel dans cette défense. Cet éloignement même

du *calignaire* ne doit-il pas le lui rendre plus cher? La difficulté du prisonnier à faire sa cour comme les autres amants n'est-elle pas un motif pour qu'elle redouble de bonté à son égard? Le marquis fait habilement valoir ses arguments, qui ont trouvé un terrain bien préparé. Il demande si peu! — quelque pitié, quelque affection, de quoi embaumer seulement sa solitude, par cette idée qu'il n'est pas absolument abandonné. De telles raisons sont facilement victorieuses des dernières hésitations de M[lle] Rousset. Il est piquant de trouver constamment sous sa plume l'éloge de la « délicatesse » du marquis. C'est un mot dont l'histoire ne devait plus beaucoup se servir en parlant de lui. Une autre expression ne paraît pas moins curieuse : « Mon cher petit saint. » C'est de cette façon que commencent nombre de ses lettres. Il est vrai que, par badinage, le marquis l'appelait, de son côté, « sainte Rousset ».

La véritable stupeur du changement qui s'est

opéré en elle se trahit encore. Elle évoque le temps où elle vivait à côté de M. de Sade, à La Coste, sans émoi de part et d'autre : « Combien de jours avons-nous passés ensemble à La Coste? Nous étions bien près l'un de l'autre, plus souvent seuls qu'accompagnés. Cependant, je ne troublais alors ni votre sommeil, ni votre repos. » Comment se fait-il que cette amitié ancienne ait fait place à un autre sentiment? Ce n'étaient tout au plus que propos galants, sans portée, alors. Cependant, elle ramasse ses souvenirs de ce temps-là, elle se rappelle un mot auquel elle n'avait pas prêté attention, jadis. « Maintenant, mon esprit clairvoyant interprète en bien, mais *en très bien*, ce que vous disiez un jour en tête-à-tête, quelque chose que je vous avais entendu siffloter. »

Un brin de coquetterie encore, comme dernière défense. Elle a rayé, dans une de ses lettres, quelques mots, tracés trop spontanément et qui lui paraissaient trop osés. Le mar-

quis, malgré le soin qu'elle a pris à les biffer, a cherché à les deviner et à les rétablir, et il lui a soumis sa version de ces hiéroglyphes : « Vous avez une science, Monsieur, lui répond Mlle de Rousset, mais une science!... Vous déchiffrez merveilleusement les effaçures ; il y a plaisir à vous en montrer : votre traduction et vos commentaires sont délicieux. Je suis, seulement, fâchée de vous dire qu'il n'y a pas un mot de tout ce que vous vous êtes imaginé: on ne peut pas donner plus à gauche. Je vous la dirai, cette phrase, je m'en souviens très bien... Dans le fait, elle était très bête. »

A qui parcourt cette correspondance, il semble que Mlle de Rousset soit au bout de sa résistance et tout près de s'abandonner à la joie d'être aimée. Quelques vers, où le marquis s'essaye, pour lui complaire, à rimer en provençal, vont achever la conquête de son cœur, puisque, en raison de leur séparation, c'est la seule qu'il puisse tenter.

Per aïo, te cresi sourciere.
M'as encanta.
Semblas dou diou d'amour la maire,
Quand tu canta.
Ana bouta es pas peu dire,
Me conneisses...

« Pour cela, je te crois sorcière. — Tu m'as enchanté. — Vous semblez du dieu d'amour la mère, — Quand vous le chantez. — Allez, ce n'est pas pour dire, — Vous me connaissez... »

Mlle de Rousset fait ses observations de forme, trouve des fautes de versification, critique l'emploi des *tu* et des *vous*, mais est évidemment ravie, et ces discussions d'art poétique ne lui servent, au fond, qu'à relever et à souligner certains mots, car les couplets suivants sont plus expressifs : « Ce quelque chose qui s'éveille en toi, il faut l'aviver... Oh ! si j'étais là, comme j'y aiderais ! » Et le complaisant professeur de provençal annote ce vers ainsi : « Je le crois sans que vous le juriez... »

Jusque-là, malgré tout, ce n'est encore que

ce qu'on appellerait aujourd'hui un *flirt*. Mais voici que Mlle de Rousset se sent incapable de toutes les réticences qui accompagnaient encore ses plus indulgents propos. A la date du 24 avril 1779, il y a d'elle un billet vraiment enflammé : ce sont le langage et les désordres de la passion. Jugez du chemin parcouru, en lisant cette épître envoyée par un moyen secret, peut-être enfermée encore dans quelque victuaille :

« Je n'ai pas osé mettre « Monsieur » au commencement de ma dernière lettre, puisque tu ne le veux pas. Mais écoute ma petite raison pour le mettre à l'avenir : ce ne sera pas pour nous que je le mettrai, ce sera pour les autres, et, puis, en patois, je vous dirai : « Mon cher de Sade, délices de mon âme, je meurs de ne pas te voir. Quand pourrais-je m'asseoir sur tes genoux, te passer mon bras autour de ton cou, te couvrir de baisers à mon aise, te dire beaucoup de jolies choses à l'oreille, et, si tu faisais le sourd, mon cœur contre le tien te ferait bien

sentir que j'ai une âme tendre et délicate, et, évidemment, je ferais épanouir la tienne... Adieu, jolie chose et meilleur de mon cœur, je t'embrasse de la façon et de la manière que tu aimes. »

Mlle de Rousset est bien empaumée, et c'est l'œuvre d'une correspondance seulement, sans entrevues possibles durant le temps qu'elle a été échangée, où le marquis s'est fait infiniment doucereux, tendre et délicat dans la forme, et, par là, plus dangereux pour le repos d'une âme « sensible ». A la vérité, certains autres petits vers de lui attestent qu'il n'en resterait pas au platonisme, s'il pouvait en être autrement. Il n'envoie que choses fleuries et mignardes, mais il a donné, pour lui, une suite un peu gaillarde aux couplets qu'il a adressés, où il exprime certaines démangeaisons dont il est possédé. Ne le prenez pas trop pour un converti : il ne l'est que par force.

Une annotation de la marquise de Sade, au dos d'une des lettres de Mlle de Rousset tombée

entre ses mains, par suite peut-être de l'indiscrétion intéressée de quelque homme de police, ou, encore, parce qu'elle fut communiquée à la Présidente de Montreuil, toujours empressée à tenter de dessiller les yeux de sa fille, indique qu'elle a surpris ce commerce de galanterie. Une déception de plus pour elle qui avait tant confiance en Mlle Rousset ! Elle se promet de veiller : « Voilà, écrit-elle en s'adressant au marquis, voilà bien des déclarations que la « sainte » te compte ; ce langage me fait damner, mais que penses-tu de sa sainteté ? Elle s'évertue à te dire de jolies choses ; ne voudrait-elle pas me couper l'herbe sous le pied ?... Tout doux, mes petites bonnes gens, je m'oppose de toutes mes forces. Je vous mettrai des entraves pour n'aller ni plus loin ni plus près que je ne veux... Amusez-vous tous deux de cette manière, mais *pas plus.* »

Il y a, évidemment, à ce moment, un refroidissement dans l'amitié des deux femmes. Mlle de Rousset ne se sent plus la conscience

tranquille. Elle a sans doute réfléchi, elle s'inquiète de sa quasi-trahison. Ses lettres au marquis, qui étaient devenues si chaudes et si vibrantes, se ressentent de ces sortes de remords qu'elle éprouve. Elle tâche de battre en retraite, de reprendre ce qu'elle s'est laissé arracher, de tenter des diversions. On retrouve en elle la personne raisonnable qui, captivée par le charme des sentiments sur lesquels elle ne croyait que disserter, a eu un moment d'égarement. Elle a des subterfuges qui donnent encore, mais avec moins de péril, un aliment à son affection; elle se réfugie en des lettres de conseils et d'affaires : c'est toujours s'occuper du marquis, mais sans lui offrir un prétexte à s'enflammer, sans lui fournir l'occasion de pousser plus avant ses pointes galantes.

« Mme de Sade vient de chez Madame sa mère, qui lui a dit que vous veniez de faire opposition sur tous vos biens. Cette démarche peu réfléchie de votre part me donne quelque inquiétude, parce que je ne vois pas le bien qui peut

en résulter et que le mal que vous vous faites est sans réplique. D'un trait de plume, vous liez les mains de tous ceux qui régissent par votre ordre ou par office d'amitié, comme le faisait Mme de Montreuil. Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'elle allait rembourser un nommé Teissier, que votre opposition a arrêté : ce monsieur clabaude depuis un temps infini et fait les menaces les plus fortes ; on craint qu'il ne fasse une saisie en Provence : cette alerte donnera le branle aux autres créanciers, ils se pourvoiront au Parlement, qui nommera à une administration. Ce sera donc un étranger qui régira toutes choses ; croyez-vous, Monsieur, que vos affaires en iront mieux? Je pense que vous devez annuler ce que vous avez fait, qui paraît être contre vos intérêts. Si vos fermiers ou gens d'affaires se conduisent mal pendant votre absence, vous êtes en droit de demander des dédommagements : avec une administration, vous n'avez plus rien à dire. Tout allait aussi bien que les circonstances pouvaient le permettre,

on vous libérait petit à petit, mais vous ne pouvez rester tranquille. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec... je n'en sais rien... il est des temps où vous vous fâchez de tout. »

C'est que ce ne sont point des lettres de ce genre-là que réclame le marquis, qui redevient vite défiant, qui s'impatiente de ces conseils, qui n'entend agir qu'à sa guise, ses inspirations fussent-elles malheureuses. Il se fâche, il méconnaît ces intentions amicales ; il devine, au reste, une tentative de diversion au roman de cœur qui se poursuivait, dans cet intérêt donné à ses affaires, tant que Mlle de Rousset lui ait prouvé de dévouement à sa situation, de tous les côtés difficiles. Il a écrit, assurément une lettre assez amère, car Mlle de Rousset lui répond de façon un peu vive :

« Que le Seigneur vous comble de ses grâces et de ses bénédictions, Monsieur, et m'accorde, à moi, la patience nécessaire pour ne pas vous envoyer mille fois faire... vous m'entendez bien. On ne saurait être plus injuste que vous l'êtes.

Vous me feriez devenir folle à lier, si je ne savais pas vos inconséquences. De vous les prouver est peine perdue. Si je vous dis que vous vous trompez, vous me répondez que vous avez la sainte infaillibilité du Pape. Comme tout est faillible à mes yeux, vous plus qu'un autre, je me bornerais simplement à quelques réflexions. Que vous me croyez ou non, je m'en fiche ! Elles seront plus justes que les vôtres. J'aurai le plaisir de vous les avoir dites. Un plaisir… c'en est un sûrement pour vous que de mortifier les gens… N'en serait-ce pas un également pour moi? Essayons!… Non, je serais méprisable à mes propres yeux… »

Et elle développe complaisamment les bonnes raisons qu'elle a déjà données, elle entre dans des détails qui attestent combien tout ce qui concerne M. de Sade lui tient encore à cœur; elle cherche à l'éclairer sur certains, sur le compte desquels il se trompe, avec son habitude de douter de tout le monde, alors qu'ils se trouvent le servir avec désintéressement.

III

Mais le dénouement de cette aventure sentimentale approche : il sera brusque. Le marquis n'a pu, décidément, dissimuler longtemps ce caractère quinteux que nous avons vu se manifester dans sa correspondance avec sa femme. Il se plaint, il cherche des dessous mystérieux aux bons avis de Mlle de Rousset ; il en vient à l'accuser, avec sa continuelle ingratitude : où sont les déclarations madrigalesques d'il y a quelque temps, et les petits vers provençaux, et toute la menue monnaie d'une tendresse qu'il avait fini par faire partager ! Il donne à Mlle de Rousset le temps de se ressaisir, de s'apercevoir de son imprudence. Elle en vient, elle, à s'indigner de cette interprétation hargneuse de ses plus amicales pensées. Alors, un jour, ne pouvant pas encore garder le silence, elle éclate, à son tour, dans son dépit d'être

ainsi méconnue. Elle est loin du temps où elle appelait M. de Sade « son petit saint ».

« Homme calomniateur, quel intérêt ai-je que vous soyez bien ou mal avec un tel ? Mon caractère n'est point tripoteur. Je ne suis point jalouse. De quoi le serais-je ! Votre amitié et votre attachement ne sont pas assez solides pour en être jalouse. Aujourd'hui vous m'envoyez deux mille baisers, demain deux mille sottises. Cette manière me déplaît souverainement et me dégoûte à un point que ma plume est prête à s'échapper pour ne jamais plus vous répondre. Si mon commerce vous déplaît, je le discontinue dès ce moment. »

Ce n'est pas la brouille complète, mais elle ne va pas tarder. Le marquis n'implore pas son pardon ; son orgueil s'exaspère, il raille, il décoche quelques traits méchants, d'une méchanceté raffinée, comme il en sait trouver, à celle qui fut pour lui une si parfaite amie. Il a le génie de cette cruauté envers ceux qui lui ont témoigné la plus sincère affection. Il a été

si blessant que Mlle de Rousset écrit, une fois (mai 1779), ce simple billet, où l'on sent bien qu'il y a chez elle une sorte de déchirement :

« Tenez, Monsieur, ne nous écrivons plus. Ce n'est pas la peine de nous dire des duretés. Cela aigrit trop le cœur. Je ne veux haïr personne. Vous oublierez aisément, n'est-ce pas, sans de grands efforts... De mon côté, je vais faire en sorte de vous surpasser... »

Quel épilogue à cette idylle ! Il y a eu idylle, cependant, et il n'était peut-être pas peu piquant de la rencontrer avec un tel homme!

Des mois et des mois de silence succèdent à cette correspondance, d'abord amicale, qui a été, un moment, enflammée de part et d'autre. Elle a laissé quelque aigreur à la bonne Mlle de Rousset. Quand, en mars 1781, elle recommence à écrire, il y a encore trace de son dépit et de ses froissements. Au fond, cette subite indifférence du marquis a peut-être été ce qui l'a le plus contristée. Qui sait si elle n'eût

pas préféré des lettres même brutales, même injustes comme les dernières.

« Je vous suis reconnaissante, Monsieur, de l'attention que vous avez eue de vous informer au bout de quinze ou dix-huit mois si j'étais encore à Paris... »

Point d'allusion directe à ce qui s'est passé entre eux ; mais elle n'a rien oublié, on le devine à travers les impressions qu'elle donne de la lecture d'un voyage à Tahiti. Les Tahitiens, comme on sait, étaient alors fort à la mode et on leur prêtait toutes les vertus primitives. Sous couleur de réflexions sur leurs mœurs, elle fait au marquis une petite leçon de délicatesse, en supposant que les Tahitiens, près de la nature comme ils le sont, ne peuvent être que tendres et fidèles...

Mais tout est bien fini. L'amante a disparu. L'amie se retrouvera toujours dévouée, toujours empressée à veiller aux intérêts du marquis. En 1782, elle est en Provence, pour sa santé physique et morale aussi, car, comme elle le

dit, « elle est fatiguée de beaucoup de choses ». Elle le renseigne exactement sur l'état du château de La Coste et entreprend d'y remettre un peu d'ordre, car elle l'a trouvé en un assez piteux état. « Les cuisines, notamment, dit-elle expressivement, sont d'une cochonnerie à faire vomir trente-six chats. » Elle indique les réparations nécessaires, elle conseille de prendre comme successeur à l'intendant Gaufridy un certain Ruppert de Roussillon, avocat retiré, qui serait propre à remplir la place... Elle avoue, en souriant, que ce Ruppert de Roussillon est persuadé qu'elle n'est pas guidée par la seule amitié quand il la voit s'occuper avec tant de soin des affaires du marquis... Mais tout cela est loin, et il n'y a plus dans ce souvenir qu'une toute petite pointe d'émotion. Puis, d'aimables tableaux, des descriptions du parc du château, une certaine abondance épistolaire, qui se répand en petites histoires locales, telles que les querelles d'un garde avec un paysan soupçonné de braconnage, ou le

récit plaisant de la pénurie du gibier, pénurie telle qu'il a fallu acheter au marché le lièvre qu'il était impossible de ne pas envoyer à l'abbesse de Cavaillon. Quelques lettres encore, de ce ton complètement apaisé, puis la correspondance cesse.

Vieilles lettres, froidement étiquetées maintenant, timbrées du cachet d'une bibliothèque, dont l'encre a pâli sur le papier jauni! Ce fut pourtant de la vie ardente. Ce n'était pas une des moins curieuses découvertes à faire dans ce dossier que celle de cet amour, demeurant dans le « bleu », inspiré à une femme de cœur, par le personnage qui évoque assurément le moins les idées de platonisme et de langoureuse mélancolie...

LA MARQUISE DE FRÈNE

LA MARQUISE DE FRÈNE

Mes yeux d'enfant ont gardé le souveni d'une ancienne estampe, accrochée au mur du salon d'un vieux parent. J'en vois encore la place, à droite, au-dessus de la cheminée. Elle représentait une jeune femme du temps de Louis XIV, coiffée à la Fontanges, dont la robe, décolletée, laissait apercevoir la naissance de la gorge. Le graveur avait donné à ses traits une expression mélancolique touchante. L'œuvre était peut-être d'un art médiocre, mais je lui trouvais un charme de vie par où elle m'intéressait

Au-dessous se lisait ce nom : « Marie-Elisabeth Gérard du Tillet, épouse de Pierre Hennequin, marquis de Frène. »

Puis quatre vers des plus enfantins, mais fort énigmatiques :

Cette beauté touchante eut de grandes alarmes.
Un tyrannique époux voulut, malgré ses larmes,
La vendre esclave au Turc et médita sa fin.
Le ciel seul la sauva de son affreux destin.

Bien que je n'aie pu, depuis, rencontrer cette estampe, ce mystérieux quatrain m'intriguait toujours. Comment cette marquise parisienne avait-elle failli devenir la captive du Grand-Seigneur ? Quelles aventures étranges s'évoquaient ? Ainsi, sur la mention d'un titre de livre introuvable, Gérard de Nerval, naguère, partit en campagne pour retrouver l'histoire de l'abbé de Bucquoy. J'étais extrêmement curieux de ce qui avait bien pu advenir de cette innocente victime et de ce qui lui avait mérité la pitié de ses contemporains. Mais j'avais beau interroger les érudits, j'avais beau feuilleter de poudreux bouquins, je n'étais pas plus avancé. La découverte de ce problème devenait pour moi une obsession. Eh ! quoi ? mar-

quise Marie-Élisabeth, ne devais-je jamais savoir le secret de votre triste et doux visage ?

Mais il faut toujours un peu compter sur le hasard, et c'est le bienveillant hasard qui, ces jours-ci, en me faisant tomber sous la main un tome dépareillé des *Causes de séparation* (chez Jean Neaulme, à la Haye, 1750), a entr'ouvert au moins le mystère qui m'irritait.

Une existence romanesque apparaît. Ma jolie marquise n'est plus tout à fait une inconnue pour moi. L'innocente passion naguère conçue pour elle (si l'on n'avait jamais que de ces passions-là !) s'alimente de la perception plus nette de ses malheurs, et je l'aime d'autant plus que je la peux plaindre, maintenant, en connaissance de cause. A mon grand dépit, il y a des lacunes dans le tome (qui me semble avoir eu, lui aussi, quelques aventures) dont j'ai fait mes délices. Cependant, la trame presque suffisante du drame se dessine, et l'explication est donnée de cette extravagante tentative de vente d'une belle Française aux fils du Prophète.

Pauvre marquise! l'histoire commence par une folle équipée. Elle aima ce mari qui devait devenir un tel monstre, sans que nul pressentiment vînt à point pour l'avertir de son imprudence. Marie-Élisabeth se laissa enlever par Pierre Hennequin de Frène; mais, pour mettre en paix sa conscience, elle voulut qu'un prêtre amnistiât sa faute par la célébration du mariage. N'était-ce que cela? Le marquis eut tôt fait de transformer son coquin de valet en un ecclésiastique très présentable. Le drôle bénit le couple avec onction... et ce furent des heures passionnées.

Cependant le père de la fugitive, M. du Tillet, président de la Chambre des comptes, eut vent de la supercherie. Il avait du crédit : il fit poursuivre le marquis, qui dut, contraint et forcé, régulariser son union devant un prêtre un peu plus qualifié. Mais déjà les belles heures d'entraînement étaient passées. Le marquis garda lâchement un ressentiment profond à sa femme.

Celle-ci fut, dès lors, la plus infortunée des créatures. Il la maltraitait, il la laissait dans un affreux dénuement ; il n'était sorte d'humiliation qu'il ne lui fît subir. S'il eût osé la tuer, il est vraisemblable qu'il n'eût point longtemps hésité, dans la haine qui succédait maintenant au caprice passé. Il rumina dans sa tête, du moins, les moyens de se défaire d'elle, et il s'arrêta au parti le plus extraordinaire, au plus invraisemblable, au plus follement aventureux. Marie-Élisabeth était dans tout l'éclat de sa beauté : le marquis, nourri sans doute des intrigues de comédie du théâtre de la Foire, s'avisa de l'aller vendre en Turquie. Il faut qu'il y ait eu en ce méchant homme un fonds d'imagination bien romanesque, car, enfin, il était loin de Paris, le musulman empire du Sultan Achmet III ! Mais, s'il réussissait, il se débarrassait de sa femme et, par surcroît, il tirait de sa vilaine action une somme que le mauvais état de ses affaires ne lui faisait point dédaigner.

Et voilà comment, cachant ses noirs desseins, il fit mine de partir pour les eaux avec Marie-Élisabeth, gagnée par quelques paroles doucereuses. Jusqu'à Lyon, il sembla être redevenu le gentilhomme galant qu'il avait été ; là, il ne se contraignit plus. A travers la Savoie, il gagna l'Italie. La pauvre marquise était montée sur une méchante mule, qui avait un vieux bât pour harnais, et ce fut dans cet équipage piteux qu'elle dut traverser les Alpes.

A Gênes, le marquis pensait rencontrer un vaisseau où il se pût embarquer pour Constantinople ; sa colère fut grande en n'en trouvant point. Il s'informa, apprit qu'à Savone il en existait un se disposant à faire voile pour l'Orient. La marquise avait eu connaissance de ses démarches, et ce voyage l'épouvantait. Les brutalités de son mari ne se dissimulaient plus, d'ailleurs, et c'était en esclave qu'il la traitait. Toute surveillée qu'elle fût, elle trouva le moyen de faire part de ses alarmes au voiturier que son redoutable époux avait

engagé pour aller de Gênes à Savone. Ce voiturier, touché de sa tristesse, estimant ses angoisses justifiées, était un bon homme : il lui promit son assistance. Il conduisit, en effet, le marquis dans une auberge dont l'hôte était à sa dévotion, l'apitoya sur le sort de cette jeune femme, victime d'un maître implacable, et, durant la nuit, la marquise put s'évader et gagner les États du duc de Savoie. Là, elle était en sûreté et trouvait auprès du comte Scarampo une courtoise et bienveillante hospitalité. Ce n'était point, hélas, pour longtemps.

La fureur du marquis avait d'abord éclaté si violemment que, instruit de la retraite de sa femme, il avait été tirer des coups de fusil sous les fenêtres du château où elle était réfugiée. La fourberie fit ce que n'avait pu faire la force. Il feignit le repentir, obtint accès auprès de Marie-Élisabeth, se roula à ses pieds, détesta ses erreurs passées, et le comte Scarampo, témoin naïf de cette comédie du désespoir, se

laissa persuader de ses remords, bien que la marquise le suppliât de n'être point dupe de ces protestations hypocrites.

Le marquis se fait rendre sa femme et, dès lors, il se venge cruellement : il l'accable de coups, il l'étrangle à demi, un jour ; une autre fois, il piétine ce corps charmant. Il intercepte les lettres qu'elle écrit, il assouvit sur elle toute sa rage. Et ne croyez point qu'il renonce au projet de la vendre aux infidèles : il arrête son passage sur le navire qui va faire route pour le Levant. Marie-Élisabeth une fois encore parvient à lui échapper, se met sous la protection du duc de Savoie. Le duc, fort embarrassé (comme s'il eût dû l'être en un pareil cas cependant !), ému de pitié pour la marquise, mais n'osant traiter avec rigueur un sujet du roi de France, se contente d'exiger du marquis sa parole qu'il se conduira désormais galamment. Et voici donc, de nouveau, la pauvre Marie-Élisabeth, à la merci de cette brute. Elle, que je me représente tout charme et toute

grâce, adorable avec ses beaux yeux pleins d'angoisse, elle est sous le joug de ce sauvage... J'en veux vraiment au duc de Savoie de sa veulerie! Un prince, un gentilhomme ne pas savoir protéger une femme!

Le marquis doit renoncer cependant à son abominable projet du voyage en Turquie. Il repart pour la France avec des rancunes exaspérées, roulant d'abominables pensées, cherchant la perte de Marie-Élisabeth par tous les moyens. Et voici qu'un soir, tout à son idée fixe, dans un bourg où il s'est arrêté pour coucher, sur la route de Lyon, une inspiration diabolique lui vient tout à coup. Eh! oui! comment n'a-t-il pas pensé plus tôt à cela? C'est dans son honneur qu'il frappera sa femme; c'est par un piège infernal qu'il se débarrassera d'elle, obtenant légalement le droit de la jeter vivante dans la tombe d'un couvent!

Il passe la nuit entière à écrire. Il remplit vingt feuillets, et une joie mauvaise passe sur son visage. Il écrit, il écrit d'abondance, sans se

lasser. Cet homme d'imagination perverse a trouvé le plus affreux des stratagèmes.

Au matin, il entre chez la marquise, dont il avait verrouillé la chambre.

— Madame, lui dit-il, je vous prie de copier ces lettres de votre écriture naturelle, et sans essayer de la contrefaire.

Marie-Élisabeth, étonnée, jette un coup d'œil sur ces brouillons, et elle pousse un cri d'indignation. Ce sont des lettres qui sont censées s'adresser à un amant. Tout ce qui peut être inventé pour salir la pauvre créature, devant passer pour l'auteur de ces billets libertins, a été monstrueusement réuni là. Il n'est raffinement de vice qui ne s'étale dans ces aveux infâmes, dans ces descriptions de voluptés horribles, dans ces appels de luxure. Qui lira deux lignes de cette correspondance frémira devant une telle corruption. Et c'est cela que veut le marquis : pouvoir montrer ces lettres, accuser sa femme, faire tomber sur elle la pire honte, l'impardonnable scandale. Il feindra de les avoir

découvertes, il obtiendra contre la prétendue coupable l'arrêt le plus sévère.

La marquise, éperdue, outragée dans sa pudeur, épouvantée à l'idée de pareilles abjections, refuse fièrement. Elle mourra plutôt que de souiller sa main, que de s'avouer aussi déchue.

— Soit, Madame, dit froidement le marquis. Alors, vous allez mourir !

Et il lui montre un pistolet.

— Monsieur... Monsieur, s'écrie Marie-Élisabeth, ayez pitié !

Elle se traîne aux pieds du misérable, elle proteste qu'elle acceptera tout ce qu'il lui plaira de lui imposer. Mais pas cela, pas cette ignominie imméritée ! Elle supplie, elle demande grâce.

Defrêne hausse les épaules.

— Eh bien, tuez-moi. Mais je n'écrirai pas !

Sur ce front délicieux, il appuie le canon du pistolet. Pauvre cœur de femme, si touchante en sa faiblesse ! Elle a peur de la mort si proche, suspendue sur sa tête...

— Écrivez ! répond le marquis.

Et, blême d'effroi, frémissant en lisant ces lignes trop claires et trop abominables, elle prend la plume, avec accablement, et elle copie, le monstre suivant des yeux chaque lettre qu'elle trace... Oh! cette fois, elle est perdue, bien perdue!

Mais non! L'histoire, longtemps lamentable, de Marie-Élisabeth finit romanesquement, comme elle a commencé. Tandis qu'elle écrit ces faux billets qui vont être sa condamnation, quelque bruit se produit sous les fenêtres de la chambre. Le marquis, instinctivement, s'enquiert des yeux de ce qui se passe, tourne un instant la tête. Marie-Élisabeth, par une pensée soudaine, profite de ce mouvement, s'empare d'un des brouillons, le cache dans son corsage. L'affreuse besogne accomplie, Defrêne jette dans le feu les feuillets écrits par lui, sans s'aviser qu'il en manque un.

Il arrive à Paris, dépose sa plainte, obtient que sa femme soit conduite aux Madelonettes.

Et quelles mesures, en effet, seraient assez rigoureuses contre cette malheureuse, qui semble perdue de mœurs? Le procès se plaide. Tout paraît accabler Marie-Élisabeth, lorsqu'elle produit, tout à coup, la preuve de son innocence et de la perfidie de son mari, en montrant le feuillet heureusement, miraculeusement, si l'on veut, soustrait par elle. Le roi est instruit de ces horreurs, touché des infortunes de la marquise, et une bonne lettre de cachet, vengeant la vertu opprimée, comme dans les mélodrames, envoie à la Bastille ce ténébreux coquin de Defrêne[1].

Grâce au ciel, elle finit bien l'histoire de mon adorable marquise! J'eusse été bien fâché qu'il en eût été autrement!

1. La séparation de corps fut prononcée par sentence des requêtes du Palais le 17 mars 1663 et confirmée par deux décrets du Parlement du 30 avril 1675 et 23 avril 1680.



JACQUES JOLY

JACQUES JOLY

Le 21 mai 1793, le 5e bataillon de la Marne fit son entrée aux Sables-d'Olonne. Il marchait, sans s'être arrêté un jour, depuis trois semaines. Il venait du Rhin et se rendait dans les Pyrénées. En route, il avait été réquisitionné pour l'armée de Vendée, et ordre lui avait été donné de rejoindre le corps du général Boulard. « — Fichue besogne ! avaient dit quelques-uns de ces volontaires, qui étaient curieux d'en découdre avec les Espagnols, après avoir tâté du Prussien et de l'Autrichien. — Bah ! avaient répondu d'autres, Brigands ou Espagnols, c'est toujours pour la République qu'on se battra. »

Le bataillon, malgré ses longues étapes, avait assez bonne mine, quand il se massa devant le vieux château de la Chaume. Il

défila, étonnant par son ordre les troupes en guenilles de Boulard, les recrues qu'on lui avait envoyées des Charentes : cavaliers sans chevaux, fantassins sans fusil, vêtus encore de leurs sarraux de paysans, matelots dépaysés, loin de leurs bateaux.

Ce vieux Boulard, l'ancien du Royal-Marine, dont la Révolution avait fait un chef de brigade, avec de la dure besogne sur les bras, passa en revue le bataillon.

— Camarades, dit-il, cette guerre-là ne m'amuse pas plus que vous; mais le poste où le sort nous a placés est celui où on doit vaincre ou mourir. Vos bras vengeurs sont armés pour la cause de la République entière, attaquée par des hommes trop corrompus pour sentir le prix de la liberté! Mais les Brigands n'en sont pas où ils croient! Que les violons marchent d'accord, et ça ira!

De grandes acclamations retentirent. Le général ne laissa pas le temps qu'elles s'arrêtassent et demanda une compagnie de bonne

volonté pour aller, sans répit, occuper la Chapelle-Hermier.

Le lendemain, Boulard recevait une dénonciation : « Citoyen général, tu as dans ton armée le fils du chef brigand que tu combats, de ce Joly qui est le pire des ennemis de la République et qui t'a fait tant de mal. A toi de démasquer les traîtres! Si le loup t'échappe encore, tu as le louveteau entre tes mains! »

— Tonnerre de Dieu! s'écria Boulard, qu'est-ce que c'est que cela?

Il monta à cheval, piqua vers la Chapelle-Hermier, où l'on tiraillait un peu, pour le moment, contre les royalistes.

— Le citoyen Jacques Joly? demanda-t-il de sa voix forte.

— Présent! fit un jeune homme. Mais attends, général, que je lâche mon coup de fusil!

Il tira, et, au même instant, une balle ennemie lui troua son chapeau.

— Trop haut! dit-il avec une gaieté narquoise.

— Tu as l'air d'un luron, fit Boulard. Viens ici : j'ai à te parler.

Il l'entraîna à quelques pas du retranchement, et il le regarda bien en face.

— Crie : « Vive la République ! »

— Eh ! pardieu, tant que tu voudras : « Vive la République ! »

— Bon ! Tu as l'accent de la sincérité... Tiens, lis ce qu'on m'écrit sur ton compte.

— Oh ! fit Jacques Joly, il y a du vrai, mais il y a des mots de trop. Oui, Joly, de Machecoul, présentement chef de l'insurrection, est mon père. Mais j'ai vu de trop près la guerre qui lui plaît. J'aime mieux la France que le roi, moi, et j'ai été m'engager loin de chez nous. Le hasard me ramène au pays. Tant pis ! Est-ce un traître que celui qui est tout prêt à se faire casser la figure pour la Liberté ?

— Alors, les tiens ?

— Je n'ai plus d'autre famille que mon bataillon !

— C'est bien. Tu es un brave garçon. La

patrie avant tout! Je méprise les dénonciations. Continue à te battre!

Mais cet obscur soldat de Jacques Joly devait être une des plus lamentables victimes des guerres civiles. Quoi qu'il fît, la fatalité de son nom allait peser sur lui.

Boulard n'avait pas été le seul averti. Le représentant en mission, Gaudin l'aîné, avait été instruit, lui aussi, de sa présence dans les rangs des républicains. Il n'avait pas la magnanime simplicité du général. On vivait au milieu de pièges. Il avait peur d'être accusé de faiblesse. Trois jours plus tard, Jacques Joly était arrêté. Il venait justement d'être blessé par un paquet de mitraille qui avait éclaté près de lui, à Coëx.

— C'est bête! dirent les hommes de son bataillon.

— Je demande à être jugé par des soldats, s'écria Jacques Joly. Ils me connaissent; ils savent que je ne suis pas responsable des erreurs de mon père et de mes frères, et que je suis bon patriote.

Mais les administrateurs du district l'envoyèrent à la Rochelle. En prison, des détenus l'insultaient et, oubliant leur propre sort, réclamaient son châtiment. Il y en eut qui écrivirent que la compagnie du fils d'un tel monstre les déshonorait.

Jacques Joly haussait les épaules avec résignation.

— C'est le malheur des temps qui veut ça, disait-il. Vive la République, quand même !

Il comparut devant le tribunal. On requit rudement contre lui. Issu d'un sang de Brigands, il ne pouvait être que Brigand lui-même. Comment croire que, sans arrière-pensée, il fût passé dans le camp des Bleus ?

— Ce n'est pas juste, cela, fit Jacques Joly, simplement. Valait-il donc mieux combattre la Liberté que la défendre ?

Il montra une cicatrice qu'il avait au front :

— Et ceci prouve que j'ai fait de mon mieux !

On avait envoyé une guillotine toute neuve

à la Rochelle. Collet de Charmoy, ancien chantre, qui, s'étant découvert une admirable vocation de bourreau, avait sollicité la place de vengeur du peuple, brûlait de l'essayer. Jacques allait être condamné. Une lettre de Boulard le sauva, non sans quelque dépit pour la foule, qui attendait le spectacle d'une exécution.

Jacques Joly fut renvoyé à son bataillon. Il alla trouver son général pour le remercier.

— Mon pauvre garçon, lui dit Boulard, j'ai pu te servir une fois ; je ne le pourrais pas de nouveau sans être suspect. Tu es un brave patriote ; je t'estime. Mais on t'en voudra toujours d'être le fils de ton père. Dans ta situation, le meilleur parti que tu aies à prendre, c'est, au premier combat, de te faire casser la gueule.

— J'y tâcherai, mon général, répondit Jacques Joly.

Il y tâcha, en conscience, puisque c'était le bon moyen de prouver pleinement qu'il n'était

pas un traître. Mais la mort est capricieuse et ne veut pas toujours de ceux qui vont à elle.

Quinze jours plus tard, il était, avec sa compagnie, chargé de protéger un convoi d'artillerie qui, faute d'une autre route possible, s'avançait à travers des champs où le blé était haut. Des Chouans, en rampant silencieusement, y mirent le feu. L'incendie gagna, entoura les Bleus. Les caissons de munitions risquaient de sauter. On battit en retraite, les volontaires du bataillon de la Marne luttant désespérément pour que les pièces pussent se retirer sauves. On avait si peu de canons dans l'armée !

De toutes parts, des royalistes avaient surgi. Jacques Joly combattait ferme, pour sa part. Une des pièces d'artillerie, en passant, le renversa. La douleur lui fit perdre connaissance. Quand il revint à lui, il s'aperçut qu'il était prisonnier.

Il fut conduit à Aizenay, au quartier général vendéen, où Joly, investi du commandement, interrogeait, pour essayer de tirer d'eux des

renseignements, quelques autres républicains tombés entre ses mains.

L'ancien chirurgien devenu chef des bandes royalistes, dur aux autres, dur à lui-même, n'eut qu'un tressaillement de colère quand il reconnut son fils :

— Ah ! c'est toi !

Ses sourcils se froncèrent, une amertume se réveilla en lui, un pli s'accentua au coin de ses lèvres sèches.

— Mes compliments !... Tu as là un habit qui te va bien, fit-il en désignant l'uniforme républicain de Jacques... Sais-tu ce qu'il t'en coûtera de l'avoir porté ?

Jacques eut un geste d'indifférence. Il avait une grande lassitude des défiances auxquelles il se heurtait depuis son retour de la Rochelle. Puisqu'il n'avait pu se faire tuer, autant valait que tout fût fini bientôt, n'importe comment.

Des paysans, en armes, l'emmenèrent dans une grange. Une heure après, on le faisait comparaître devant le conseil de guerre réuni par

Joly, en plein air, devant une bicoque à demi écroulée. Il faisait un temps très beau, très doux ; le soleil du matin éclairait délicieusement la campagne profonde, et c'était partout autour de lui un frémissement de vie.

Le conseil était composé de Joly, de son fils aîné, de du Chaffault et de Gillardeau, ses lieutenants. L'interrogatoire fut bref. Jacques reconnaissait que la vérité ne lui avait pas paru être du côté de ceux qui aimaient mieux le roi que la patrie, et il disait, un éclair d'enthousiasme se rallumant en lui, la joie mâle de ces armées républicaines, ivres de liberté avec lesquelles il avait d'abord combattu, là-bas, sur le Rhin.

— Tais-toi, rebelle ! dit Joly.

Il se tourna vers les membres du conseil.

— La sentence !

— Joly, c'est ton fils, dit Gillardeau avec une pitié qui montait en lui pour ce jeune homme que, naguère, il avait connu enfant à Machecoul. Renvoie-le !

Le chef vendéen inscrivit froidement cet avis. Il s'adressa à du Chaffault :

— Et vous?

— Vous n'auriez pas dû présider ce conseil, général. Je n'ai pas la force de voter la mort.

Joly écrivit cette réponse. Puis il interrogea son fils aîné :

— Et toi?

— La mort!

— Mon avis de président vaut pour deux, reprit Joly. Je vote pour la mort. A la majorité de trois voix, Jacques Joly, coupable de trahison envers le roi, est condamné à être fusillé.

Gillardeau regarda avec une sorte d'épouvante ce père et ce frère qui, seuls, avaient exigé l'exécution de Jacques.

— Les Brutus m'inspirent plus d'horreur que d'admiration, dit-il à Joly. Fais grâce!

— Non! il mourra dans une heure. Qu'on lui envoie un prêtre, si ce sans-culotte n'a pas encore oublié ses prières!

Quelques minutes plus tard, Joly entrait dans la grange où Jacques attendait sa fin :

— Le chef t'a jugé selon sa conscience. Le père peut pardonner avant que tu meures. Veux-tu de mon pardon?

— Dans ma conduite, j'ai obéi, moi aussi, à ma conscience, répondit Jacques. Je n'ai pas besoin de pardon, mon père. Mais je n'ai pas de colère contre vous. Vous plaît-il que nous nous embrassions?

Les deux hommes s'embrassèrent, cérémonieusement, comme on le faisait, entre père et fils, au temps où la Révolution n'avait pas détruit l'étiquette jusque dans la famille.

Gillardeau aperçut Joly au moment où il sortait, grave, mais calme, sûr de lui.

— Mauvais bougre ! dit-il avec un geste de dégoût. Ça ne te portera pas chance. Le roi ne demande pas l'abdication de tous les sentiments humains.

Un instant plus tard, Jacques Joly était appuyé le dos contre un arbre, et douze fusils

étaient braqués sur lui. Il se souvenait de ce qu'il avait dit philosophiquement, naguère, dans sa prison de la Rochelle : « C'est le malheur des temps qui veut ça ! » Il répéta le mot avec une ironie qui était, dans le moment, une belle preuve de courage.

— Au moins, ajouta-t-il simplement, il faudra bien que le citoyen Gaudin l'aîné croie que j'y allais de bon jeu pour la Nation. Vive la Répu...

Il n'eut pas le temps d'achever. Il était tombé foudroyé.

— Pauvre petit ! dit Gillardeau, en contemplant le corps, troué par les balles. Il a fini crânement... Mais qu'est-ce qu'elle leur fout donc dans le cœur, leur sacrée République, pour faire ainsi d'eux des héros ?

LES DAUPHINS

LES DAUPHINS

Un après-midi de décembre 1825, un homme de belle mine, de taille élevée, d'élégance aisée, qui, depuis quelques moments, marchait très rapidement, se glissa brusquement dans la boutique du coiffeur Plaisir, rue de Richelieu. Une fois entré, il jeta un coup d'œil à travers les vitres garnies des figures de cire imaginées par ce perruquier illustre. Ce sommaire examen de la rue l'avait sans doute satisfait, car il respira comme lorsqu'on vient d'échapper à un danger. Il prit sur une table *la Quotidienne*, s'assit dans un coin, feignit de s'absorber dans sa lecture, de l'air innocent d'un client qui attend son tour.

Il n'était là que depuis un instant, quand un personnage de son âge et de sa physionomie, n'était qu'un certain embonpoint le disposait à

l'essoufflement, fit irruption dans la boutique avec une brusquerie toute pareille. Le nouveau venu ferma la porte avec soin, souleva le rideau de soie verte derrière lequel il se sentait passagèrement à l'abri, eut un geste de délivrance et tomba, très las, dans un fauteuil. Un commis lui tendit *l'Aristarque*, qu'il feuilleta distraitement. Ses préoccupations allaient évidemment ailleurs qu'au compte rendu de la reprise du *Coriolan* de M. de Laharpe.

Au bout de quelques minutes, le premier se leva, paraissant examiner une lithographie de Vigneron, *le Joueur ruiné*, accrochée au mur. Avec précaution, il regarda au dehors, et il eut un mouvement de dépit. Deux escogriffes, en longue redingote, faisaient les cent pas sur le trottoir.

— Allons! se dit-il, les maroufles ne m'avaient pas perdu de vue, et j'ai vainement cru leur échapper. Malepeste! le préfet Debelleyme a des agents plus habiles que je ne le croyais... Peut-être leur patience se lassera-t-elle, pourtant...



LE COIFFEUR.

D'après DEBUCOURT.

Il alla se rasseoir et parut, de nouveau, savourer la lecture de *la Quotidienne*.

Le second, un peu remis de sa course hâtive, soufflant moins bruyamment, à présent, se trouva, sans éveiller l'attention, reproduire exactement cette manœuvre. Lui aussi, il fit mine de contempler *le Joueur ruiné;* lui aussi, il épia ce qui se passait dans la rue. Il fronça soudain les sourcils.

— Voilà ma chance! murmura-t-il, en apercevant deux gaillards d'apparence non moins suspecte que les autres, qui se promenaient lentement sur le trottoir opposé. Je pensais, en me réfugiant ici, avoir été assez prompt pour dérouter ces mouchards... Mais non!... Je les retrouverai donc partout! Que faire?... Ma foi, attendre qu'ils se fatiguent.

Il choisit le coin le plus obscur de la boutique et s'y installa, se préparant à une longue station.

Une demi-heure s'était passée. Des clients s'étaient succédé sur les fauteuils où les assis-

tants de M. Plaisir donnaient leurs soins experts.

— Le toupet de monsieur le baron me semble assez réussi, dit l'un d'eux, en enlevant le peignoir de percale à fleurs sous lequel disparaissait un des habitués de la maison.

Puis, avec le geste professionnel, il se tourna vers les deux personnages :

— Lequel de ces messieurs? demanda-t-il.

Ils ne se hâtèrent point de répondre. Enfin, le premier, avec empressement, invita l'autre à prendre place.

— Je ne suis pas pressé, fit-il, et s'il plaît à Monsieur de se faire accommoder avant moi...

— Je vous ai mille obligations, Monsieur, dit le second, mais souffrez que je ne consente pas à ce passe-droit, si galamment qu'il soit proposé. Au reste, je suis moi-même de loisir.

— Je vous en prie.

— Je vous en prie aussi.

Les deux hommes se regardèrent avec quelque curiosité, et, ce qui ne laissa pas de les sur-

prendre, ils constatèrent qu'il y avait entre eux quelque chose comme un air de ressemblance. Pendant leur courtois débat, un quidam s'était substitué à eux. Ils ne protestèrent point. Dès lors, ils s'observèrent, instinctivement. Quelque détachement apparent qu'ils missent à lancer de sournois coups d'œil dans la rue, ils surprirent l'un chez l'autre la même inquiétude, la même volonté de demeurer, le même souci de s'assurer de ce qui se passait à l'extérieur.

... Les quatre policiers, deux par deux, déambulaient, chacun sur leur trottoir, obstinés à rester solides au poste.

Une certaine sympathie, faite de la similitude de leur situation, naissait entre ces étranges clients, si peu désireux de s'éviter l'ennui de l'attente.

— Pardieu, Monsieur, dit le premier, ou je me trompe fort, ou vous avez, comme moi, certaines raisons pour ne pas sortir de cette boutique.

— Ma foi, Monsieur, je n'userai pas de moins de franchise que vous. J'ai, en effet, des raisons sérieuses pour éviter une fâcheuse rencontre, qui m'attend. Croyez, du moins, que ces raisons sont des plus honorables.

— Je ne me serais pas permis d'en douter, Monsieur. Je sais, mieux que personne, qu'il y a de déplorables fatalités. Je souhaiterais vivement pouvoir brûler la politesse à deux coquins qui me font escorte malgré moi. Je ne vous cacherai pas que le désir de les éviter fut le seul motif de mon entrée en cette officine.

— Puisque vous me faites, Monsieur, l'honneur de me confier vos ennuis, je vous avouerai qu'il en fut de même pour moi. Il y a des circonstances bien embarrassantes pour un galant homme!

— Alors, il faudrait aviser. Nous ne pouvons cependant pas nous installer ici à demeure... Parbleu! il me vient une idée. Ce monsieur Plaisir, qui est-ce?

— Il a une certaine réputation de probité.

— Eh bien, je ne vois d'autre moyen que de lui confesser la difficulté où nous nous trouvons. Quand il saura qui je suis!...

— Soit! Quand il connaîtra l'acharnement de l'erreur contre moi!...

— Cette boutique donnant sur la rue Richelieu, la maison a peut-être une autre issue sur la rue de Montpensier.

— Enfin, Monsieur, essayons toujours.

Ils demandèrent M. Plaisir. Ils furent introduits dans son cabinet. L'artiste était occupé à composer une coiffure destinée à s'harmoniser avec les toques arméniennes à pentes, que la mode féminine essayait alors de lancer.

— Il s'agit, dirent-ils ensemble, d'un entretien grave.

— Un entretien grave! s'écria M. Plaisir, qui était volontiers solennel. Songeriez-vous à solliciter de moi une coiffure inédite?

— Non; c'est autrement important...

— Vous m'étonnez, Messieurs.

Cependant, celui des deux personnages qui

avait, tout à l'heure, donné la réplique au premier, eut un scrupule de discrétion.

— Au fait, Monsieur, dit-il, il ne m'appartient point de connaître vos affaires. Je me retire un moment...

— Non pas, Monsieur, fit l'autre : je n'ai rien à cacher devant des gens de cœur...

Et, s'adressant au perruquier, il lui fit d'un trait cette déclaration :

— Monsieur Plaisir, vous êtes homme d'honneur ; je ne ferai point de mystère avec vous. Vous voyez en moi le duc de Normandie lui-même, le fils infortuné de l'infortuné Louis XVI, naguère évadé du Temple, mais jeté, depuis lors, en des aventures plus tragiques que celle de son emprisonnement. Hélas ! on a osé dénier mes droits sacrés, on a osé me traiter, moi, l'héritier légitime du trône de France, comme un aventurier... Ah ! mes oncles Provence et Artois furent bien coupables !... Ma vie n'a été qu'une longue suite de malheurs... Je vous enverrai une brochure où je les ai rela-

tés, et où j'explique comment je dus prendre, pendant des années, le nom de Richemont... Les larmes vous viendront aux yeux, monsieur Plaisir!... Échappé de la citadelle de Milan, je suis venu protester contre l'usurpation dont je suis victime. Après tant de persécutions, il faut que j'en rencontre encore dans mon pays... La police me fait suivre, comme un malfaiteur... C'est une lutte entre moi et elle... Au moment où je vous parle, deux coquins sont encore dans la rue, épiant mon départ de votre hospitalière maison... Monsieur Plaisir, donnez-moi le moyen de me débarrasser d'eux, et, quand j'aurai reconquis la couronne, vous serez assuré de ma royale gratitude.

M. Plaisir levait les bras au ciel, effaré et inquiet, en raison de sa situation de fournisseur de la cour, intimidé cependant de l'assurance de Richemont.

— Monsieur Plaisir, dit l'autre, vous êtes homme d'honneur. On peut vous parler raison. Je suis victime d'une déplorable méprise, qui boule-

verse mon existence... Sur la foi d'une ressemblance fortuite avec les Bourbons, sur le souvenir de mon arrestation, en 1795 (je fus pris, par un commissaire naïf, pour l'enfant royal, évadé), des personnes dont l'erreur est touchante, mais bien désagréable pour moi, et qui croient le Dauphin toujours vivant, s'obstinent à le reconnaître en mon humble personne. J'ai beau protester que je ne suis que Morin de Guirivière, fabricant de cartonnages, rue Chapon, j'ai beau jurer que je n'ai dans les veines qu'un sang obscur, on se refuse à me croire, on persiste à supposer que je cache mon rang, par simple politique, et ce ne sont, depuis quelque temps, qu'hommages, serments de fidélité, protestations de dévouement... La peste soit de ces hommages! Mes affaires périclitent, et le commerçant pacifique que je suis est jeté en plein romanesque... Allez donc faire revenir les gens d'illusions comme celle-là!... Ai-je l'air d'un roi, pourtant? Le pis est que la police s'est, je ne sais pourquoi, inquiétée, qu'elle est sans cesse

à mes trousses, à présent, qu'elle me surveille comme un homme dangereux... A l'heure qu'il est, deux vilains sires sont là, en bas, prêts à m'emboîter le pas... et j'ai pourtant des affaires qui ne regardent que moi... Concevez-vous, monsieur Plaisir, cette exaspérante situation d'un homme modeste, débonnaire, n'aspirant qu'à être bon citoyen, que des égarés, devenus légion, hélas! assaillent de leurs inopportunes marques de respect, témoignages gênants, dont l'autorité lui fait, en outre, un crime!.. Monsieur Plaisir, aidez-moi à m'éclipser, et je vous enverrai une douzaine de mes cartons à ornements dorés!

M. Plaisir tombait de son haut. Il avait grand'-peur de se compromettre, mais il avait encore plus hâte de se débarrasser des deux personnages qu'un ironique hasard avait réunis, et qui se regardaient maintenant avec quelque stupeur. Il les conduisit, à travers un couloir, jusqu'à une porte qui donnait accès dans une maison voisine où il avait un magasin, et il leur

indiqua le moyen de s'en aller secrètement.

— Ouf! s'écria-t-il, quand ils furent partis, quelle histoire! Je crois en la police et je la vénère... Mais comment s'y reconnaître! Elle poursuit l'un parce qu'il prétend être le Dauphin, et l'autre parce qu'il jure ne l'être point, cependant qu'elle affirme tenir la mort de Louis XVII au Temple pour article de foi!... Je ne suis qu'un coiffeur de génie, ajouta M. Plaisir en hochant la tête, mais j'ai dans l'idée que toutes les fois qu'on agitera cette question, ce sera, si j'ose m'exprimer ainsi, la bouteille à l'encre!

LA MORT DE MARIE-LOUISE

16

Maria Luigia

PRINCIPESSA IMPERIALE ARCIDUCHESSA D'AUSTRIA

DUCHESSA DI PARMA PIACENZA E GUASTALLA &&



LA MORT DE MARIE-LOUISE

I

L'histoire a été une des passions de la fin cahotée du siècle. On l'aime à ce point, en ce temps-ci, qu'on a l'air de recommencer à en faire.

Quoi qu'il en soit, il est peu d'énigmes historiques, qui, depuis quelques années ne soient revenues sur l'eau. Oui, toutes ont été l'objet de nouvelles recherches, — y compris celle du Masque de fer, et une hypothèse, assez vraisemblable, ma foi, a pu être émise[1], faisant du prisonnier mystérieux M. de Bulonde, le défenseur malheureux ou incapable de Coni. Je ne parle pas de la vieille, de l'éternelle question de la survivance du dauphin fils de Louis XVI !

1. Inutile de rappeler celle qui fait du Masque de fer... Molière, qui ne serait pas mort de la façon que tout le monde croit. C'est un peu trop de la fantaisie.

Elle préoccupe encore tant de gens qu'il y a des revues spéciales pour la traiter.

Il ne me semble pas, toutefois, au milieu de tant de travaux inspirés par une ardente curiosité, qu'on ait remis sur le tapis un problème qui ne laisse pas d'être intéressant.

Je parle de l'ex-impératrice des Français Marie-Louise et de sa mort. Il n'est point si prouvé que cela qu'elle ait fini tranquillement dans son lit, comme c'est la version la plus communément répandue. Je sais bien qu'il ne faut pas s'empresser de voir partout du roman dans l'histoire ; mais il y a des particularités singulières qui permettent d'ajouter quelque créance aux bruits qui coururent à Parme, quand, avec l'étiquette conservée, vieillotte, dans la petite cour, on annonça aux sujets de la duchesse régnante que leur souveraine avait rendu le dernier soupir. Tout n'est pas toujours forcément chimère dans les légendes, et le sentiment populaire voit juste parfois. Or le sentiment populaire attribua d'instinct la disparition

de Marie-Louise, le 17 décembre 1847, à un crime.

En France, on n'a eu que d'assez vagues échos de cette légende. Marie-Louise a été, d'ailleurs, dans l'opinion sentimentale, considérée comme une parjure, indigne du rôle que son mariage avec un grand homme l'appelait à jouer. On l'a volontiers accablée de dédains, on l'a raillée pour ses amours, elle qui avait partagé la couche de Napoléon. On l'a, — oubliant que ce Napoléon, elle ne l'avait jamais aimé, que sa chute avait été pour elle une délivrance, que la femme, en elle, n'était pas toute en l'impératrice, — trop abaissée peut-être et réduite à une existence trop effacée dans son petit duché, ridicule sans doute pour qui avait habité les Tuileries. Mais, enfin, elle régnait, et on ne règne pas sans faire des mécontents. Il fallait que ceci fût dit pour expliquer la possibilité ou, tout au moins, la vraisemblance d'un complot formé contre elle.

J'ai reçu d'Italie, par l'obligeant intermédiaire

d'un très réputé professeur d'université, des documents qui vont à l'appui de l'hypothèse d'une fin tragique de Marie-Louise.

Neipperg, qui avait eu Marie-Louise, à Grosbois, au premier coucher, le jour même de son départ, alors qu'il l'escortait officiellement; Neipperg, qui avait été bientôt son indispensable ami, à qui seul, en apprenant Waterloo, elle avait pensé; qui, amant ou mari, lui avait fait trois enfants, qui avait régné à sa place, avec une bonhomie indifférente, mourut en 1829, à la veille des événements qui allaient secouer l'Europe. Elle l'avait beaucoup pleuré et elle lui avait élevé un tombeau magnifique.

Un vent de révolution soufflait, même sur le petit duché. Un Autrichien venu de Vienne avait fort mal remplacé Neipperg comme ministre, avait indisposé la population au point que Marie-Louise avait dû se réfugier auprès de son père, et elle ne put, en effet, rentrer dans « ses États » qu'avec l'appui effectif de l'Autriche.



Il Tenente Maresciallo

CONTE DI

NEIPPERG

Cavaliere d'Onore

di S. M. la Duchessa di Parma

Jusque-là, à ce qu'il semble, elle avait été assez populaire à Parme et à Plaisance. Neipperg avait assez bien travaillé pour elle, et avait réussi à vaincre les préventions premières dont la souveraine avait été l'objet. Ce n'était point qu'il portât un grand intérêt aux sujets de sa maîtresse, et l'on sait le mot délicieux par lequel il répondait aux doléances d'un commerçant lui annonçant qu'il allait être forcé de s'expatrier :

— Ma foi, à votre place, je ferais comme vous !

Il avait cependant un certain goût de faste, des habitudes de bon administrateur, une honnêteté de gentilhomme, et, avec d'assez minces revenus publics, il avait bâti des hospices, un musée, des ponts, il avait construit des routes, planté des promenades. Pour Marie-Louise, tout ce qu'il faisait était bien. Elle était sous le charme, tout borgne que fût Neipperg. Mais il avait grand air. « C'était un homme de bon ton », a dit de lui Chateaubriand.

La « bonne grosse Allemande » qu'était Marie-Louise supporta mal son veuvage. Elle avait des sens impérieux. Elle connaissait l'amour maintenant (de Napoléon elle avait toujours eu peur) et elle l'appréciait.

Elle eut des aventures. Jules Lecomte, un chroniqueur qui laissa une réputation douteuse de moralité, eut, pendant un séjour à Parme, ses bonnes grâces. Arsène Houssaye a cité, un jour, une lettre de lui où il ne faisait pas mystère de sa bonne fortune : « Oui, écrivait-il au libraire Souverain, je succède à Napoléon. Vous ne vous en apercevez pas aux Tuileries, mais je m'en aperçois à Parme. J'ai chanté devant Marie-Louise ; elle m'a retenu à souper. Le souper dura toute la nuit. Quand je me suis réveillé le matin, j'ai pu me figurer que j'étais l'empereur ! »

Marie-Louise était, à ce qu'il semble, sans défense contre les entreprises galantes. Mais Jules Lecomte et les autres étaient des... amis de passage, et l'appétit de la duchesse de Parme



Charles de Bombelles.

était... régulier. Elle eut un troisième mari, et ce mari fut le comte Charles-René de Bombelles, dont elle disait dans sa correspondance, avec une admiration qui prenait un tour d'expression vraiment plaisant : « C'est un saint et un homme aimable en société ! »

Or Charles de Bombelles, placé par l'Autriche auprès de la souveraine, était le soutien dévoué des jésuites, sa dévotion ne l'empêchant pas, d'ailleurs, d'être de complexion fort amoureuse. Il prenait ses fonctions de ministre au sérieux, lui, et au libéralisme de Neipperg succéda un despotisme d'autant plus sensible qu'il ne s'exerçait que sur une population restreinte. Français d'origine, ancien émigré, exaspéré de la révolution de 1830, il vengeait à sa manière, sur des Italiens, la chute des Bourbons. Il gouvernait comme on gouvernait en France dans les premières années de la Restauration. Qu'importait à Marie-Louise, pourvu qu'il fût galant avec elle ? Il l'était. Il faisait même imprimer de superbes albums où il exaltait, avec planches

à l'appui et dessins de monuments publics, les bienfaits du règne. Il avait établi une étiquette solennelle que Neipperg avait jugée inutile dans une aussi petite cour. Il avait fait de Parme le refuge des communautés religieuses, et, de par lui, la ville dégageait une odeur cléricale plus forte que le parfum de ses fleurs.

Marie-Louise, qui croyait sincèrement être bonne souveraine, puisqu'on lui disait qu'elle l'était, contresignait docilement tout ce que décidait M. de Bombelles. Celui-ci devint odieux à tous ceux qui avaient gardé des idées libérales.

L'Italie tout entière était alors, comme on sait, travaillée fortement par le carbonarisme. Faut-il rattacher au carbonarisme les tentatives qui, d'après la version que je reprends, causèrent la mort de Marie-Louise ?

Il n'est point douteux que M. de Bombelles fut haï. Sa mort parut souhaitable. Le poison, dans cette romanesque Italie, fut longtemps l'arme favorite. C'était le pays classique du poi-

son. Même à la fin de la première moitié de ce siècle, il était encore « en faveur », et on avait d'admirables secrets homicides. Le pape Pie IX, plus tard, devait encore, pendant quelques années du moins, user d'une grande circonspection dans le choix de ses aliments...

Voici donc ce que racontent certaines traditions, vivaces encore.

D'après elles, un hasard étrange protégea M. de Bombelles qui était visé par les conspirateurs, et fit tour à tour, à sa place, deux victimes. La première fut le chapelain-aumônier de Marie-Louise, qui, en attendant M. de Bombelles, très échauffé par une discussion qu'il venait d'avoir et dont il venait précisément entretenir le ministre, se servit un verre d'eau en usant d'une carafe qui se trouvait sur la table de l'Excellence. La carafe était empoisonnée, et il mourut presque subitement.

Dix jours plus tard, la seconde victime était Marie-Louise elle-même, qui prenait fortui-

tement le poison préparé pour son ministre et époux. La maladie qui emporta Marie-Louise fut, en effet, très rapide et très singulière. Ainsi par deux fois, par suite de circonstances déroutant ses ennemis, M. de Bombelles fut sauvé.

Mais n'était-ce qu'à M. de Bombelles qu'on en voulait? Voici une autre version. C'est celle qui a été évoquée par le *Giornale degli eruditi*, citant le témoignage d'un ancien chambellan de Marie-Louise, sans le nommer, malheureusement, ce qui enlève un peu d'autorité à ce témoignage, et se contentant de dire que c'était un gentilhomme parfait, *gentiluomo perfetto, cultore intelligente e appassionnato degli oltimi studdii, e lontano quanto mai dal far mistero dicia che egli pensa*, ayant le culte intelligent et passionné des hautes études, et incapable de faire mystère de ses opinions.

Or, ce « gentilhomme parfait » rapporta au jour, devant plusieurs personnes (toujours pas de noms !) que jadis il ramassa sur l'escalier de son palais un billet dans lequel on le prévenait

du projet qui avait été formé d'assassiner Son Altesse la duchesse. L'avis arrivait trop tard, car, quand il prévint M. de Bombelles, Marie-Louise était déjà en proie à de violentes souffrances.

Y a-t-il donc là un drame, un drame sur lequel on n'a encore que des indications vagues, mais que, malgré le scepticisme officiel, il y aurait intérêt à pénétrer? L'amour ne peut être là en jeu (et, d'ailleurs, Marie-Louise avait si peu l'habitude de se refuser !), car la duchesse régnante de Parme et Plaisance avait alors cinquante-six ans. C'est donc un drame politique. Ainsi, la fatalité de l'étoile des Bonaparte, après avoir fait prématurément disparaître le fils de Napoléon, aurait mystérieusement plané aussi sur la fin de celle qui, pendant quatre ans, fut sa femme... Accordons, toutefois, que la mauvaise étoile aurait mis le temps à exercer sa funeste influence.

II

Je ne m'attendais pas, en résumant ces légendes, peu connues en France, avec la bonne foi d'un chercheur intrigué par une mystérieuse histoire, à rencontrer autant d'écho et à constater que bien des curieux s'y intéressaient, comme moi. Chez nous, on ne parle généralement de Marie-Louise qu'avec une dédaigneuse ironie, et les moins fervents de Napoléon, même, ont peine à lui pardonner ses aventures et le parfait oubli où, dès qu'elle fut délivrée de lui, elle tint le grand homme. Il n'en va pas moins qu'on m'a galamment prié de continuer cette étude qui peut provoquer, — et ce sera son seul mérite, — quelques discussions utiles pour la découverte de la vérité. Je m'efforçais, précisément, de réunir d'autres éléments d'information. On s'attache volontiers à certains sujets qu'on n'a fait d'abord qu'effleurer, par hasard.

Sur ce drame, la source, sinon de renseignements précis, au moins d'opinions plus ou moins vraisemblables, est en Italie. Je dois une vive gratitude à M. le professeur Ludovico Biagi, de Florence, qui, avec une extrême bonne grâce, a bien voulu m'aider dans cette enquête et procéder lui-même à de curieuses investigations.

Comme je ne cherche pas le « roman », avant tout, et malgré tout, dans l'histoire, je ferai la part aux témoignages contraires à la version de l'empoisonnement. Je ne puis, toutefois, m'empêcher de noter, tant que je me défende de tout parti pris, que toutes ces communications, alors même que leurs auteurs n'y ajoutent pas foi, attestent que le bruit de l'empoisonnement de Marie-Louise se répandit avec persistance.

Le comte Hippolyte Malaguzzi, directeur des archives de l'État à Modène, est de ceux qui traitent de fable la mort tragique de Marie-Louise. L'intérêt de son opinion est dans ce fait que son père, le comte Alexandre, fut chargé

par la cour de Vienne, aussitôt après la fin de la duchesse de Parme, d'une mission, en quelque sorte intime, qui avait pour but la sauvegarde de sa succession personnelle, le duché, comme on sait, devant, par suite des conventions de 1815 et 1817, revenir au duc de Lucques, Charles-Louis de Bourbon.

Le comte Alexandre Malaguzzi semblait donc bien en situation pour être sûrement renseigné. Or, pour lui, la mort de Marie-Louise fut naturelle. Elle était sortie en voiture dans les premiers jours de décembre 1847, mois qui fut très froid à Parme, cette année-là. Il lui arriva de quitter sa voiture pour faire quelques pas : elle se sentit subitement glacée, elle fut prise de frissons, ne rentra que pour s'aliter et fut rapidement emportée par une pleurésie aiguë, — mal dont, quelques années plus tard, devait mourir sa fille, la comtesse Albertine Vitale.

C'est l'explication « officielle ». Le comte Malaguzzi entendit parler cependant de l'empoisonnement dans le petit cercle de la cour, et

on en accusait tout bas, qui le médecin de la duchesse, qui son confesseur, qui des révolutionnaires. Notez que c'était au lendemain même du décès, qu'il ne s'agissait pas là d'une légende formée dans le peuple, mais de soupçons émis par les familiers mêmes de Marie-Louise. Ces soupçons, le comte Malaguzzi ne voulut jamais les considérer, cependant, que comme de simples « on dit ».

Autre opinion, de poids, en faveur de la mort naturelle de Marie-Louise. C'est celle de M. Corrado Ricci, directeur de la *Pinacoteca* (galerie de tableaux) de Parme, et, par conséquent, bien au courant de toutes les traditions de l'ancienne petite capitale. Pour lui, l'empoisonnement ne repose sur rien de sérieux. « A la mort de tous les Farnèse et de tous les Bourbons, on a toujours fait courir de semblables bruits », dit-il. Et il aurait quelque tendance à attribuer la brusque fin de Marie-Louise, « ayant trop abusé des plaisirs des sens », auxquels, en dépit de l'âge, elle n'avait pas renoncé, à un refroidis-

sement qui devait être funeste dans l'état d'épuisement où elle se trouvait.

Je cite en toute impartialité ces témoignages, qui tirent leur valeur de la situation et des relations de famille de ceux qui, interrogés, ont bien voulu donner leur sentiment, s'appuyant sur des raisons qu'ils estiment bonnes, pour des motifs personnels. Je pourrais encore relever l'avis du Dr Caggiati, qui connut plusieurs des enfants de Marie-Louise et qui eut souvent l'occasion de s'entretenir avec eux de ces rumeurs.

Mais, cela dit, il sera permis maintenant d'examiner l'opinion contraire, celle qui attribue la mort de Marie-Louise à un crime. J'ai donné la version d'après laquelle elle succomba pour avoir absorbé le poison qui était destiné à M. de Bombelles. Il y en a une autre, plus singulière encore, plus grave aussi, car cette hypothèse aboutirait à une accusation contre une famille princière. On n'en peut parler qu'avec réserve, et pour cela je serai bref, alors que, peut-

être, je serais en mesure d'être moins concis... J'ai exposé assez loyalement, avec noms considérables à l'appui, les arguments qui vont contre la thèse de l'empoisonnement pour qu'on admette que ce n'est pas sur la foi de simples racontars que je me décide à indiquer, au moins, cette histoire. J'avoue, au reste, que, pour moi, plus j'étudie cette fin de Marie-Louise, plus ma conviction penche vers le drame. Oui, il y a bien des points contradictoires, mais je suis frappé de l'insistance du sentiment populaire à voir là un « mystère ».

Mais ce n'est pas seulement ce sentiment populaire qui est ici mon guide. Je trouve l'opinion d'hommes sérieux, peu crédules, comme celle du comte Philippe Linati (depuis, sénateur du royaume), qui écrivait de Parme : « Les princes ne peuvent donc mourir tranquilles ! Marie-Louise, notre duchesse, elle aussi, a été tuée, et, croit-on, par le poison. » (*Marie Luigia, duchessa nostra, fu credita uccisa dal veleno.*)

Mais les citations seraient fastidieuses. Et voici le « roman » qui s'évoque, quelque étrange qu'il puisse sembler. Il ne s'agit plus ici des carbonari, de l'impatience des libéraux, mais de l'impatience d'une petite cour voisine. Le rôle principal n'appartiendrait donc pas à celui qui versa le poison : celui-ci ne fit qu'accomplir ce qui avait été rêvé ailleurs, à Lucques, où l'on trouvait que Marie-Louise durait trop, que son héritage se faisait trop attendre. Je rappelais tout à l'heure que le duché de Parme devait revenir, après Marie-Louise, aux Bourbons de Lucques.

Il y avait à Parme un parti lucquois, qui n'avait cessé de considérer Marie-Louise, placée sur ce petit trône par une toute-puissante volonté, comme une sorte d'usurpatrice. En cette Italie, où les conspirations, toutes les conspirations trouvèrent toujours un sol si bien préparé, ce petit parti s'agitait, était en relations avec Charles-Louis, lui demandait ses inspirations. Admettons qu'il outrepassait les instructions

qu'il recevait du prince, d'humeur à la fois violente et indécise.

A la tête de ce parti se trouvait le confesseur de Marie-Louise, un prêtre fanatique, nommé dom Lamprecht, qui avait su dissimuler ses préférences politiques et gagner même la confiance de la souveraine. Par quels subtils arguments, par quels sophismes d'une extraordinaire casuistique, cet homme de Dieu accoutuma-t-il sa conscience à l'idée d'un crime ?

Ce serait donc dom Lamprecht qui aurait préparé le poison pour la duchesse, dans un accès de « sainte colère ». L'homme, en lui, n'oubliait pas ce qu'entendait le confesseur. La liste des péchés de sa sensuelle pénitente n'était pas variée, mais elle était longue, sans doute. Cet illuminé farouche, en dehors de ses sentiments cachés d'opposition, ne voyait-il rien de mieux, pour lui assurer la rédemption, que de lui fournir, de sa main, l'expiation ?

Seulement, le meurtre commis, le prêtre-justicier aurait eu l'inquiétude de sa justice,

aurait eu l'épouvante de son acte, se serait senti déchiré par les remords, et il se serait empoisonné lui-même. Ce qui est certain, c'est que dom Lamprecht et Marie-Louise moururent presque en même temps. Dans la version précédente que j'ai donnée, concluant aussi, mais pour d'autres raisons, à un crime, je faisais déjà allusion à cette double mort.

On sait que Charles-Louis de Bourbon, qui profitait, en somme (c'est, *personnellement*, tout ce que je dis), de la fin de Marie-Louise, ne régna guère qu'un an. Six années plus tard, son fils était assassiné. On ne parle point de tous ces anciens petits États d'Italie sans y rencontrer des choses tragiques !

On a maintenant les pièces de ce débat historique. J'ai fait la part de toutes les opinions. Je crois avoir relevé des traditions qui n'avaient point été publiées chez nous. Je répète que je ne suis qu'un chercheur de bonne foi. Selon la vieille formule, « le lecteur appréciera ».

UNE PETITE-FILLE DE NAPOLÉON



Le comte Léon

UNE PETITE-FILLE DE NAPOLÉON

I

Depuis dix ans, le « napoléonisme » sévit. C'est à qui tâchera de trouver de l'inédit dans l'existence du grand homme, c'est à qui contera des anecdotes caractéristiques, c'est à qui fouillera les Mémoires, c'est même à qui dira les faiblesses, les superstitions de l'Empereur et les côtés vulnérables du génie qui rendent Napoléon plus « humain ».

L'ombre du césar, à la mort plus tragique que l'autre, a grandi, plané sur la fin du siècle, qui porte son empreinte, et ce n'est pas seulement du dilettantisme que cette curiosité qui va à tout ce qui la concerne. On dirait que, posthume, il est toujours le despote qui pèse sur tous les esprits.

Il y a de ces contrastes... Napoléon est par-

tout en ce moment. On l'exalte, assurément sans arrière-pensée politique. Son nom est magique. On achète tous les livres qui parlent de lui, on va voir toutes les pièces où on le met en scène. Les objets qui lui appartinrent sont, dans les musées, l'objet d'un culte fétichiste, et notre pénurie de grandes figures contemporaines le fait encore plus imposant, plus dominateur...

Napoléon !... Et, cependant qu'on le glorifie, avec plus d'enthousiasme que ne le firent même les vieux braves qui avaient servi sous lui ; cependant que Paris, oubliant son scepticisme, vibre au son de son nom légendaire, une petite-fille de l'Empereur végète humblement, a à peine du pain...

Voici, je crois, une histoire assez peu connue. On ne sait guère l'existence de cette descendante du héros, ayant si bien son sang dans les veines qu'elle présente même, bien qu'avec quelque grâce et quelque charme, une ressemblance marquée avec lui.

Ce qu'elle est aujourd'hui ? Elle est modes-

tement institutrice à l'école communale de filles de Boghari, département d'Alger[1]. Heureuse encore d'avoir trouvé cet emploi, dans un pays perdu ! Elle a connu des jours d'épreuves affreux et la vraie misère. La petite école algérienne, cela a été le port pour cette naufragée, qui, du moins, ne désespéra pas et, dignement, supporta les pires extrémités, cherchant le salut dans le travail.

Avec ses appointements infimes, elle fait subsister sa mère, qui, il y a quelques années, en était réduite, toute comtesse qu'elle fût, à s'utiliser comme garde-malade et à chercher à faire des ménages ! Elle avait connu des temps plus heureux pourtant !

La petite-fille de l'empereur Napoléon enseigne les enfants arabes, dans l'école aux murs blancs, moyennant quelque deux francs par jour !

---

1. Mlle Léon s'est mariée depuis. Elle s'appelle aujourd'hui Mme Mesnard. Elle a eu de « l'avancement », elle a été nommée institutrice à Vitz-Villeroy (Somme), aux appointements de 90 francs par mois, puis à Bry-sur-Marne. Sa mère, Mme Léon, est morte pendant qu'on imprimait ces lignes.

Elle s'appelle Mlle Charlotte Léon, et elle a trente-trois ans. Sa petite enfance se passa au milieu de quelques épaves de luxe, encore. Mais son adolescence fut douloureuse, poignante. Elle vit sa mère lutter chaque jour pour gagner le morceau de pain nécessaire.

Elle a surmonté vaillamment d'âpres difficultés et, de son origine, elle a gardé au moins un caractère bien trempé. A présent, c'est elle qui fait vivre la maison.

Elle est la fille de ce comte Léon qui fut un original personnage, et qui mourut le 15 avril 1881, à Pontoise. Ceux qui ont parlé du comte Léon (M. Nauroy et M. Frédéric Masson, entre autres) ont été sévères pour lui. Il est certain qu'il dissipa assez follement sa fortune, qu'il eut une vie accidentée, qu'il fut hanté d'entreprises et d'ambitions chimériques, que son incontestable bravoure ne fit de lui qu'un duelliste, se battant pour des raisons par trop futiles, et que Napoléon III, qui le faisait surveiller tout en lui payant une pension assez forte, ne

redoutait pas sans raison ce parent de la main gauche, un peu gênant par ses frasques et qui, naguère, avait tout simplement voulu le tuer.

Mais, qu'on y pense, jamais les circonstances concourrurent-elles davantage à faire d'un homme un dévoyé ? Napoléon, qui avait eu ce fils d'une liaison de hasard, l'avait tendrement chéri, d'abord, au point que, un moment, ne se souciant plus du code qu'il avait établi, il avait songé à faire de lui son héritier. Cette pensée, on en a la preuve, l'avait quelque temps hanté.

Tout illégitime qu'il fût, l'enfant né de ses amours avec Éléonore de la Plaigne avait été traité comme un prince, confié à Caroline Murat et, moralement du moins, reconnu. Jusqu'à la chute de l'Empire, il avait été choyé, adulé, — même après la naissance du roi de Rome, — élevé pour de grandes destinées, nourri dans le culte napoléonien par Mme Letizia.

Puis, soudain, ce fut l'écroulement de tous les rêves, et cette moitié de nom qu'il portait devenait trop lourde encore. Il était né actif, et

il grandissait dans le temps le moins favorable à l'utilisation de cette activité, au milieu des défiances de la Restauration. Tout jeune, il appartenait déjà au passé. S'il n'eût, jadis, été avoué — avec quelque orgueil paternel, même, de la part de Napoléon, — il eût pu suivre obscurément son chemin. Mais son origine, manifeste, devenait un écrasant fardeau. Il vivait au milieu de fidèles de l'Empire qui ne se résignaient point. Ses idées furent, naturellement, faussées. Il n'avait sa place nulle part, ni dans la famille impériale, qui, peu à peu, maintenant qu'elle ne dépendait plus d'un maître, s'était détachée de lui, ni dans la société bourgeoise, qu'il trouvait trop mesquine, étant fils d'un tel père. S'il eût pu entrer dans l'armée, il fût peut-être, sûrement même, devenu un beau soldat. Qui sait s'il n'y eut pas, de sa part, un besoin de s'étourdir, un dégoût prématuré de tout par la conscience qu'il serait toujours, fatalement, au-dessous de ses désirs, quand il se jeta dans la dissipation,

dans la vie orageuse qui le mena à toutes les excentricités?

Mlle Charlotte Léon est le dernier enfant qu'ait eu le comte Léon, déjà père de trois fils : Charles, Gaston, Fernand. Elle naquit trois ans avant la guerre. Le comte Léon était gaillard encore, à ce qu'on voit, car il avait déjà largement passé la soixantaine quand la fillette vint au monde.

Ses premiers souvenirs devaient être des souvenirs d'angoisses. Si petite qu'elle fût, elle a gardé la vision épouvantée d'une brutale visite domiciliaire faite, rue Royale, dans l'appartement qu'habitait alors le comte Léon, par des fonctionnaires de la Commune qui, on ne sait trop pourquoi, lui voulaient mal de mort. Le comte avait déjà quitté Paris, avec son fils aîné; les perquisiteurs ne trouvèrent que Mme Léon et ses autres enfants. Furieux, ils mirent l'appartement au pillage et ils installèrent même un poste dans la maison.

Une partie de comédie se mêle à cette histoire dramatique, car, en dépit du poste et de la garde spéciale, la comtesse Léon brûlait bientôt la politesse aux fédérés et parvenait à aller rejoindre son mari en Angleterre. Mme Léon, née Françoise Jonet, était la fille d'un ancien jardinier du comte. En plus d'une occasion, elle a montré de l'énergie.

C'est alors, pendant quelques années, une existence nomade, à Toulouse, à Tours; enfin, la famille vient se retirer à Pontoise. Un des fils est alors employé à la Compagnie de l'Ouest. La chute de l'Empire avait brusquement changé la situation du comte, et son humeur processive n'avait fait que hâter sa ruine.

Je dirai quelle fut sa fin, car l'histoire est pittoresquement cruelle. Je ne parle aujourd'hui que de sa fille.

Elle avait quatorze ans quand son père mourut, dans une détresse profonde. A Pontoise, elle avait été élevée par charité chez les Dames de la Compassion, sur la recommandation du

curé, M. Driot, et d'une personne qui s'occupe de bonnes œuvres, Mlle de Boisbrenay.

Depuis longtemps, c'était la misère dans la maison, dont les meubles s'étaient peu à peu éparpillés, où on avait vendu tout ce qui se pouvait vendre, où des fournisseurs impayés avaient pris en gage tout ce qui avait un semblant de valeur. Tandis que les fils se tiraient d'affaire comme ils pouvaient, les deux premiers à Paris, le troisième en Amérique, Mme Léon et sa fille Charlotte restaient d'abord à Pontoise.

Ce furent là des jours vraiment sinistres. Plus un sou, plus de domicile même. Rien à espérer des membres de la famille impériale, dissimulant leur ladrerie sous des prétextes de vieille hostilité. La famile Walewski, avec laquelle le comte Léon avait été en procès, tenait rigueur aux deux malheureuses femmes, restait sourde à leurs appels. Mme Léon dut être recueillie, un moment, par une voisine, Mme Greffe, femme d'un agent d'assurances. Puis, — et le détail est d'une étrange ironie, —

elle ne put subsister qu'en s'employant, elle, la femme du fils de Napoléon! chez une ancienne cuisinière du préfet de police Pietri, Mme Dulauri, une cuisinière qui avait su faire sa pelote.

Mais elle était née du peuple et elle trouvait le courage de lutter, par tous les moyens, ayant à cœur, avant tout, d'élever sa fille.

Celle-ci, toute jeune qu'elle fût, s'associa vaillamment à ses efforts. De ses mains délicates, elle n'hésita pas à accomplir de rudes travaux, elle aussi. Où était le souvenir de l'Empereur, du grand aïeul, auréolé de gloire? Il s'agissait bien de cela! Il fallait vivre!

Enfin, après des examens passés, les démarches sans nombre, la longue attente d'une nomination, ce fut cet humble poste d'institutrice en Algérie qui s'offrit. C'était le pain assuré du moins.

Des personnes qui connaissaient Mlle Charlotte Léon me disent que son unique désir se borne, aujourd'hui, à un avancement de maî-

tresse adjointe à Paris. Ses vœux eussent naguère été comblés si sa mère avait pu obtenir un kiosque de journaux.

La petite-fille de l'Empereur n'est pas bien ambitieuse!

N'y a-t-il pas quelque chose de singulier dans le contraste de cette humilité d'une descendante du grand homme avec le bruit et l'éclat de la légende impériale en ce moment? Napoléon rapporte de grosses sommes à tous ceux qui exploitent sa renommée, et, là-bas, dans la modeste école arabe, celle qui est issue de lui (qu'importe que la filiation soit légitime ou non? c'est la même chose devant la nature) a tout juste de quoi ne pas mourir de faim.

II

J'ai dit que je conterais quelle fut la fin misérable du comte Léon, fils naturel de Napoléon Ier, mort à Pontoise le 15 avril 1881. Qu'on

se souvienne, pour comprendre l'ironie de cette fin, que la naissance de ce fils, en 1806, avait causé une joie profonde à Napoléon, malgré sa quasi-indifférence pour la mère, Éléonore de la Plaigne, demoiselle d'honneur de Caroline Murat ; que cette joie avait été telle qu'il avait songé à l'adopter, en dépit du code qu'il avait établi ; que, s'il renonça à cette idée, après avoir pourtant imposé à Joséphine son assentiment, l'enfant, du moins, fut reconnu moralement par lui.

Jusqu'à la chute de l'Empire, même lorsqu'il eut épousé Marie-Louise, Napoléon se faisait amener son fils aux Tuileries, caressait ce premier-né, illégitime mais chéri comme son portrait vivant, jouait quelques moments avec lui, s'intéressait à tout ce qui le concernait, exigeait pour lui l'affection vigilante de sa mère et de sa sœur Caroline, augmentait sa dotation chaque fois qu'il partait de nouveau pour l'armée, comme pour parer à toute éventualité. La vie s'ouvrait souriante pour l'enfant, semblant

appelé, tout bâtard qu'il fût, à une destinée brillante, ayant, à six ans, ses courtisans, élevé comme un prince et, moins le titre, qui serait venu, à la première occasion, l'étant en effet. Le père, loin de se dérober, prenait plaisir à le voir, à s'occuper de lui, à veiller sur son avenir. Les traits du grand homme furent ceux qui se gravèrent les premiers dans la mémoire du jeune Léon.

Et voici, maintenant, ce que furent les derniers jours de ce fils de Napoléon, auquel, à Sainte-Hélène, l'empereur déchu avait encore pensé tendrement dans son testament. Je ne dis point que le comte Léon ne fut pas, pour beaucoup, après une existence trop largement dépensée, l'artisan de sa détresse. Mais le contraste est fait pour frapper, quoi qu'il en soit, et j'expliquais, au reste, tout à l'heure, par quelles suites de circonstances, où il y avait, si ce mot ne semble pas un peu mélodramatique, une part de fatalité, la vie d'un homme qui avait une telle origine, en qui

bouillonnait un sang impétueux, qui n'avait pas trouvé l'emploi de son activité, avait été une vie manquée.

Après la guerre, après les événements qui l'avaient privé de la pension que lui faisait Napoléon III, le comte Léon, avec sa femme et deux de ses enfants, avait vécu deux ans en Angleterre. L'âge n'avait pas beaucoup rassis son humeur ni l'espèce de furie de procès qui le possédait. Des entreprises bizarres, comme toutes celles auxquelles il s'attacha, — il avait touché à tout, allant, dans ses conceptions aventureuses, de projets de travaux publics à des idées de réformes religieuses, — engloutirent le reste de sa fortune.

Dix-huit mois avant sa mort, il venait, avec sa femme et sa fille Charlotte, aujourd'hui institutrice comme je l'ai raconté, s'installer dans une maison de la rue Beaujon, à Pontoise. Il était, dès lors, dans une grande gêne.

La rue Beaujon est une rue silencieuse, à la pente assez raide, qui descend vers la rivière,

en contournant les anciennes fortifications, dont il ne reste plus que des vestiges. Quelques propriétés, assez vastes, s'y succèdent. Mais la maison où le comte Léon vint louer le pavillon de droite est modeste. Ce fut sans doute une ancienne ferme. Elle est à un seul étage, avec une grande porte charretière. Dans la cour, assez grande, on a construit, un peu au hasard, quelques hangars, qui s'appuient jusqu'au pied des remparts, en ruines. La maison est tout entière occupée, présentement, par un menuisier, M. Havard, qui déjà l'habitait quand le comte Léon s'y installa, ou, plus exactement, s'y réfugia.

Son emménagement ne fut pas long. Dans les étapes successives de la famille, le mobilier confortable de l'ancien appartement de la rue Royale s'était fort éparpillé. Mais le comte Léon tenait à certains objets, et surtout à certains portraits, qu'il fixa lui-même sur les murs. Parmi ces portraits, il y en avait quatre de Napoléon, un d'Éléonore de la Plaigne, devenue comtesse de Luxbourg, sa mère, contre laquelle

en 1846, il avait soutenu un retentissant procès. Un autre portrait le représentait, lui, à l'âge de vingt et un ans, ayant belle prestance, avec le manteau négligemment jeté sur les épaules, selon la mode du temps.

Dans sa chambre à coucher se trouvait un devant de cheminée, en tapisserie, d'apparence très vieillote, fait par la comtesse de Luxbourg, ouvrage minutieux d'une femme qui avait assurément des loisirs.

Une bonne, nommée Victorine, servait le ménage, restant volontairement assez isolé, tourmenté, dès son arrivée, par des embarras d'argent. Le comte avait sans doute, par suite de difficultés pressantes, aliéné une petite rente qui lui restait. Le fait est que la famille ne vivait guère que d'expédients. Les meubles, les tableaux commencèrent par s'en aller, un à un, soit qu'ils fussent mis en gage, soit qu'ils fussent vendus. Des chagrins intimes augmentaient les soucis de l'existence matérielle.

La détresse ne fit que s'accentuer. Elle devint

bientôt extrême, encore que le comte, dans sa fierté, d'abord, essayàt de la cacher, ne sortant pour ainsi dire pas de chez lui, et pour cause. Il ne voulait pas montrer ses vêtements misérables. Sa femme, née du peuple et ayant gardé, dans cette infortune, de l'énergie et de la vaillance, luttait tant bien que mal, n'essayant plus de dissimuler ce véritable dénuement. Quelques personnes lui vinrent discrètement en aide, s'intéressèrent surtout à la fillette, la petite Charlotte, âgée alors de treize ans.

Le comte Léon passait des journées entières, assis dans un fauteuil, comme absorbé dans des rêveries douloureuses, et, sans doute, alors, il repassait son existence, agitée et stérile, semée de duels, angoissée d'ambitions vagues, usée en vaines tentatives. Souvent, aussi, il écrivait de longues lettres, qu'il n'envoyait pas et qu'il déchirait. C'est que, depuis longtemps, il avait épuisé tous les appuis possibles.

M. Frédéric Masson, dans son *Napoléon et les femmes*, a écrit qu'en ses dernières années le

comte Léon était irresponsable, qu'il n'avait plus sa raison. Ce n'est pas l'opinion de ceux qui l'ont connu alors.

Je pourrais citer, notamment, le témoignage de M. J. Fleury, propriétaire de la maison de la rue de Beaujon, qui voyait fréquemment le comte, moins en propriétaire, — ayant à peu près renoncé à être payé — qu'en ami, et qui n'a gardé de lui que l'impression d'un homme profondément malheureux et ayant la pudeur de son malheur. M. Fleury m'a assuré que le comte Léon était même fort bien conservé pour ses soixante-quinze ans et que, lorsqu'il lui arrivait d'être un peu plus expansif que de coutume, il avait la mémoire très éveillée. Il succomba à une maladie d'intestins, ayant gardé sa connaissance jusqu'à la fin, et il l'avait si bien, en effet, qu'il souffrit affreusement.

Je pourrais invoquer aussi les souvenirs d'un voisin du comte, M. Penaud, une des rares personnes avec lesquelles il eût quelques relations.

Comme s'il eût besoin, malgré sa vie silen-

cieuse, de sortir parfois de son isolement, le comte Léon allait, de temps en temps, causer avec lui, le matin, et ce fut à M. Penaud, précisément, qu'il fit sa dernière visite, parlant de jardinage et d'autres menues choses. La vérité est qu'il avait quitté sa maison pour échapper aux reproches bruyants de sa bonne, une brave créature, assez dévouée, au fond, et qui est restée en bons rapports avec les enfants du comte Léon, mais qui avait ses moments de vivacité et qui, ce jour-là, avait pris à la gorge le vieillard, en lui réclamant ses gages. Ah! si du haut de son empyrée, il avait vu cette scène, le grand empereur, et cette pitoyable détresse de son fils, de celui dont la naissance lui avait été une joie, de celui qui, alors, était « chez lui » aux Tuileries!...

Le comte était vêtu d'un méchant paletot, qui ne dissimulait pas une chemise effiloquée. Il s'aperçut, soudain, de ce que sa tenue avait de lamentable et, instinctivement, il croisa ses mains sur son cou.

— Excusez-moi, fit-il : je suis venu en voisin.

Il avait donné à M. Penaud quelques brochures le concernant, celle, notamment, qui relatait son procès avec sa mère... Autre ironie celle-là! La plupart des papiers laissés par le comte Léon, — et il devait, dans le nombre, s'en trouver d'intéressants, — ne sont pas possédés par ses enfants. Ils se trouvaient dans une malle qui, pendant un séjour de la comtesse Léon en Belgique, a été retenue en gage par un hôtelier impayé. Dieu sait ce qu'ils sont devenus! Que pouvait-il faire, pourtant, de ces manuscrits, de ces actes d'état civil, de ces lettres, qui, pour d'autres, eussent constitué des documents précieux?

Dans les derniers jours, la misère était épouvantable dans la maison de la rue Beaujon. La privation de tabac était parmi les plus pénibles que le comte, — entre les mains duquel les centaines de mille francs avaient, naguère, si allègrement fondu, — eût à supporter.

Une fois, il n'y tint plus. Il n'y avait plus

chez lui la moindre pièce de monnaie. Il fouilla dans ses poches et en retira un petit couteau. Il avisa alors une femme au service du menuisier Havard.

— Tenez, lui dit-il, presque en suppliant, bien qu'il fît mine de parler sur un ton enjoué, voulez-vous faire un marché ?

— Lequel ?

— Je vous donne ce couteau pour un sou de tabac.

La bonne femme fut généreuse. Elle prit le couteau, mais elle lui rapporta un cornet de tabac de deux sous.

Fils d'empereur, et en être là !

Il avait si bien « toute sa tête », comme on dit, que ses derniers moments furent angoissés par la pensée de la détresse où il laissait les siens et par l'amertume, aussi, de ne les avoir pas tous à son chevet.

Son agonie fut courte ; mais, à la vérité, il y avait longtemps qu'une autre agonie avait commencé pour lui.

Dans la mort, me raconte M. Fleury, sa ressemblance avec Napoléon, déjà frappante, s'était encore accentuée. Son visage rasé rappelait exactement le masque célèbre de l'empereur. Il n'y manquait que la mèche légendaire. Vivant, il était plus grand et plus gros que Napoléon, mais c'étaient les mêmes traits. Très âgé encore, il tirait quelque coquetterie de cette ressemblance.

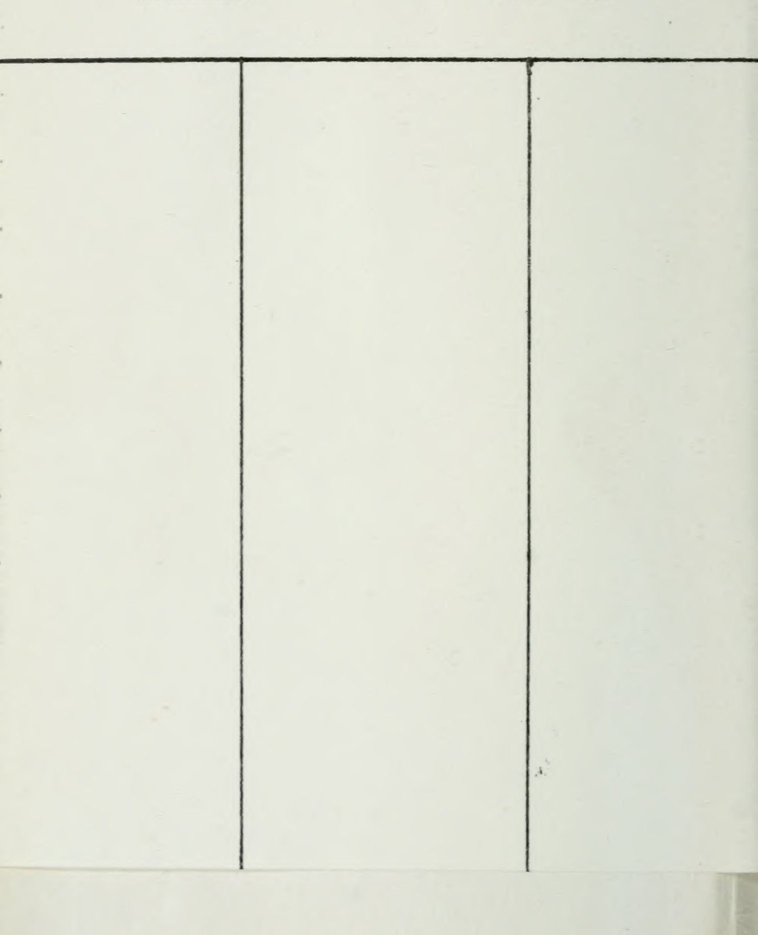
Tout fut bizarre, incomplet, tronqué dans sa destinée. Son acte de décès même a été dressé avec des irrégularités. Malgré la déclaration faite par le dernier fils du comte, M. Gaston Léon, « âgé de vingt-trois ans, employé, demeurant rue du Quatre-Septembre », et M. J. Fleury, propriétaire, on écrivit : « Acte de décès du sieur Le Comte (Léon), âgé de soixante-quinze ans passés, né à Paris le 13 avril 1806, *rentier.* » Rentier !

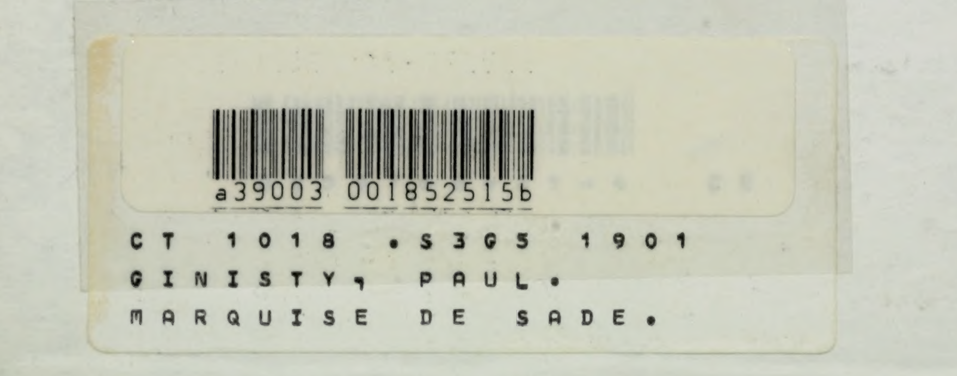
La rectification du nom a été faite en marge.

Ainsi mourut le fils de Napoléon. Quelle vieillesse, après de tels souvenirs d'enfance, les souvenirs du décor prestigieux des Tuileries !

TABLE DES MATIÈRES

TOURS, IMPRIMERIE DESLIS FRÈRES, 6, RUE GAMBETTA.




a39003 001852515b

